



Paix

aux hommes de bonne volonté

Si Noël est une très grande fête religieuse, il ne l'est pas moins dans la vie des peuples, car ceux-ci commémorent ce-jour-là la fin de l'obscurité et le commencement de la lumière.

Noël est aussi le début d'une ère nouvelle. Ainsi le Noël de cette année-ci sera-t-il l'enterrement du Congo 1960-1964 et la naissance d'un Congo nouveau, heureux, paisible et prometteur d'avenir !



Noël étant une fête de joie, de paix, de bonheur et d'espoir, pourrions-nous compter sur l'intervention du Roi pacifique, dont nous fêtons aujourd'hui la naissance, Roi qui est au dessus de tous les rois de la terre entière, afin que

l'ordre et la paix puissent se rétablir au Congo et que les Forces régulières de notre pays aient la victoire sur les rebelles, responsables de deuils et de destructions que nous vivons aujourd'hui.



Paix aux hommes de bonne volonté qui déploient tous leurs efforts pour reconstruire notre Congo détruit par ses propres enfants et par les étrangers mal intentionnés.

Paix aux hommes qui ont perdu leur vie pour sauver le Congo des mains des rebelles, puisque leur courage et générosité leur ont mérité la gloire et la reconnaissance de la Nation congolaise.

(Suite en page 5)

Paix aux hommes de bonne volonté

(Suite de la page 1)

Paix aux innocents, victimes de la rébellion muleliste, innocents qui dorment aujourd'hui en paix sous le sol de leurs ancêtres ou reposent dans le lit des rivières et des lacs.

Paix aux malades, aux pauvres, aux éprouvés, car heureux sont les souffrants et les pauvres, le royaume des Cieux étant à eux.

Paix au monde entier qui a grandement besoin de la charité, de la compréhension et de la solidarité entre les hommes pour bâtir un monde libre, un monde habité par des peuples et des nations heureux.



Voyons l'autre visage de Noël. Noël symbolise tant de faits.

D'abord l'humilité et la pauvreté. Le Roi des rois, le Fils de Dieu, Créateur de l'univers, a voulu naître comme un être très pauvre et simple, dans un foyer d'ouvrier. Le petit Jésus a revêtu un corps d'esclave. Les circonstances

dans lesquelles le grand événement s'est passé sont aussi significatives : Jésus qui pouvait naître dans la richesse, dans une ambiance princière, a préféré la grotte au château ou palais, la crèche au berceau ; de linges, vieillards et froids aux couvertures en laine moelleuses.

Puis, le Fils de Dieu a montré qu'il aime les petites gens : ce sont en effet, après ses parents et les anges, des bergers qui ont été les premiers à être invités à adorer l'Enfant-Jésus et à annoncer la bonne nouvelle.

Enfin, la naissance d'Emmanuel retrace également les événements que nous vivons ces derniers jours après l'éclatement de la rébellion. Voyons Joseph et Marie qui voyagent péniblement vers un lieu où ils n'étaient plus fort connus. Ils sont fatigués, mais ils sont obligés de se soumettre à la loi romaine. Aussi cela nous rappelle-t-il les colonnes des fugitifs qui, craignant les mulelistes, grimpaient les collines, s'aventuraient dans des forêts, empruntaient des

sentiers peu sûrs. Ces colonnes formées d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants, tous engraissés, épuisés, désespérés, marchant sans savoir où se diriger exactement. Ces pauvres gens fuyaient souvent sans avoir rien pris dans leurs foyers qu'ils abandonnaient à la merci des pillleurs et des voleurs. A la tombée de la nuit, ils cherchaient un abri, un logement, parfois en vain, beaucoup des maisons étant ou incendiées ou détruites par les rebelles. Là, où ils passaient, ils n'étaient pas toujours connus... Cela est-il différent de ce qu'ont vécu Joseph et Marie se rendant à Bethléem ?



Mais tous ceux qui souffrent aujourd'hui, peuvent, de toute façon, se consoler, parce qu'un jour ils connaîtront la joie et la paix, l'espoir étant leur reconfort. Ne vaut-il pas mieux être victime d'une barbarie que d'être soi-même barbare ?



Notre message de Noël se résume dans une seule phrase :

« Congolais en particulier et Humanité en général, soyons solidaires et compatissants. Aidons-nous mutuellement afin que toute l'humanité puisse fêter Noël dans la noblesse, la joie, l'allégresse et la paix et puisse élever une seule voix, une voix unanime, pour chanter la gloire de Dieu au plus Haut des Cieux et sur la Terre, paix aux hommes de bonne volonté.

Gervais RUBANGO

Pour la relève de l'économie du Kivu

Questions posées par Monsieur Meurice, Président des Planteurs du Kivu et les réponses de Monsieur Delporte, Directeur Général de la « SOCOTRAP ».

Nous sommes très heureux de voir la France s'intéresser au développement économique du Congo et nous vous souhaitons la bienvenue si votre présence au Kivu a pour résultat la reprise des activités qui existaient il y a quelques années et le développement d'autres industries.

Vous avez bien voulu m'inviter à cette conférence de presse en me priant de vous poser toutes les questions susceptibles de nous éclairer sur vos projets et leur réalisation.

La conversation à bâtons rompus que nous avons eue dimanche soir et votre exposé de ce jour m'ont permis de comprendre les grandes lignes de votre programme, mais quelques points restent pour moi encore obscurs et j'aimerais que vous m'éclairiez à ce sujet :

Q. - A combien estimez-vous le coût de l'aérodrome pour avion gros porteur à réaction ? Cet aérodrome sera-t-il complètement équipé (tour de contrôle, radar, aérogare, etc.) ?

R. - 400 millions de francs congolais - Oui.

Q. - Je suppose que la construction d'une piste d'atterrissage d'un avion à réaction de très gros tonnage pose des problèmes ? Y a-t-il eu une étude préliminaire de cette plaine ? Quand a-t-elle été faite ? Des géologues et des géotechniciens ont-ils étudié les sols ? Un levé topographique a-t-il été fait ? Quelle sera la longueur de la piste ? Où sera-t-elle située ?

R. - Etudes faites avant l'indépendance. Aérodrome situé à Mudaka à 19 km. de Bukavu ; accessible aux DC 3 à fin avril 1965 et aux Boeing dans 18 mois.

Q. - Savez-vous que la CIMENKI ne peut produire que 5.000 tonnes de ciment par mois ?

R. - La production possible sera de 7.000 tonnes/mois.

Q. - Etes-vous au courant que des rizeries existent au delà de Mwenga ? Si oui, la construction de nouvelles usines ne risque-t-elle pas de concurrencer les usines existantes ? Ne serait-il pas plus rationnel de remettre les usines existantes en état de produire plutôt que d'en construire de nouvelles ?

R. - Protestations de la part du public ; j'avais, en effet, perdu de vue qu'au delà de Mwenga ce n'est plus la Province du Kivu-Central.

Q. - Vous allez commencer la construction de l'usine à thé de Mwenga ; vous m'avez dit que le tiers du matériel existait sur place et que vous amenez les 2/3 ; puis-je savoir la méthode d'usinage que vous comptez appliquer à Mwenga ? Il m'a été dit que le thé en provenance de cette usine était déjà vendu ; est-ce exact ? Je crois que les plantations de thé existant à Mwenga ne sont plus entretenues depuis 1960 ; Connaissez-vous la superficie plantée ? Mon expérience me pousse à vous signaler que si vous construisez

une usine à thé en deux mois il faut aussi que les plantations existantes vous apportent des feuilles de thé à partir de mars 1965 ; or, il faudra d'abord rechercher ces plantations dans une brousse de 4 ans, débrousser, labourer, refaire les routes intérieures et recevoir tous les théiers qui doivent atteindre 3 à 4 mètres de haut ; le recepage fini, il faudra attendre le recrutement des branches latérales, reformer les tables de cueillette, bref, je crains qu'un minimum de 2 ans ne soit nécessaire avant d'envisager une exploitation normale de cette usine. Vous auriez déjà constitué une coopérative d'exploitation de cette usine, est-ce exact ?

R. - Les plantations existantes ont été abandonnées parce qu'il n'y avait pas d'usine. La reprise de l'entretien des plantations ne pourra se faire que quand le planteur verra que son usine existe et c'est la raison pour laquelle on construit l'usine d'abord. Le président de l'UPPKI devrait, lui, connaître les superficies plantées. La Coopérative est à l'état de projet.

NOTE : Je crois qu'il y a eu un malentendu quand on m'a re-

(Suite en page 5)

Pour la relève de l'économie du Kivu

(suite de la page 5)

D'autre part les interventions de M. Meurice représentant des Colons furent interprétées de plusieurs façons par les Congolais qui ont considéré M. Meurice comme opposé à la relève de l'économie du Kivu.

Le premier point abordé par le conférencier, fut la construction de l'aérodrome de Mudaka.

AERODROME

Le gouvernement Central, déclara M. Delporte, a donné son accord pour une piste d'aviation pour gros porteurs c'est-à-dire Boeing, à 10 kms de Bukavu, direction Cimenki. Cette piste d'aviation sera effectuée en deux phases. La première immédiatement pouvant recevoir les DC 3 et C 130 et je le souhaite ce premier appareil pourra se poser fin avril. M. Delporte a, en outre fait remarquer que le Gouvernement Central avait mis à sa disposition des capitaux et que de son côté il avait mis une grosse partie du matériel. Ce matériel, a-t-il précisé, consiste en bulldozer, Cater Pillar D 9, turn a pull, Scraper etc...

Selon le projet, la deuxième phase sera l'allongement de cette piste pouvant donner une piste internationale qui évitera les transits dans le Burundi qui actuellement évidemment pose des problèmes très très délicats.

Si tout va bien, d'après les promesses formelles de M. Delporte, la première phase sera terminée fin avril pour DC 3 et C 130, tandis que la deuxième phase demandera 18 mois de travaux de construction.

AXE ROUTIER BUKAVU-KINDU

Le conférencier a signalé ensuite que le gouvernement central tenait une importance capitale à l'axe routier Bukavu-Kindu, axe qui, malheureusement, n'est pas actuellement possible à réaliser malgré le matériel et les capitaux que disposent la société SOCOTRAP, à cause de l'insécurité. Toutefois, M. Delporte a rectifié : nous envisageons de commencer ces travaux Bukavu-Mwenga et peut-être Kamituga. Peut-être l'avenir nous réservera-t-elle la chance et que les mulelistes auront disparus. Ceci est la partie financée du gouvernement central.

USINES INDUSTRIELLES

C'est alors que M. Delporte aborda le deuxième point très important qui est la partie financée et dont les capitaux sont français.

Un certain nombre de Français, a-t-il dit, ont mis à la disposition du Congo des capitaux et du matériel. Leur utilisation est prévue pour créer des usines, en particuliers usines à thé, rizeries, une usine d'amidon et une huilerie à base d'arachides.

Et M. Delporte d'enchaîner : « J'aurais évidemment, pour réaliser cette tâche très difficile, besoin de la coopération des industriels, des planteurs actuellement installés au Kivu qui ont été très éprouvés ces derniers temps et je vous promets, vous pouvez, je pense, me faire confiance, je vous aiderais dans tous les domaines et financiers et matériels.

D'autre part des marchés pour l'exportation sont déjà en cours avec la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et peut-être l'Angleterre ».

CONSTRUCTION POUR LOGEMENT DES CONGOLAIS

Le programme de SOCOTRAP allait s'allonger encore, car, d'autre part, nous confia M. Delporte, le Gouvernement Central m'a demandé et surtout Son Excellence Mambolé de voir une solution de logements pour les Congolais ici à Bukavu. J'ai fait une petite visite et me suis aperçu avec horreur qu'il y avait des bidonvilles ou l'hygiène n'était pas respectée et vraiment au 20^{ème} siècle c'est décevant. Nous avons donc pris la décision de construire 1000 logements pour les Congolais. Ce seront des habitations absolument indépendantes, je ne dis pas que nous allons construire des palais ce seront des habitations genre HLM d'Europe ou de petites villas et je crois que nous allons pouvoir réaliser environ 50 logements par mois. Evidemment là aussi j'aurais besoin des entrepreneurs qui sont sur place et je leur donnerai toute possibilité de réussite.

Pour la réalisation nous allons évidemment réduire le chômage et j'envisage dans l'immédiat c'est à dire dans le courant de janvier de faire une embauche de 2.000 chômeurs environ. Je sais qu'il y a ici beaucoup plus de 2.000 chômeurs mais enfin ce sera quand même 2.000 personnes qui ne penseront pas à partir dans la zone rebelle.

CULTURES MARAICHÈRES

Le conférencier allait nous faire connaître une deuxième confidence. C'est pourquoi dit-il, D'autre part j'ai aussi un programme pour relancer l'économie et un programme de vente des produits maraichers. J'ai l'accord officieux, ce n'est pas l'accord définitif mais je pense le réaliser de faire venir deux fois par semaine des avions DC 3 sur Kamembe en attendant notre piste terminée et DC 6 sur Goma pour alimentation des légumes pour Léopoldville.

« LE GOUVERNEMENT CENTRAL A CETTE FOIS-CI SONGÉ AU KIVU »

La parole fut ensuite donnée à M. Dieudonné Boji, ministre de l'Intérieur, qui parla au nom du Gouvernement provincial.

« Tout d'abord je tiens à remercier le Gouvernement Central qui cette fois-ci a songé au Kivu. C'est depuis bien longtemps, avant l'indépendance, que le Kivu a toujours demandé la construction d'un aérodrome dans la région du Kivu. Cet aérodrome qui a une importance tant stratégique qu'économique nous l'avons sollicité en vain. Il a fallu l'avènement du gouvernement du Salut-Public pour que nous soyons exaucés. Notre reconnaissance va directement au Premier Ministre, au Ministre des Travaux Publics et au Ministre des Affaires Sociales ici présent.

S'adressant à M. Delporte, M. Boji fit remarquer que les activités que ce dernier allait entreprendre, en accord avec le Gouvernement Central, n'était pas seulement une récompense, puisque tous les travaux entrepris allaient donner du travail et du pain aux hommes du Kivu, aux guerriers et développer l'économie de la province. « Mais, ajouta l'interlocuteur du gouvernement, c'est aussi et

surtout une arme puissante contre les rebelles nous avons beau combattre les rebelles si après cela ceux qui les ont combattus n'ont pas à manger risquent de passer du côté de la rébellion.

C'est donc une arme très puissante que vous venez de nous procurer et nous ne pouvons que vous en remercier.

Votre arrivée au Kivu, M. le Directeur Général était pour nous, pour le Gouvernement de la Province et pour sa population une récompense pour les efforts de celle-ci. C'est une récompense puisque cette population qui a lutté a besoin de constater que le Gouvernement Central n'est pas ingrat. Que le Gouvernement Central s'occupe d'elle, qu'elle n'est pas oubliée. Vos activités ne constituent pas seulement une récompense puisque vous allez donner du travail et du pain. Avant que M. Meurice, représentant des colons ne prenne la parole, M. Mambolé, ministre des Affaires Sociales du Gouvernement central fit connaître à l'assistance que M. Delporte était en mission officielle et qu'il était appuyé totalement par le Pouvoir Central pour les entreprises qu'il prévoit.

Pour les travaux d'ordre privé, a ajouté M. Mambolé, en tant qu'originaire du Kivu je ne puis qu'appuyer M. Delporte parce qu'il va nous aider d'abord à combattre la rébellion autrement que par les armes. Il va donner du travail aux chômeurs, donner du pain aux pères de famille qui ont des enfants et des épouses. Personnellement je dois appuyer M. Delporte parce qu'il m'aide dans mon programme d'Affaires Sociales. Nous avons, nous, comme champs d'activité la misère et cette misère provient d'un groupe de population qu'on appelle chômeurs.

Gervais RUBANGO

Les jeux politiques au Kivu-Central

QUI SERA GOUVERNEUR?

Une fable de La Fontaine nous conte que deux pèlerins se disputaient un jour une huître et se la disputèrent tant qu'un troisième survint et s'empara de l'huître pendant que les antagonistes continuaient à se quereller. Ce fut lui qui la mangea. Ainsi en est-il souvent au Kivu, en matière politique.

Pendant la première législature, les enfants de ce pays se sont tellement disputés entre eux, dans des querelles vaines comme celle qui opposa certaines personnes de Kabare à d'autres, que la province fut plus longtemps dirigée par des Congolais de l'extérieur que par ses propres fils.

La même chose va-t-elle se reproduire, cette fois au sein du parti Reco/Conaco ?

La semaine dernière, nous écrivions que ce parti disposait à l'Assemblée provinciale d'une majorité absolue qui lui permettait d'y faire la loi et, notamment, d'élire le futur Gouverneur de la Province en son sein. Et nous ajoutions, par discrétion, que nous n'aborderions pas ce dernier sujet pour laisser toute liberté aux membres du Reco-Conaco à qui revenait la désignation d'un candidat à la première magistrature de la Province.

Malheureusement, la belle u-

nanimité ne se fit pas et les discussions tournèrent autour de trois noms que, par souci d'information, nous devons citer ici. On a donc parlé au sein du Reco, comme candidats au poste de Gouverneur, de MM. Malago, Boji et Chyromod. Tous trois sont des candidats de valeur et méritent la direction de la Province pour des raisons particulières qui sont évidentes.

Malheureusement la Constitution ne prévoit pas trois gouverneurs par province, mais bien un seul. Et dans ces conditions il faut absolument choisir.

Pour ce faire, il existe des critères de discrimination que les conseillers provinciaux qui sont tous des gens intelligents, doivent prendre en considération. D'abord et avant tout, ils doivent se persuader de l'importance de leur choix : ce n'est pas une plaisanterie politique que le choix du Gouverneur. Pratiquement c'est lui qui restera, inamovible, à la barre de la Province durant cinq ans : plus question de le renverser par un vote de méfiance si sa figure

ne plaît plus ou si on est mécontent de sa gestion ! Ensuite, les conseillers doivent voir l'intérêt de la Province et du pays dans son ensemble. C'est-à-dire que la distribution des postes doit se faire d'une manière équilibrée, sans tenir compte de contingences tribales mais en se persuadant de l'importance de la clef de voûte qui est le Gouverneur. Enfin, il y a des règles de bases qui s'imposent : comme par exemple la volonté des électeurs. M. Boji, a recueilli 8231 voix préférentielles : c'est une marque indéniable de sa popularité et du désir des électeurs. Ce n'est pas essentiel, mais c'est tout de même déterminant... Il y a aussi le caractère, l'honnêteté, l'intégrité du candidat à prendre en considération.

Comme cela s'impose dans le jeu démocratique, c'est finalement l'Assemblée provinciale qui décidera lors de sa prochaine réunion. Il n'en reste pas moins que si le Reco-Conaco se mettait d'accord sur un nom et votait en bloc pour

(Suite en page 6)

QUI SERA GOUVERNEUR ?

(Suite de la page 1)



M. Boji sera-t-il Gouverneur ? ...

lui, son candidat aurait la certitude de passer. Tout dépend donc de la manière dont ce parti maintiendra son homogénéité et imposera une discipline de vote à ses conseillers provinciaux. Comme le vote est secret, ce n'est finalement qu'après le dépouillement des élections au sein de l'Assemblée que l'on verra clair. Il est cependant permis aux observateurs de noter que si la division demeurerait au sein du Reco-Conaco ou si les conseillers de ce parti votaient en ordre dispersé, la fable de la Fontaine, pourrait bien se renouveler : pour n'avoir pas pu se mettre d'accord sur le nom d'un candidat commun Reco pour le poste de Gouverneur, les conseillers Reco se retrouveraient devant un Gouverneur extra-Reco ! Et c'est ici que Jean Miruho garde encore quelques chances de tirer les marrons du feu à son profit.

Ses chances sont néanmoins minces depuis que le Reco a décidé mercredi soir, de désigner et de soutenir au poste de Gouverneur la candidature d'une personnalité qui ne serait ni M. Malago, ni M. Boji, ni M. Chyromod, mais un out-sider qui mettra tout le monde d'accord : il s'agit de M. César Kajemba qui fut secrétaire d'Etat à la Justice dans le dernier gouvernement Adoula. Voilà sans doute celui qui sera finalement le futur Gouverneur.

La Parole est maintenant à l'Assemblée provinciale !



... ou M. Miruho tirera-t-il les marrons du feu ?

Les chefs coutumiers veulent la paix et l'entente avec les élus

Sur demande des chefs coutumiers qui se sont rencontrés à Bukavu pendant quatre jours la semaine dernière, tous les chefs coutumiers et les élus de la province du Kivu-Central se sont réunis en séance plénière, à l'Assemblée provinciale, a présidence de M. Dieudonné Boji, ministre des Affaires Intérieures. Participaient également à cette assemblée, M. Pierre Simon Malango, gouverneur de la province, M. Alois Amerikani, commissaire de District et M. Directeur provincial de l'Intérieur.

Ouvrant la séance, D. Dieudonné Boji a fait savoir que depuis longtemps les chefs coutumiers, au cours de leurs réunions, ont exprimé le désir de prendre contact avec les élus. Il a, en outre, fait remarquer que le but de la séance du vendredi le 22 mai, était d'abord de présenter les nouveaux élus aux chefs et notables coutumiers et vice-versa afin qu'ils se connaissent mutuellement.

Avant que la deuxième législature ne commence, a-t-il précisé, il faut que les deux factions, c'est-à-dire les chefs coutumiers et les élus s'unissent pour pouvoir construire une province forte, prospère et paisible, une province dont les enfants, tous les enfants s'entendent et s'entraident.

M. Boji a regretté ensuite que depuis les cinq ans d'indépendance, les élus se soient dans la plupart des cas éloignés des chefs coutumiers et de leurs électeurs, de la population rurale. Comme les chefs coutumiers ont toujours été les ennemis de la rébellion, a enchaîné le ministre de l'Intérieur, tous les élus doivent, en conséquence soutenir leur action.

En résumé, a terminé le ministre Boji, les Bami et les chefs coutumiers ne désirent que la paix, voir les politiciens renoncer à la soif d'argent et des privilèges. Il a également dit que les chefs coutumiers supplient les élus de ne pas représenter, aux institutions législatives, des personnes en tant qu'individus, ni des partis, mais bien la population entière. Pour ceux qui iront à Léopoldville, les tenants du pouvoir coutumiers demandent que les premiers restent solidaires et forment un seul bloc qui aura un seul chef de ligne comme le font les Bakongo et les Katangais.

Parlant au nom des chefs coutumiers qu'il présidait ce jour-là, M. Pierre Ndatabaya, chef de Ngweshe, a précisé que les chefs ont besoin de l'aide de la part des élus, pour diriger les chefferies et les secteurs, pour sauver la province de l'anarchie et du désordre et pour bâtir un progrès durable dans l'union entre tous.

M. Edmond Rudahindwa, un

des élus et ancien ministre du Gouvernement Central a déclaré aussi que tout le monde veut la paix. Il a ensuite félicité les chefs coutumiers qui, malgré leurs pouvoirs différents, malgré l'intensité diverse de leur population, malgré l'étendue inégale de leurs chefferies ou secteurs, ne se sont jamais livré bataille entre eux-mêmes, tandis que les politiciens se détruisent continuellement et cherchent toujours à se renverser les uns les autres. C'est pour cela que M. Edmond Rudahindwa a supplié les chefs présents à l'Assemblée de conseiller et de faire comprendre à leurs enfants, c'est-à-dire à leurs habitants que l'entente entre eux ne ferait que profiter à toute la population et qu'au contraire les querelles stériles et les haines destructives n'appuieraient que les œuvres nocives des ennemis du pays.

Faisant allusion à la formation du gouvernement, M. Boji a regretté que tout le monde veut être gouverneur et que même au sein du parti sorti majoritaire plusieurs candidats se disputent le gouvernorat. Mais il a ajouté qu'heureusement ce parti était déjà arrivé à une solution et a retenu la candidature d'un seul.

Bien entendu il s'agissait du RECO.

C'est d'ailleurs pour cela que, les élus des autres partis et quelques chefs coutumiers, dont notamment MM. Kititwa Jean Marie Kajangu Pierre, Bisimwa et le chef Moligi ont exigé que si réellement le RECO veut aboutir à une entente et former un gouvernement, il fallait faire appel à tous les partis et installer un gouvernement homogène. M. Bisimwa, a, en outre, ajouté que le problème de Goma-Rutshuru n'ayant pas encore été légalement résolu, il ne fallait que les élus de Goma-Rutshuru siègent ni au Kivu Central ni au Nord-Kivu. C'est pour cela que M. Etienne Chyromod a suggéré au gouvernement actuel de téléxer à Léo pour avoir des précisions à ce sujet.

Deux autres chefs coutumiers, ont demandé aux nouveaux élus d'entretenir régulièrement des contacts avec leurs électeurs et de soutenir les autorités coutumières protectrices et conservatrices de la sagesse bantoue. Ils ont également suggéré à celui qui va former le gouvernement qu'il installe une équipe de coalition.

Après ces échanges de vues, les chefs ont continué la séance, cette fois-ci close pour désigner ceux qu'ils présenteront pour la cooption à l'Assemblée, à la Chambre des Représentants et au Sénat.

Gervais RUBANGO

Faudra-t-il que le Kivu soit gouverné par un non kivutien?

Dans notre dernière édition nous nous demandons qui serait finalement gouverneur. Nous avons cité expressément les noms de MM. Boji, Malago, Miruho, Kajemba et Chyromod. Nous espérons que cette semaine-ci nous allons connaître celui qui sera proposé comme gouverneur.

Au contraire, les événements tels qu'ils se passent et les démarches telles que les effectuent les « politiciens », n'ont pas encore déterminé d'une façon claire qui prendra les rennes de la province.

Tout juste après l'annonce des résultats électoraux, des rumeurs, les uns invraisemblables, les autres fondés, circulaient dans la ville de Bukavu. On disait même qu'à peu près treize personnes se seraient portées comme candidats au governorat de la province.

Quels sont ces candidats ?

Nous ne les connaissons pas tous. Personne n'ignore qu'ici à Bukavu beaucoup de choses se passent dans les coulisses.

Ce que nous savons seulement c'est qu'aucun parti n'est jusqu'à maintenant parvenu à arriver à un compromis net. Les membres d'un même parti se disputent le poste, se dénigrent et s'accusent mutuellement. D'autres procèdent par des campagnes parfois malhonnêtes vis-à-vis de leur parti, font opposer les uns aux autres. Tantôt certains candidats retirent leur candidature pour la reposter le lendemain, soit pour faire échouer un tel en diminuant ses chances soit par simple caprice, soit pour semer une confusion au sein du parti.

Qui sera gouverneur ? C'est encore un mystère. Tout change bien dans ce Kivu. Celui qui vous dit ceci maintenant, dès qu'il rentre chez lui ou lorsqu'il se trouve dans un autre milieu, agit différemment. C'est ce qui est arrivé dans certains partis. C'est ainsi, par exemple, parmi ceux qui vous racontent qu'ils sont parvenus à une entente au sein d'un parti que les prétendants au governorat ont cédé le poste en faveur d'un seul leader, continuent tout de même, chacun séparément, à

mener une campagne personnelle ouverte sournoise pour que ce ne soient qu'eux qui « passent ».

Nombreux sont ceux qui ne sont pas sincères et courageux pour avoir la force de ne voir, avant tout, que l'intérêt général de la province. Les matérialistes et les assoiffés du pouvoir et des honneurs sont légion dans notre pays. C'est d'ailleurs cela qui a perpétué le chaos dans le Congo.

Il y a un fait certain : l'ASCCO ne souhaite que voir les dissensions ne perpétuer au sein des partis et plus particulièrement dans le RECO sorti vainqueur aux élections législatives. Plus il y a de candidats du même parti, disent les observateurs, plus les chances de l'ASCCO pour former le gouvernement deviennent grandes. C'est la tactique que ce parti semble d'ailleurs vouloir épouser.

La masse ne s'intéresse pas aux disputes ou discussions des « politiciens ». Ce qu'il lui faut, c'est d'avoir vite un gouvernement dont le chef serait un homme dynamique et non un égoïste ou un profiteur. Une inquiétude s'implante dans la population du Kivu. Si les politiciens continuent à se chamailler, et si le gouverneur nommé par le Chef de l'Etat n'obtenait pas la confiance et l'appui de la majorité des conseillers provinciaux, qu'arrivera-t-il ? La nomination d'un gouverneur non originaire du Kivu ? Cela ne satisferait pas la population qui sait très bien que ce système a souvent ruiné l'économie des régions frappées par cette mesure.

Si « seuls ceux-là sont dignes de vivre, comme le disait Th. Roosevelt, qui n'ont pas peur de mourir, nous pourrions dire, à notre tour, que seuls ceux-là ont vraiment mérité la confiance que la population a mise en eux en les élisant, qui sont prêts à s'effacer quand l'intérêt majeur de la province le commande.

Comme on le dit en mashiki « hllwira babirhi na muguma ahiheke », ce qui veut dire que même si deux personnes se disputent pour un seul objet, c'est toujours l'un qui l'emporte finalement.

Gervais RUBANGO

L'Assemblée provinciale siège enfin!

Reportage de Gervais Rubango

Mardi 8 juin, l'Assemblée provinciale du Kivu Central a siégé pour la première fois, à 9 h. 55, sous la présidence du Secrétaire général de l'Assemblée, M. Jean Batibuka.

Sur 55 députés qui doivent siéger, 42 étaient présents.

Parlant au nom du personnel administratif de l'Assemblée, M. Batibuka a remercié l'Assemblée sortante pour sa compréhension et s'est ensuite félicité d'être parvenu à organiser et à stabiliser le bureau de l'Assemblée avec le concours de tous ses collaborateurs.

Le secrétaire général a continué son exposé en définissant la Démocratie, qui, tout en n'étant pas lâche, c'est-à-dire arbitraire, doit respecter la loi.

« a) qui permet la participation active du peuple à sa propre conduite, à l'aménagement de ses destinées par le suffrage universel libre et sincère, par l'orientation populaire de la législation, par le contrôle assidu des actes des dirigeants favorisés par l'exercice certain du droit de libre critique et d'opposition ;

» b) qui relève la dignité de l'être humain en exaltant les droits fondamentaux de l'homme ;

» selon laquelle le peuple assure le gouvernement par la majorité, tout en sauvegardant les droits de la minorité ».

LES QUALITES INDISPENSABLES POUR LES ELUS

Enchaînant son exposé, M. Batibuka a décrit, d'une façon très claire, les qualités indispensables pour les élus et les dirigeants du

peuple, s'ils veulent s'acquitter de leur responsabilité et rendre la population heureuse. Il a cité notamment :

1) Honnêteté.

« La malhonnêteté a dit M. Jean Batibuka, ne peut rien réaliser en faveur du peuple. Elle peut fournir des avantages déshonorants à quelques individus et créer leur bonheur personnel... mais qui peut être fugace.

» Le bien commun ne peut être réalisé par des hommes incapables de comprendre la valeur de leur serment, par des hommes dépourvus de sentiment de l'intégrité et de la fidélité ».

2) Pureté ou bonne moralité politiques.

Pour ce point, le Secrétaire général a fait remarquer que tout les régimes des pays civilisés proclament comme conditions de participer à la conduite de l'Etat de

(Suite en page 6)

battu par l'anarchie, ils se demandent surtout si la constitution sera suivie et appliquée à réalité des choses. Les Congolais eux-mêmes attendent de nouveaux élus ce qu'ils ont attendu et désiré depuis le jour où ils ont demandé de diriger leur destinée. Cependant ils attendent avec appréhension. Ils craignent que les nouveaux élus ne soient comme leurs prédécesseurs « défaillants », la défaillance étant contagieuse actuellement au Congo. En effet, en faisant leur campagne électorale, les anciens élus ont promis de rendre heureux les électeurs en leur procurant du travail, des études gratuites pour leurs enfants, une application rigoureuse de la Justice etc...

Les nouveaux élus ont fait de même, ils ont dit qu'ils feraient mieux que les précédents. Nous sommes sceptiques. Seulement, la nouvelle Constitution, bien qu'elle présente quelques imperfections, constitue une garantie pour que les nouveaux dirigeants ne marchent pas contre la loi.

Après avoir livré mes impressions sur les élus de deux législatures, je voudrais aborder directement les problèmes congolais, pro-

(suite en page 10)

L'Assemblée provinciale siège enfin!

(suite en page 4)

faire preuve d'une dignité morale.

3) Patriotisme.

L'orateur, abordant la troisième qualité indispensable pour les élus et les dirigeants, a dit que « pour bien servir le pays ou la province, il faut lui être attaché ».

4) Capacité et Energie.

« Il faut de l'énergie, a précisé M. Batibuka, parce qu'un peuple jeune a besoin de sentir sur lui et autour de lui l'autorité. Cette autorité est celle d'un homme fort et juste. Le gouvernement actuel doit être ferme, avoir la force d'âme, une volonté de préparer les destinées du peuple et de l'y orienter avec compétence ».

5) Générosité.

Développant ce point, le Secrétaire général de l'Assemblée provinciale, a affirmé que « le sens du sacrifice nous sera nécessaire. « Tout pour le bien général », voilà la devise honorable.

» La générosité est soulignée par l'amour, l'attachement à autrui, à la société, à la province avec la volonté de lui être utile, de le rendre heureux et le vœu ardent qu'il prospère.

» La générosité, enchaîna-t-il, soustrait l' élu et tout gouvernant de la propension à l'indifférence.

» L'amour absolu, disent Paul Campbell et Peter Howard, est « une passion militante qui mobilise toutes les forces morales disponibles pour apporter à un homme, une classe, une race, un pays, le changement dont ils ont besoin. C'est une poussée dynamique qui anime la lutte tenace, disciplinée, totale pour refaire le monde ».

6) Activité et Assiduité.

Pour appuyer cette dernière qualité, M. Batibuka dit que « l'activité est aussi un caractère important de l'homme placé à la direction de la chose publique ».

DES LITIGES NON MOINS AGAÇANTS

Le problème des élections législatives ne sont pas jusqu'à maintenant résolus. C'est ce que nous a déclaré M. le Secrétaire général de l'Assemblée qui a fait remarquer que le sort des élus de Goma et de Rutshuru reste toujours confus. Comme on le sait, un referendum avait été organisé dans ces deux territoires. Le referendum se déroula à l'avantage de la province du Nord-Kivu. Mais quelques jours après, le referendum devait être condamné par le Cour d'Appel servant de la Cour Constitutionnelle.

Il reste aussi le cas des élus de Fizi et de Shabunda, deux territoires qui étaient contestés mais qui se sont finalement prononcés pour le Kivu Central. Les documents et les informations au sujet des élections dans ces territoires n'étant pas encore parvenus à l'Assemblée provinciale du Kivu Central, on se demande comment le bureau de l'Assemblée pourra statuer en connaissance de cause.

L'exposé terminé, M. Jean Batibuka céda la place à M. Jean Miruho, nouvel élu, et doyen d'âge pour présider les débats.

EXPERIENCES INSTRUCTIVES

Avant qu'on entame les débats la parole fut d'abord cédée à M. Pierre-Simon Malago, gouverneur de la province du Kivu Central.

M. Malago adressa d'abord ses chaleureuses félicitations aux nou-

veaux élus tout en leur souhaitant du bon travail dans leur mandat politique.

Sans équivoque, le Gouverneur de la Province mit en garde les élus, en les avertissant qu'une lourde tâche les attendait. Il ajouta toutefois qu'il espérait que les expériences déjà vécues depuis l'indépendance permettront à la nouvelle Assemblée et au gouvernement qui sera constitué de faire mieux que leurs prédécesseurs, « c'est pourquoi enchaîna-t-il, il faut mettre plus du sérieux dans le choix des futurs dirigeants qui doivent posséder les qualités nécessaires pour gouverner et représenter valablement le peuple.



M. Jean MIRUHO
Président du Bureau provisoire
de l'Assemblée.

Ensuite, M. Malago exposa le bilan de son mandat. Il résuma tous les malheurs que les habitants du Kivu Central ont connus, par la rébellion, notamment dans le Territoire d'Uvira, puis par les troubles causés dans les territoires de Goma et de Rutshuru, par les terroristes entretenus par le trésor de la province du Nord-Kivu ».

Parlant des conséquences de la rébellion, le Gouverneur de la province, demanda un recueillement d'une minute de silence, en mémoire et en l'honneur de tous les compatriotes tués par les rebelles pour avoir dit « NON » au mule-isme.

Parlant du redressement de la province, M. Malago déclara que le régionalisme doit être banni pour être remplacé par le patriotisme qui ne voit que les intérêts de l'ensemble du pays en général et de la province en particulier.

Pour porter remède aux difficultés sociales, causées notamment par la rébellion, le chômage, la hausse continuelle des prix, le manque de vivres et de médicaments, M. Malago préconisa le relancement des entreprises et de l'industrie.

Le Gouverneur se félicita ensuite pour les travaux accomplis en peu de temps par le gouvernement qu'il présidait, en dépit des menaces incessantes de la part des rebelles encore en activité dans quelques régions de la province. C'est pour cela qu'il demanda au gouvernement qui sera constitué de poursuivre la tâche commencée par le gouvernement en place. Aux nouveaux élus il dit qu'il faut qu'ils soutiennent seulement des hommes compétents et patriotiques, dévoués à la cause du pays et de la population entière.

69

Poursuivant l'ordre du jour, l'on procéda à la constitution de deux commissions pour vérifier le pouvoir des élus, enfin que ces derniers puissent être validés au cours de la séance suivante du jeudi 10 juin.

Assemblée Provinciale

COOPTATION DE NEUF CONSEILLERS
ELECTION DU BUREAU DEFINITIF
DESIGNATION DE SIX SENATEURS

MERCREDI PROCHAIN : ELECTION DU GOUVERNEUR

Poursuivant son programme, l'Assemblée provinciale du Kivu Central s'est réunie lundi afin de procéder à la cooptation des chefs coutumiers comme députés et de valider le pouvoir des élus provinciaux.

VALIDATIONS EN CHAÎNE

Après un débat animé, les mandats de M. Martin Chishambo, Etienne Chyromod, Constantin Kurhendamuzimu, Joseph Zihali-rwa, Augustin Birere, Jacques Chidabushere et Venant Mwambali du RECO figurant sur la liste du territoire de Kabare, et MM. Edouard Itole, Protais Sumbu, Gustave Mutambala, Constantin Bahoze, Adrien Mugadja et Boniface Mazingi, également du RECO - territoire d'Uvira furent tous validés. Pour l'ASCCO ce furent MM. Lazare Kamakanda, Gérard Mungomba et Raymond Muligi du territoire de Shabunda ainsi que M. Adolphe Bwindombe, Bernard Nyantemu. Les cas de MM. Pierre Kajangu de l'UMECO, et de Thomas Barume de l'ASCCO ne soulevèrent d'objection. Ce fut alors le tour de M. Jean Vuningoma, Pascal Chirhuza, Pierre Kachungunu et Dieudonné Ruboneka dont les mandats furent également validés.

Notons que pour la circonscription électorale de la ville de Bukavu ce sont MM. Kalimbiri Donat du RECO, Jean Miruho et Gilbert Lubula de l'ASCCO ainsi que Laurent Rukeratabaro du

P.R.C. qui ont été reconnus, tandis que le P.D.C. du territoire de Mwenga sera représenté par MM. Michel Telemuka, Denis Kalenga et Marc Watukalusu. Sur la liste de l'ASCCO ce sont MM. Kimazenze Kyatangalwa Remy et Philémon Nalwihindja qui ont été validés pour le territoire de Mwenga. Le territoire de Kalehe sera représenté au sein de l'Assemblée par MM. Pierre Kubutanwa, Gaspard Bisimwa de l'Intérêt Rural, Etienne Musikami et Lazare Lufungula du RECO, et Pascal Ntambuka de l'ASCCO. Pour le territoire de Fizi ce sont les élus du RECO qui ont été validés. Il s'agit de MM. Faniel Asumani, Daniel Wilondja, Chrystophe Muluri, Justin Sadiki et Jean Abedi.

Etant donné que M. Edmond Rudahindwa avait été élu aux deux échelons, M. Louis Ludunge, son suppléant, siégera à l'Assemblée provinciale. M. Dieudonné Bobji qui a opté pour la province restera à Bukavu.

GOMA - RUTSHURU A L'ORDRE DU JOUR

Après la validation des pouvoirs des élus précités, le cas de Goma-Rutshuru retint l'attention de l'Assemblée.

Le rapport de la première Commission de l'Assemblée proposait à l'Assemblée d'attendre que le Pouvoir central statue sur la question de la sincérité, de la liberté et de la légalité des élections organisées dans les circonscriptions électorales de Rutshuru et de Goma pour valider les pouvoirs des élus de ces régions. La troisième proposition de la dite commission demandait que l'Assemblée adresse au Pouvoir central un message requérant une décision définitive et formelle sur le problème des territoires de Goma et de Rutshuru.

La deuxième Commission était par contre, plus sévère. Sa conclusion finale disait que « les élus de Goma-Rutshuru ne s'étant pas présentés à l'Assemblée du Kivu Central et étant donné qu'ils sont en train de siéger dans l'Assemblée du Nord-Kivu, la commission conclut que ceux-ci ont opté d'office pour le Nord-Kivu en conformité avec le référendum populaire en faveur de la province du Nord-Kivu, ... et qu'en conséquence la Commission propose de rejeter purement et simplement la discussion sur le problème de Goma-Rutshuru qui appartiennent par le fait même à la province du Nord-Kivu.

A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE

(Suite de la page 1)

CONSEILLERS COUTUMIERS COOPTES

Après une suspension de séance, la séance devait reprendre dans l'après-midi pour coopter les chefs coutumiers et valider en même temps leur pouvoir. Les Chefs Ntambuka, Pierre Ndatabaya, Malekani, Kabare, André Muzima, Hilario Moligi, Rubenga, Longangi et Lwanwa Abraham furent cooptés députés provinciaux.

En ce qui concerne les chefs coutumiers, le cas qui a longtemps monopolisé l'attention des élus fut celui de M. Louis Mbayu, ancien ministre de l'Agriculture dont la qualité de « notable » fut mise en doute.

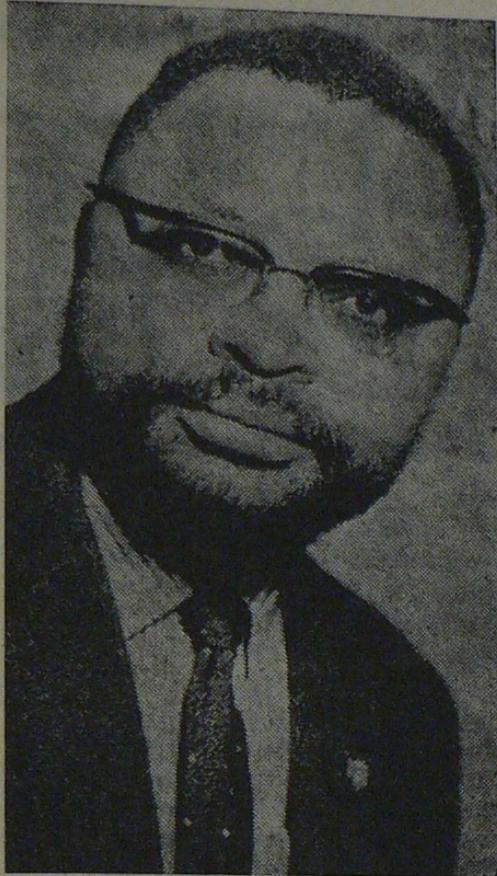
A vrai dire, la séance du lundi a été guidée plutôt par l'appartenance régionale que par la discipline de parti; ceci prouve, une fois de plus, que l'Assemblée provinciale du Kivu Central connaît probablement les mêmes difficultés que la précédente. S'il n'y eut que peu d'incidents, c'est grâce à M. Jean Miruho président provisoire, qui prouva son impartialité et sut maîtriser les conseillers.

SURPRISES OU ARRANGEMENTS ?

Reprenant ses travaux, l'Assemblée provinciale du Kivu Central a siégé mercredi 16 juin pour constituer son bureau définitif ainsi que pour choisir les sénateurs.

Etaient candidats à la présidence MM. Martin Chishambo, Birere Augustin, Laurent Rukeratabaro, Lazare Kamakanda, Thomas Barume et Gaspard Bisimwa. Comme personne parmi les candidats ne parvint à obtenir la majorité absolue ni au premier ni au second tour, ce ne fut qu'au troisième scrutin que M. Gaspard Bisimwa obtint le plus de voix, à savoir 31, faisant ainsi échouer M. Laurent Rukeratabaro qui restait encore en deuxième position.

Après l'élection du président, ce fut le tour du vice-président de



M. J.-M. Kikitwa qui est un des Sénateurs du Kivu Central.

l'Assemblée. Comme pour le président, il fut également nécessaire de faire trois tours. Ainsi que la chose était convenue — nous devions l'apprendre plus tard, c'est M. Lazare Kamakanda qui fut élu, tandis que MM. Justin Sadiki, Thomas Barume, Martin Chishambo et Laurent Rukeratabaro devaient finalement se plier devant les résultats du scrutin.

Comme il était prévu d'élire également les secrétaires parlementaires, MM. Gilbert Lubula et Adrien Mugadja furent choisis tandis que les candidatures de MM. Venant Mwambali, Lazare Lufungula et Dieudonné Ruboneka étaient rejetées.

Tout de suite après la constitution du bureau définitif de l'Assemblée, M. Jean Miruho qui présidait provisoirement à titre de doyen d'âge, céda la place au nouveau président, M. Gaspard Bi-

simwa, qui dans une courte allocution remercia les élus pour la confiance qu'ils avaient voulu placée en lui et leur demanda leur soutien dans une collaboration étroite et sincère pour l'intérêt de toute la province.

Avant qu'on ne procédât au choix des sénateurs, M. Kamakanda tint à attirer l'attention de tous les élus sur le fait qu'il fallait cette fois-ci faire attention de désigner des hommes capables de défendre réellement les intérêts de la province. M. Kamakanda faisait expressément allusion à la première législature et déclara que si le Kivu Central avait connu tant de malheurs, c'était à cause de la mésentente et du sabotage des enfants du Kivu même.

Après les votes, MM. Walubila Clément (3 voix), Jean-Marie Kikitwa (7 voix), Cyprien Rwakabuba (10 voix), Simon-Pierre Malago (8 voix) Nkubiri Philippe (2 voix) furent élus sénateurs, tandis que le Mwami Musikami passait sur la liste de chefs coutumiers.

Si nous nous sommes posés la question au début de ce paragraphe de savoir s'il s'agissait de surprises ou d'arrangements, c'est parce que tous les observateurs ne saisissent pas pourquoi le parti majoritaire, le RECO, n'a pu obtenir que deux sièges de sénateurs, alors que l'ASCCO en obtenait trois.

Les observateurs expliquent l'échec du RECO par la mésentente interne au sein du parti et par la politique de « négociation » de l'ASCCO qui est parvenu à s'attirer la sympathie d'une partie des élus du RECO, pourtant son rival.

Avant de lever la séance, le président de l'Assemblée porta à la connaissance de l'assistance les noms des candidats gouverneurs qui avaient déjà posé leur candidature. Les noms suivants ont été cités : MM. Pierre Kajangu, André Muhigirwa, Emmanuel Chirishungu, Dieudonné Boji, Pierre-Simon Malago, Mamert Lukundja et Jean Miruho.

Gervais RUBANGO

Après onze tours de scrutin: PAS ENCORE DE GOUVERNEUR!

Depuis mercredi 23 juin, l'Assemblée provinciale du Kivu Central n'a fait que tergiverser pour l'élection du Gouverneur de la Province. L'inconscience et la faiblesse aux promesses des partis ou des groupes ont été à la base des surprises et du manque d'objectivité à tel autre. Deux noms restent en piste : MM. Boji et Miruho.

La population qui attendait impatiemment de connaître le nom du nouveau gouverneur a été déçue, elle commence à craindre que la deuxième Assemblée ne soit aussi défailante que la première! Avant de présenter notre reportage, qu'on nous permette d'exprimer notre crainte pour l'état d'urgence qui pourrait menacer éternellement le Kivu Central, si l'un de candidat ne voulait pas céder de bon gré, en faveur de l'autre.

LA JOURNEE DU MERCREDI...

Comme prévu par la Constitution, huit jours après la constitution du bureau définitif de l'Assemblée, celle-ci s'est réunie le mercredi 23 juin pour l'élection du Gouverneur.

A l'ordre du jour figurait d'abord la validation des pouvoirs de deux députés, MM. Samuel Matabishi, coopté comme chef coutumier, et Albert Kabwe, premier suppléant de M. Etienne Musikami qui a opté pour l'échelon national. Le seul problème qui suscita des interventions houleuses, fut le cas de M. Louis Mbayu, qui, lors de la cooptation des chefs coutumiers, avait été classé comme premier chef coutumier, mais dont la qualité de chef a été, par après, méconnue par la majorité des conseillers provinciaux.

LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

Le deuxième point traité lors de cette séance fut l'examen et le vote de la loi constitutionnelle provinciale du Kivu Central.

les Classes Moyennes, l'Agriculture, les Paysannats, les Forêts et Flore, le Commerce Extérieur et Intérieur, etc.

6) l'Education publique, Santé publique et les Affaires Sociales.

Le Gouverneur se réservera l'Information et le Protocole gouvernemental.

LES DEBATS

Après la lecture complète du projet qui comprend plusieurs chapitres, les débats furent ouverts.

M. Dieudonné Boji attira d'abord l'attention des conseillers de ne pas se précipiter pour voter le projet ou l'amender, l'étude préalable et approfondie étant indispensable.

Par contre, M. Augustin Birere insiste sur l'urgence du vote du projet, afin d'éviter les abus éventuels que pourraient commettre le gouverneur et les ministres, si ceux-ci étaient installés sans loi

constitutionnelle.

M. Augustin Birere profite de cette occasion pour proposer à l'Assemblée de bannir pour toujours l'appellation « Classes Moyennes », ce terme étant purement et simplement colonial et n'ayant plus de sens.

M. Kachungunu qui soutint M. Birere pour le vote, proposa que l'ensemble du projet soit voté immédiatement et non pas quelques articles seulement comme l'ont proposé certains conseillers.

M. Pierre-Simon Malago intervint à son tour et fit remarquer que ce n'est pas l'Assemblée qui attribue les portefeuilles mais que cela est de la compétence du futur gouverneur.

M. Gilbert Mweze s'attaquant aux anciens conseillers, députés ou sénateurs réélus, demande aux nouveaux de ne pas se laisser séduire par les anciens pour lesquels les tergiversations sont devenues monnaie courante. Cette remarque suscite, bien entendu, une réaction des visés.

Enfin, comme tout le monde ne pouvait se mettre d'accord pour le vote de ce projet qui comprend beaucoup d'articles à discuter un par un, alors que l'élection du gouverneur est plus pressante, la discussion du projet est remise à une date ultérieure.

INCONSCIENCE POUR L'ELECTION DU GOUVERNEUR ?

C'est alors que vint l'élection du gouverneur. Tout le monde se demandait qui allait être élu. Franchement parlant, il régnait un climat d'inquiétude générale et d'incertitude. Tout le monde savait que les conseillers n'ont jamais été tous toujours fidèles à leurs engagements politiques. Les Congolais changent de partis ou passent d'une politique à l'autre comme ils changent de chemises. Ce qui fut vérifié ce mercredi 23 juin.

On remarquait également une mauvaise volonté de quelques con-

(Suite en page 10)

Suspense à l'Assemblée Provinciale

(suite de la page 1)

seillers. Le Président de l'Assemblée ainsi que quelques députés le signalèrent à plusieurs tours, mais sans être suivis. M. Gaspard Bisimwa ainsi que M. Martin Chishambo déclarèrent plus d'une fois que les conseillers élus avaient déçu la masse des électeurs qui attend un bon travail et non pas un sabotage et une mésentente entre leurs représentants à cause de la recherche des intérêts personnels et égoïstes.

LES RESULTATS DES VOTES

Les scrutins qui avaient été suspendus après le troisième tour pour permettre aux conseillers de se consulter, n'aboutirent finalement à aucun résultat positif. Le seul candidat qui retira sa candidature fut M. Pierre Kajangu, en faveur de M. Jean Miruho. Il y avait 55 votants : au troisième comme aux tours suivants, personne ne parvint à décrocher les 38 voix minima prévues par la Constitution, c'est à dire 2 tiers + 1 des participants aux votes. La séance fut donc suspendue à 17 heures pour recommencer le lendemain.

Voici les résultats des votes de mercredi :

Candidats	1er t.	2e t.	3e t.	4e t.	5e tour
Kajangu Pierre	5	x	x	x	x
Muhigirwa André	0	0	x	x	x
Chyromod Etienne	8	6	x	x	x
Miruho Jean	9	16	28	26	26
Boji Dieudonné	14	20	27	26	26

Chirishungu B. Emmanuel	0	0	x	x	x
Malago Simon-Pierre	17	13	x	x	x
Zihindula-Munyi Isidore	0	0	x	x	x
Nalukundja Mamert	0	0	x	x	x
Bulletins nuls	2	0	0	3	3

...ET CELLE DE JEUDI

PAS PLUS D'ESPOIR QU'AVANT

Pour ne pas perdre le temps (sic), l'Assemblée, dès l'ouverture de la séance, recommence à voter, ce qui donne les résultats suivants :

Candidats	6e t.	7e t.	8e t.	9e t.	10e t.	11e tour
Boji Dieudonné	33	31	33	30	31	30
Miruho Jean	22	23	21	25	24	25
Bulletins nuls	0	1	0	0	0	0
N'a pas voté	x	1	x	x	x	x

LES DEBATS

Avant de suspendre la séance pour environ 1 h. 30 il eut peu d'interventions. Mais après la reprise de la séance, les débats furent plus houleux et parfois désordonnés.

Ce fut le cas pour M. Martin Chishambo à qui le Président de l'Assemblée retira la parole suite à une protestation catégorique des deux candidats, en l'occurrence MM. Boji et Miruho que M. Martin Chishambo avait accusés d'être à la base de certains malheurs qu'a connus le Kivu Central à cause de leur « orgueil ».

Le Mwami Alexandre Kabare inquiet, a regretté que les conseillers se tourmentent pour des ba-

gattes. « Les deux candidats sont des enfants du même pays, qui travaillent dans un même pays pour l'avenir de la population du même pays », a dit précisément le Mwami Kabare qui a proposé que les deux candidats se consultent et que l'un d'eux cède bénévolement pour l'intérêt du pays.

Les orateurs suivants, dont les principaux furent MM. Etienne Chyromod, Gaspard Bisimwa, Laurent Rukeratabaro, Pierre Kajangu, Dieudonné Boji, Martin Chishambo et Augustin Birere ont suggéré alors que la séance soit ajournée afin de permettre aux groupes et aux partis politiques de se consulter pour parvenir à un compromis recevable et pouvant sauver l'avenir du Kivu Central. Il a donc été décidé de reprendre les séances, lundi 28 juin.

Espérons enfin que nos élus seront cette fois-ci guidés non pas par l'amour-propre, mais par l'intérêt de toute la province.

Gervais RUBANGO

IMPASSE TOTALE

Les partis Reco et Ascco maintiennent leur position

On dit au loup : « Pourquoi suis-tu ces agneaux ? » Il répond : « La poussière qu'ils soulèvent est bonne pour mes yeux ». (Proverbe égyptien).

Au fur et à mesure que les séances de la session extraordinaire de l'Assemblée provinciale du Kivu central se succèdent, l'inquiétude grandit, la déception trouve sa justification. La masse se demande où l'amènent ses élus. Les élus conscients de l'avenir de la province sont indignés de la mauvaise foi de leurs collègues « honorables ». Et les ennemis de la province se préparent à fêter la défaillance de notre Assemblée.

Quand nous disons que tout le monde est inquiet, nous nous basons sur les résultats négatifs des votes pour la désignation du gouverneur, et aussi sur les rencontres entre groupes opposés et entre les dirigeants des partis politiques, rencontres qui hélas n'ont encore jusqu'à maintenant donné aucun fruit.

L'hypocrisie, certes, se manifeste ouvertement : les chiffres changent tour à tour comme la température. Quand on demande justement à un conseiller pourquoi il soutient un tel pour l'abandonner au scrutin suivant, il reste ébloui. Nous comprenons donc que le proverbe égyptien précité est mûr et plein de sens. « On dit au loup : « Pourquoi suis-tu ces agneaux ? » Et lui de répondre : « La poussière qu'ils soulèvent est bonne pour mes yeux ». Autrement dit : la confusion qui perdure pour la désignation du gouverneur, ne peut trouver sa base que dans la

satisfaction, si satisfaction il y a, pour les gens qui essaient de se venger par tous les moyens sur des faits même sans importance ou d'autres qui cherchent à « profiter », étant esclaves de la corruption.

L'égoïsme ne joue pas moins un rôle dans l'impasse dans laquelle se trouve l'Assemblée provinciale du Kivu central.

Certains députés, quand ils constatent que tel ou tel a plus de chances de réussir, à cause de leur égoïsme, deviennent alors le chat du proverbe égyptien auquel on avait dit : « Tes excréments sont un remède ». Et quand il apprit cela, le chat fit un trou et les ensevelit.

Le manque d'amour de la Province et du Patriotisme vient en ligne des comptes qui empêchent l'Assemblée de remplir consciencieusement sa mission et les partis politiques de jouer leur rôle qui doit être constructif.

C'est ahurissant d'entendre de la bouche d'un élu, d'un représentant du peuple : « L'état d'urgence ? Tant pis. Il faut que nous tous nous échouions, que nous manquions ». Que nous manquions quoi ? De titre bien entendu. Les hommes de cet accabit, vous les trouverez dans tous les milieux, tant administratifs que politiques. Vous les découvrirez chez les ambitieux et chez les coureurs au pouvoir, qui, par manque d'habileté et de maladresse dans leurs tactiques avaient bonnement et désespérément échoué. C'est encore plus angoissant quand on se rend compte que ces mêmes personnes qui ne souhaitent et ne militent que pour l'état d'urgence n'ont pas encore oublié le souvenir atroce des malheurs et des misères que nous ont amenés les divers états d'exception et d'urgence dont notre province a été frappée depuis longtemps.

Si nous ne craignons pas de trahir notre Constitution très compliquée, nous n'hésiterions pas à appuyer les paroles révolutionnaires d'Hitler qui disait que « quand la race est en danger d'être opprimée ... la question de la légalité ne joue plus qu'un rôle secondaire ».

Nous disons cela, parce que nous ne voyons pas quand et comment les « politiciens » du Kivu central parviendront à s'entendre et à se mettre d'accord sur un seul candidat et à sacrifier leur amour propre et leurs intérêts personnels, à bannir le sentimentalisme et le régionalisme pour attendre, voire dépasser les 38 voix minima exigées ou pour élire un gouverneur par acclamations.

Sott !

Mais deux choses restent certaines : d'abord l'état d'urgence ne profitera plus qu'aux hommes inconscients et aux anciens « maîtres des états d'exception et d'urgence » dont nous connaissons le passé obscur, et enfin, aux voyoux. Les ennemis de la province ne manqueront pas, sans aucun doute, de s'en réjouir, ce qui est normal. Puis, la masse qu'en tirera-t-elle ? Déçue par ses élus, dès les premiers jours, elle condamnera ceux qui lui promis bonheur et bien-être pour se faire élire, et elle murmurer constamment en tous lieux et maudira ses maîtres représentants qui « après avoir offert un cabri en sacrifice à un dieu, comme le déconseille un proverbe gnomique, le moment du sacrifice venu, l'ont retenu par une corde pour l'empêcher d'aller à son destin ».

(Suite en page 10)

Toujours l'impasse à l'Assemblée

(suite de la page 1)

Cela dit, voyons ce qui s'est passé lundi 5 juillet et mercredi 7 juillet, à l'Assemblée provinciale.

Comme on le sait, à la dernière séance, l'Assemblée impulsive a trouvé une solution, les chiffres finaux étant 30 en faveur de M. Boji et 25 pour M. Miruho, jugea préférable de réunir les chefs des partis politiques afin que ceux-ci trouvent une solution pouvant éviter à la province l'état d'urgence.

LA JOURNÉE DES CONDITIONS

Lundi, bien que les débats durèrent des heures, les chefs des partis ne firent pas grand-chose. Le groupe soutenant le candidat ASCCO argua qu'il lui fallait encore assez de temps pour aller consulter ses partenaires, tandis que les partisans du candidat RECO ne voyaient pas la nécessité de remettre à plus tard ce qui pouvait être examiné et décidé, étant donné que tous les partis avaient eu assez de temps pour se concerter.

Enfin, sur insistence du RECO qui avait commencé par déclarer qu'il tenait à maintenir son candidat, M. Boji, l'ASCCO répliqua qu'elle aussi tenait à garder la candidature de M. Miruho et ajouta que si le groupe RECO voulait soutenir son leader, l'ASCCO allait céder 4 ministères, à savoir l'Intérieur, les Finances, la Justice et l'Enseignement, plus quatre Commissariats du gouvernement. Le RECO, pour sa part a déclaré que si les partis soutenant Miruho votent en bloc en faveur de M. Boji, le RECO accordera au groupe ASCCO tous les ministères précités en y ajoutant l'Economie et trois Commissariats du gouvernement.

CLIMAT INCHANGE

Tout le monde espérait que le Saint-Esprit allait envoyer sa lumière dans les cerveaux de nos politiciens, cette journée de mercredi au cours de laquelle nous saurions si nous aurons ou non un gouverneur.

Ouvrant la séance, M. Venant Kabanga qui préside la Commission des chefs des partis politiques, rappela que tous les participants à la conférence étant des mandataires accrédités par les partis, pouvaient, en conséquence agir valablement et engager leurs partis, dans toutes les interventions et les décisions qu'ils allaient prendre.

M. Kikitwa tout comme M. Kamakanda, soutenus par les partisans de l'ASCCO répétèrent ce qu'ils avaient avancé lundi, en disant que le groupe RECO ne pouvait se vanter d'être supérieur, les deux forces étant égales. Ce qui nécessitait que l'ASCCO et le RECO devaient discuter sur pied d'égalité.

M. Kikitwa, secrétaire général de l'ASCCO, informa ses collègues que, lors de plusieurs contacts qu'il avait eu avec ces derniers, il avait toujours demandé qu'on lui dise les mobiles qui les amènent à soutenir tel ou tel autre candidat, et quels sont les qualités et les défauts de chaque candidat. Cette idée a été rejetée successivement par MM. Rwamakuba, Kachungunu, Kabanga Venant, Fanuel, étant donné que cette manière de faire pourrait provoquer des incidents. Ils ajoutèrent que si les conseillers apportent leur appui sur la candidature d'un tel,

c'est parce qu'ils apprécient ses qualités.

M. Kachungunu fit aussi remarquer que le but de la présente réunion était d'informer les participants des résultats des discussions des conditions posées par chaque groupe pour le soutien de son candidat. Et en conséquence, il exigea que le RECO réponde le premier. Ce que M. Kalenga fit justement en disant que le RECO s'était depuis longtemps consulté et que ses points de vue étaient connus.

M. Kikitwa, à son tour, déclara que l'ASCCO restait sur ses positions antérieures, parce qu'il pourrait se faire que les ministères que les partis allaient lui proposer pourraient éventuellement être un handicap pour l'accomplissement normal de sa mission.

C'est alors que M. Mutambala dit que si c'est ainsi, rien ne servait plus à discuter vainement et dans le vague. Cette déclaration fut suivie par sa sortie de la salle. Et il fallut l'intervention des partisans du RECO pour qu'il regagne sa chaise.

M. Kalegamire conclut que, comme les deux compromis étant rejetés, il fallait suivre l'exemple de Luluabourg pour désigner de nouveaux candidats. Comme argument, il ajouta qu'il peut se faire que les nouveaux candidats puissent être soutenus par les conseillers suivant leurs influences personnelles sans tenir compte de l'appartenance au parti.

Par contre M. Kachungunu proposa aux chefs des partis politiques, de demander à l'Assemblée d'écarter ou dépêcher une délégation à Léopoldville, pour demander des éclaircissements sur les interprétations de la loi. Cette proposition sera appuyée par MM. Rwamakuba, Kalegamire, Kajangu, Kikitwa, Kamakanda et Kachungunu.

Les réactions ne tardèrent pas à se faire entendre. Car M. Kalenga avoua que cette manière de recourir toujours à Léopoldville pour résoudre les problèmes du Kivu ne fait que discréditer la province, qui prouve ainsi que les hommes du Kivu central sont incapables de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes. Les déclarations de MM. Kabanga, Mutambala, Fanuel, Justin et Kalimbiri sont analogues à celle de M. Kalenga, d'autant plus que les deux candidats et les dirigeants des partis politiques sont tous à Bukavu. Ce qui importe, poursuit M. Kalenga, c'est de chercher une solution entre nos deux blocs en examinant, sans

parti pris, le candidat à maintenir et à soutenir en bloc.

M. Kajangu rappela aux chefs des partis politiques que l'Assemblée ne pourra pas se réunir, comme il avait été décidé, avant que les chefs des partis n'aient trouvé une solution. En conséquence, il déposa les propositions suivantes :

— essayer de faire rencontrer les deux candidats afin qu'eux-mêmes s'entendent et se décident pour nous communiquer leur décision finale ;

— au cas où ils maintiendraient tous les deux candidatures, recourir à Léopoldville pour demander comment nous pourrions interpréter la loi.

M. Kamakanda ne fut pas tout-à-fait d'accord avec M. Kajangu. Réunir les deux candidats dit-il, est une perte de temps, tant donné que tous les deux sont liés à leurs blocs et ont des engagements vis-à-vis de leur parti. Il ajouta qu'avant de leur demander de se retirer, il faut que les chefs des partis réunis, se mettent d'accord sur un seul candidat pour éviter le même jeu du 30 - 25.

M. Justin trouva en cela, un manque de sincérité. Et ce fut l'avis de M. Kalimbiri qui rappela que lors de la première réunion, M. Edmond Rudahindwa, président national du RECO, avait dit clairement que si l'ASCCO avait dépassé le RECO d'une voix, ce dernier parti allait automatiquement céder en faveur de l'ASCCO. Il ajouta, en outre, qu'à vrai dire, ce ne sont pas les individus qui sont visés mais bien le RECO.

M. Kabanga s'alliant à ses partisans, affirma que le RECO n'a jamais opté pour le retrait de son candidat, mais que c'est bien l'ASCCO qui a toujours suggéré l'idée.

M. Nyatemwe, plus ou moins excité, rappela à ses collègues le but de la réunion : étudier la possibilité du retrait de la candidature de l'un des deux.

M. Mutambala, déçu, déclara que l'attitude de ce jour pouvait que même si le RECO présentait un autre candidat que M. Boji, il n'y aurait pas de changement.

M. Fanuel, à son tour, déclara que ce serait bien M. Miruho qui doit céder en faveur de M. Boji du parti RECO majoritaire.

Ainsi, la fameuse réunion houleuse dès le début, au lieu de se terminer par des concessions de part et d'autre, finit brusquement par des disputes entre deux membres des deux blocs.

Gervais RUBANGO

Après 27 tours de scrutin, l'Assemblée Provinciale
du Kivu-Central a élu

M. BOJI GOUVERNEUR

Celui qui va combattre un peuple, doit connaître le passé ; celui qui va conquérir un pays, doit en avoir étudié les dieux. (Druon « Alexandre le Grand »).

Quand nous relisons cette phrase, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler ce qui vient de se passer à Bukavu.

Il y a une semaine, nous écrivions que l'Assemblée Provinciale du Kivu-Central se trouvait dans une impasse totale. Les leaders politiques discutaient vainement et sans objectivité sur les candidats gouverneurs.

Le temps aidant, et la sagesse qu'on attribue à la population du Kivu-Central se dégagant une fois de plus, l'Assemblée a démontré dimanche dernier, qu'elle pouvait se décider et éviter ainsi le malheur qui menaçait la province c'est-à-dire l'état d'urgence pour lequel certains traites militaient.

M. Dieudonné Boji qui a été élu gouverneur, il ne l'a pas été sans peine.

Nous disons sans peine, parce que nous savons que ses ennemis étaient légion. Parmi ceux-ci on trouvait de soi-disant bradroits de M. Boji qui lui juraient fidélité et soutien. Mais le Kivu a prouvé qu'il ne pouvait se trahir ; par la voix de ses représentants, il a décidé de se prononcer en dernière minute en faveur du candidat majoritaire.

La journée du dimanche 11 fut tendue. Civils et militaires attendaient tous à avoir satisfaction. Mais qui allait nous donner ce gouverneur ? 38 conseillers sur 54 (le minimum requis) ont tranché la question.

Si nous prenons en considération les commentaires et des critiques qu'on lançait à gauche et à droite à l'égard de M. Miruho, nous pouvons, sans avoir peur de nous tromper, avouer que même les ennemis politiques de M. Miruho ne lui reprochaient qu'une seule chose de s'être mal entouré.

Nous avons pu avoir la chance de converser intimement avec M. Miruho après l'élection du gouverneur M. Boji. Détendu, il n'a manifesté aucun signe de regret. Au contraire, il était relativement satisfait et n'a pas eu crainte d'avouer que « l'échec qu'avait subi l'ASCCO était une bonne leçon pour ce parti qui avait refusé de négocier parce qu'il se croyait fort ».

Comme il est de notre devoir, nous avons contacté M. Boji pour lui demander ce qu'il comptait faire, surtout après les quelques incidents qui s'étaient produits lors de la campagne électorale. M. Boji nous a carrément déclaré que pour lui, c'est le dialogue qui le guidera dans ses travaux, étant donné que « le dialogue à hauteur d'homme, comme l'a dit Albert Camus, coûte moins cher que l'é-

vangile des religions solidaires et qu'en plus, à la scène comme à la mort, le monopole précède la mort ».

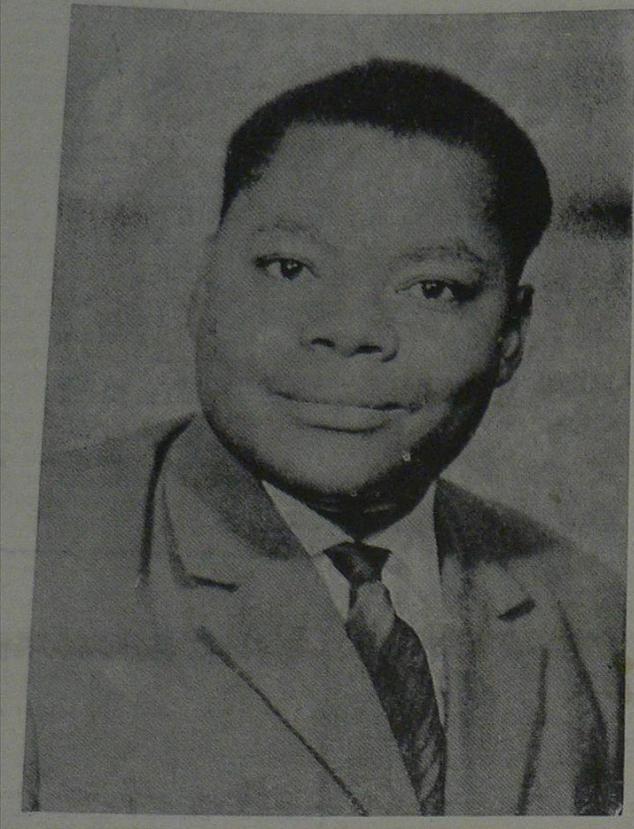
M. Boji, avec son parti RECO, est très fier de sa victoire. Mais la phrase qu'il a prononcée, n'a pas manqué de nous frapper. « Je ne veux pas du bonheur, nous a-t-il confié, même gratuit, si je ne suis pas tranquille pour tous nos frères de sang ».

Que pouvons-nous attendre de M. Boji ?

Tout d'abord, parce qu'il connaît bien la situation et qu'à lui peut s'appliquer la citation du début de notre article, M. Boji pourra faire des merveilles pour notre province.

Une autre qualité que nous ne pouvons méconnaître en M. Boji est son courage.

(Suite en page 6)



M. Boji Gouverneur

(suite de la page 1)

Mais... ce ne serait rendre un mauvais service à notre gouverneur si nous ne lui adressions que des éloges, sans lui dire que nous, les gouvernés, nous pouvons bien aussi devenir ingouvernables et dire comme Miguel Unanuno que « jamais nous ne nous livrerons de bon gré, ni ne livrerons notre confiance à un conducteur de peuples qui ne soit pénétré de la conviction qu'en conduisant un peuple, il conduit des hommes, des hommes en chair, et en os, des hommes qui naissent, souffrent et, sans qu'ils le veuillent, meurent ; des hommes qui sont des fins en soi et non des moyens ».

Envier M. Boji ? Pour quelle raison ? Au contraire, nous devons avoir pitié de lui comme Lemon-tov qui se demandait justement celui « qui oserait envier celui que la plus haute place condamne à la plus forte part de souffrance sans terme ».

Enfin, M. Boji, si nous croyons ses confidences, est tout-à-fait disposé à collaborer avec M.

Miruhó. Il y a néanmoins une réserve. Le groupe qui a soutenu le candidat RECO ne veut pas se laisser faible et se laisser rouler par certaines personnes qui le combattaient avec acharnement.

Mais bien que M. Boji avec son parti RECO soit convaincu que la victoire est sûre, il n'oublie pas que parfois les dieux dissimulent dans les triomphes l'appât qui attire vers un fatal déclin et qu'il n'est rien de si fort que les choses les plus faibles ne puissent détruire.

Comme M. Boji a tenu à servir la province du Kivu-Central il doit garder dans son esprit que la population le considère comme une passerelle, et étant donné que celui qui se fait passerelle doit être piétiné, M. Boji doit s'attendre à tout...

M. Boji, vous pouvez être convaincu que la population du Kivu Central est derrière vous et n'aspire qu'à l'ordre et à la tranquillité. A vous donc de ne pas la décevoir.

Gervais RUBANGO

Qui sera Chef de l'Etat ?

En 1960, quand nous eûmes notre indépendance, ce ne furent, en général, que les gens qui habitaient Léo et les grands politiciens de l'époque, qui se préoccupèrent du choix du chef de l'Etat. La population disait que ce n'était pas une affaire à elle.

Mais aujourd'hui, que les bons et les mauvais fruits de l'Indépendance ont été dégustés, il n'en est plus de même. Les petits enfants, les vieux, les femmes, tous parlent Tshombe, chantent Kasavubu. Ils se demandent qui va être leur chef suprême.

Il n'y a pas longtemps nous lisions et entendions des communiqués officiels démentant qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y a pas de conflit entre MM. Kasa-Vubu et Tshombe. Tout le monde savait que c'était de simples formalités.

Voilà qu'aujourd'hui ces conflits ont éclaté au grand jour. Suivant des conférences de presse

à Léo et des informations que nous recueillons auprès des gens qui viennent de la Capitale Congolaise, tout semble ne pas marcher rond entre le Mont Stanley et Kalina. M. Kasa-Vubu qu'on appelle communément « père de la patrie » et Tshombe, « l'homme qui peut sauver les populations de la misère », se disputent la place du Chef de l'Etat.

Comme, en politique, pour pouvoir remporter la victoire, il faut mener une campagne, nos deux grands hommes se sont déchainés, chacun essayant de démontrer au public et au monde entier que l'idéal que lui et son parti poursuivent est le meilleur et le seul capable de sauver le Congo. C'est ainsi que M. Kasa-Vubu est sorti de son mutisme habituel tandis que dans certaines occasions, M. Tshombe contredit le Chef de l'Etat.

M. Kasa-Vubu qui est président général de l'ABAKO combat

avec acharnement la CONACO de Tshombe à laquelle il prête l'intention de former un gouvernement homogène, un gouvernement CONACO.

« J'ai toujours préconisé la formation des gouvernements d'union nationale, parce que nous cherchons toujours notre voie et qu'une véritable conscience nationale doit encore être créée, a déclaré M. Kasa-Vubu à un journaliste du « New York Times ». Et M. Kasa-Vubu d'ajouter :

« Les partis politiques congolais qui prétendent avoir un caractère national, ne sont que des « associations momentanées », lorsqu'on y regarde de plus près. C'était le cas, a dit le président Kasa-Vubu, du Mouvement national congolais de Patrice Lumumba, du Rassemblement démocratique congolais de Cyrille Adoula. C'est aussi le cas de la Convention nationale que préside M. Tshombe ».

« Le pays n'est pas mûr pour ce genre de parti ou pour un parti unique. Je l'ai dit l'autre jour au Premier Ministre : nous ne pouvons accepter que la chance ou les circonstances dirigent nos affaires ».

« Il est certainement possible, a-t-il ajouté, que M. Tshombe dirige le prochain gouvernement. Mais l'équipe ministérielle ne peut être une « équipe Conaco », ce qui impliquerait que le Congo serait dirigé par le Katanga. Le Katanga ne peut avoir plus de représentants au sein du gouvernement que les autres provinces », a conclu le président Kasa-Vubu.

Tshombe, de son côté, ne se laisse pas faire.

Ce n'est un secret pour personne qu'il hait M. Adoula. Celui-ci fait partie du Groupe-Binza, et qui dit Binza, sous-entend K. En outre, M. Tshombe ne rivalise pas ici avec M. Adoula, mais bien avec M. Kasa-Vubu. Or, comme nous le dit Maurice Druon, « la haine soutient l'âme et nourrit la pensée autant que l'amour. C'est un lieu que chaque combat fortifie et, à condition d'avoir haï suffisamment, celui qui perd son ennemi, est aussi dépossédé que celui qui a perdu une épouse ou une maîtresse ».

C'est ce qui explique le rejet par M. Tshombe de toutes les responsabilités des conséquences de la rébellion sur ses prédécesseurs et s'est déclaré contre les propositions de certains leaders de convoquer une table ronde pour résoudre la crise du Congo : « Qui a créé cette situation qui a plongé le peuple dans la misère dit M. Tshombe ? Qui porte la responsabilité des massacres, viols, et pillages ? Ceux-là mêmes qui, aujourd'hui lancent des plans pour sauver le Congo et des tables rondes qu'ils présentent comme remède miracle aux maux dont souffre le peuple congolais. Eux qui lorsqu'ils étaient au pouvoir ont laissé pourrir la situation, eux qui, quand tout allait sombrer, ont fait appel à moi pour prendre la relève, ils se permettent aujourd'hui de se livrer à une démagogie inqualifiable et m'accusent de mener le Congo à la ruine ».

Parlant des groupements politiques, le président du Conseil s'est déclaré contre les partis régionaux qu'il a accusé d'entretenir le tribalisme, de favoriser l'individualisme et le culte de la personnalité.

M. Tshombe n'est pas seul. Il a ses partisans ; il a ses défenseurs. Le quotidien belge « La Libre Belgique » croit que les griefs formulés à l'égard de M. Tshombe ne sont dictés que par simple jalousie. Nous lisons notamment :

« Au-delà de la querelle de droit, on voit trop bien de quoi il s'agit. M. Tshombe a gagné les élections, et s'est assuré devant les assemblées législatives une majorité à 70%. C'est-à-dire que M. Tshombe pourrait sans peine se faire élire président de la République ».

(suite en page 12)

QUI SERA CHEF DE L'ETAT ?

(suite de la page 1)

blique. On mesure, certes, la fragilité de cette majorité très disparate, mais nominale elle existe, et d'autre part, il est bien évident que, si M. Tshombe veut faire obstruction, le président Kasa-Vubu n'a guère de chance d'être réélu.

LOUANGES ET REPROCHES

Que loue et reproche-t-on exactement à nos deux grands hommes ? M. Kasa-Vubu, qui est

« père de la partie », s'est toujours mis au dessus des partis politiques et sa prudence et sagesse ont, dans plusieurs circonstances, sauvé la face du Congo.

Mais, d'autres part, son mutisme prolongé, son air d'inertie, l'apparence d'une trop grande confiance en ses ministres qui ont devenus presque omnipotents, etc... ont permis ou favorisé pas mal

d'abus de la part de ses collaborateurs. On reproche également à M. Kasa-Vubu le régionalisme, régionalisme inné chez chaque Mukongo.

Et voyons quels sont les éloges qu'accueille M. Tshombe. Cet homme dynamique et décisif s'est depuis longtemps fait distinguer par sa promptitude et souvent par son réalisme. Pour M. Tshombe, les qu'en dira-t-on », n'existent pas. M. Tshombe, comme son prédécesseur — il faut reconnaître la réalité, a hérité un Congo pourri. Mais la population a vue en lui, en quelques jours, un homme qui pourrait la sauver de la misère.

Hélas, toutes ces qualités de M. Tshombe ont été entourées d'erreurs, parfois non moindres. Beaucoup de leaders et observateurs politiques reprochent en la personne de M. Tshombe, la gourmandise, voire la tyrannie, car, disent-ils, il s'est, dans certains cas, rebellé à l'égard de son chef, de celui qui détient la légalité. Or, comme nous le dit Saint Just, « celui qui plaie à la tête du gouvernement, tend à la tyrannie ».

D'autres griefs sont adressés à M. Tshombe. On lui attribue indirectement le déficit actuel et la dévaluation prochaine de la monnaie congolaise.

Nous lisons notamment dans la presse Kinois ceci :

En brossant dernièrement le bi-

lan de la gestion du gouvernement de « Salut public », notre Premier ministre s'est gardé d'évoquer la situation des finances publiques.

Les chiffres que les experts en économie congolaise nous citent ne sont guère amusants. 7,5 milliard de déficit, rien que pour les quatre premiers mois de l'année 1965. Pour le premier semestre, ce déficit pourra être porté à onze milliards de francs environ.

Sont la première cause du déficit qu'accuse notre situation budgétaire : Les dépenses publiques sont allées croissantes. Celles du gouvernement central seules ont accusé une moyenne mensuelle de 4,4 milliards contre 3,2 milliards l'an dernier. Les postes qui ont le plus influencé cette augmentation sont, l'enseignement, l'armée, la dépenses extérieures, les indemnités et frais de missions, de même que les dépenses extraordinaires.

Il faut ajouter à ce déficit 1,3 milliards pour la liquidation des nouvelles indemnités de logement des agents de l'Etat; 3,6 milliards pour le cadre spécial de l'Enseignement; 8,3 milliards pour le paiement des 105.000 sous-contrat qui seront admis de passer sous-statut et 105.000 sous-contrat qui seront bientôt engagés.

QUE VEUT LA POPULATION ?

La population n'ignore pas que

MM. Kasa-Vubu et Tshombe connaissent très bien, et que tous les deux sont des fédéralistes acharnés. Quand ils discutent, éventuellement se disputent, on sait que c'est entre deux poissons. Or, quand le poisson-ecole coupe un autre poisson, on ne voit jamais la queue de la victime.

La population connaît également, en tous deux, les qualités de chef. Mais elle n'oublie pas les paroles de Saint Just qui a dit que « toutes les pierres sont taillées pour l'édifice de la liberté », et que l'on « peut bâtir un temple ou un tombeau des mêmes pierres ». Enfin, qui, des deux, la population désire voir élever au trône de Chef de l'Etat ?

Nous dirons « tous les deux à la fois ». Chacun a ses partisans dont le nombre est imposant. C'est pour cela que nous nous permettons d'affirmer, sans peur de nous tromper, que si l'élection du Chef de l'Etat était soumise au suffrage universel, il y aurait inévitablement deux chefs puissants et aussi Deux CONGO administrativement séparés.

Pour éviter une deuxième éventuelle division du Congo, c'est aux candidats Chef de l'Etat, et non, ni aux élus, ni à la population, de veiller aux intérêts primordiaux du pays et de la population congolaise toute entière, avant de songer et s'accrocher même désespérément au pouvoir.

Gervais RUBANGO

LE MULELISME AURAIT REMPORTE LA VICTOIRE SI...

(par Gervais RUBANGO)

Elle est allée venger son père, mais elle est revenue enceinte.

Si nous avons choisi le mot « Mulelisme » pour titrer notre texte, c'est par pur hasard. Nous pourrions prendre n'importe quel nom, et la valeur de notre exposé ne changerait en rien. Comme le terme en vogue ces jours-ci est le « Mulelisme », pourquoi ne pas l'utiliser à notre tour ?

Comment est né le Mulelisme ? De qui est-il né et pourquoi s'est-il répandu et gagné toutes les parties du Congo ?

A vrai dire, le Mulelisme trouve son origine dans

- l'injustice sociale
- la démagogie et les crises politiques
- la crise économique
- les séductions étrangères

INJUSTICE SOCIALE

Pour vaincre le colonisateur belge, les leaders politiques n'ont pas seulement brandi les honneurs, les titres et les privilèges honorifiques dont se revêtait l'homme Blanc. Au contraire, ils ont surtout mis en évidence l'injustice sociale, la distance qui existait entre le Blanc vivant confortablement et le Nègre malheureux et pauvre, condamné à se soumettre éternellement à son patron blanc.

Dans le domaine du travail, domaine que les politiciens ont plus particulièrement exploité, le Blanc était toujours présenté comme un exploiteur, un injuste, tandis que le travailleur avec son salaire de famine calculé suivant la couleur de la peau et non pas

tenant compte du rendement, de la productivité, ni du revenu de la société ou de l'entreprise, le travailleur était contraint de réagir de protester, de réclamer son dû. On avait promis à ce Noir que l'Indépendance une fois acquise, dès que le Mulelisme serait au pouvoir, ce serait lui le chef, le patron, peu importerait la provenance du capital de l'entreprise de la société, parce que le Noir était chez lui et le Blanc étranger.

A ce moment-là, la masse, trompée et dupée, gobait toutes ces observations, ces promesses des propagandistes, comme du catéchisme.

Mais voilà que l'Indépendance acquise, et le Blanc déguerpi, le même Noir qui condamnait son maître d'hier, s'il n'a pas imité le Blanc, l'a dépassé en injustices. Le nouveau patron Noir a commencé son œuvre par des licenciements massifs et arbitraires pour pouvoir engager les « ndugu », les hommes de son clan, de sa tribu, de son parti. Il a procédé à des mises en place sans tenir compte d'aucun critère. Il s'est accaparé des maisons et des voitures les plus confortables. Les jolies filles, voire les femmes mariées, sont devenues de droit des « biens » à lui, les relations humaines et la compréhension mutuelle entre patron et employés qu'il prêchait indispensable pour la bonne marche du service, se sont empirées. Car l'é-

cart entre le patron et l'employé s'est souvent allongé au fur et à mesure que les jours passaient, plus qu'il ne l'était du temps des Belges.

Du côté de l'Administration et des Institutions gouvernementales et politiques, rien de meilleur !

Nous avons noté qu'après l'Indépendance, la différence entre les traitements et les diverses indemnités du personnel des institutions politiques, gouvernementales et administratives d'une part, et ceux du secteur privé et les revenus des ruraux, d'autre part, est devenue trop manifeste. A toutes ces injustices, il faut ajouter les irrégularités dans les paiements pour les administratifs, alors que l'argent a toujours été trouvé sans grandes peines, pour couvrir les frais des réceptions et des manifestations, parfois de moindre importance, des voyages touristiques à l'intérieur ou à l'extérieur de la province ou du pays, pour la liquidation des émoulements des « Honorables » et des « Excellences » etc...

La masse observatrice a toujours vu cela. Elle l'a ruminé. Mais elle s'est tue. Elle a constaté que son frère « éveillé » après lui avoir conseillé d'enlever l'avoine dans son champ, est revenu, par après, voire le jour-même, y planter du chiendent. Or, ne l'oublions pas, tôt ou tard cette deuxième plante parasite et plus nuisible, doit être arrachée et jetée au feu. En d'autres termes, les injustices commises par les privilégiés de la Société congolaise, provoque finalement la réaction des opprimés, puisque l'injustice est restée toujours à la base de toutes les guerres et provoque la révolte et la rébellion.

LA DEMAGOGIE ET LES CRISES POLITIQUES

Le deuxième élément qui a favorisé la rébellion, le Mulelisme au Congo, est la démagogie chez la plupart de nos politiciens arrivistes, et les crises politiques, qui, en réalité, n'ont leur source que dans la démagogie même.

Beaucoup de nos dirigeants, assoiffés du pouvoir ont tenu, dans de nombreuses circonstances, à avoir des titres, occuper des places, des postes bien en vue, à diriger ou à administrer même s'ils sont incapables et incompetents. Ils ont fait tant, chaque fois que l'occasion se présentait pour être des « Bwana Mkubwa ».

Comme les prétendants sont nombreux et les places rares, il fallait donc renverser ceux qui étaient sur les sièges pour les occuper à leur tour. Or, gueulars, révolutionnaires et révoltés qu'ils fussent, ils doivent se servir d'une autre force quelconque, ils doivent utiliser la masse bouillante mais malheureusement aveugle.

(Suite en page 7)

Le mulelisme aurait remporté la victoire, si ...

« MULELE » AURAIT REMPORTE LA VICTOIRE SI ...

... n'est pas difficile de saisir l'importance et comment les ambitions ont conduit à l'abîme. ... posséder ne précipite-t-elle pas dans le malheur, coupable victimes ?

... nous avons dit également que les crises politiques ont préparé le terrain au Mulelisme. ... bien évident.

Le changement continu des gouvernements et adhésions, les renversements successifs, les mutations des directions politiques, les mutations parfois non motivées des postes de l'Administration, la présence de l'Armée et de la Police, la présence de la Justice, etc.

... cela a préparé le chemin à la rébellion. ... au Mulelisme, n'a plus de population confondue, n'a plus de qui se fier, de qui se méfier.

CRISE ECONOMIQUE

... dans les paragraphes précédents, nous avons vu que l'injustice économique a favorisé un succès relatif à la rébellion. Mais nous a-t-elle servie que cette injustice frappée que les faibles, les classes inférieures. Mais voilà qu'à nouveau, les mêmes gens ont été victimes des crises économiques.

... Si le Blanc revenait au Congo, c'est un regret, mais un regret significatif, un regret de désespoir, un regret arrosé par les larmes.

L'homme qui s'écrit de cette façon, ne souhaite point le retour au pouvoir du Blanc ni le rétablissement de la puissance de ce dernier pour l'honneur du Congo. C'est la déception, le désespoir, le découragement qui l'y contraignent. Pour lui, le retour du Blanc, la présence de l'Européen, symbolisent le retour et le rétablissement de la sécurité sociale, la renaissance de l'économie du pays, la réapparition de l'organisation générale dans les régions, la reprise des activités économiques, et enfin, la répartition équitable du revenu national ou de l'entreprise.

d'argent, le cultivateur au revenu insignifiant, l'ouvrier au maigre salaire mensuel qui ne lui permet pas de lier même les deux bouts d'une semaine. Et tout cela, à côté des privilèges de l'Indépendance, des arrivistes qui n'avaient jamais laissé échapper une seule occasion pour s'enrichir, peu importaient les voies et les moyens à utiliser.

La masse à l'oeil ouvert sur ceux-là qui lui chantaient hier la répartition équitable du revenu national, entre tous les habitants, la participation de toute la population au développement et à l'épanouissement de l'économie du pays. Cette même masse, sait par contre que les richesses du pays ont été accumulées dans les mains de quelques personnes à côté de celles qui croupissent dans la misère et la pauvreté. Or la masse a tenté de faire appliquer le catéchisme enseigné hier par les mêmes privilégiés d'aujourd'hui. Mais comment ? Par révolution normale ? Non ! Par la rébellion ! C'est plus simple.

LES SEDUCTIONS ETRANGERES

Le Congo, sous les différents régimes qu'il a traversé (Etat

Indépendant du Congo, Congo Belge, République du Congo et puis République Démocratique du Congo), a été envié et convoité par plusieurs pays, plusieurs puissances. Ceux qui n'ont pas tenté de le conquérir, le coloniser, le dominer, le gouverner, ont de toute façon essayé de le freiner dans ses marches, le neutraliser ou s'attirer son admiration ou ses sympathies et alliances.

Comment y parvenir ? Par l'assistance technique ? Par des dons en vivres ou en médicaments ? Par des échanges culturels et scientifiques ? etc. Oui ! Et les bons, les vrais amis du Congo l'ont déjà fait. Mais les hypocrites, les ennemis de la République, qui n'avaient aucun intérêt à voir le Congo prospérer la population paisible et heureuse, qui jalouaient les richesses du pays, et, surtout, qui voulaient se servir du Congo comme un centre et une base de départ pour conquérir l'Afrique ou pour l'expansion de leurs doctrines, ou encore, de la subversion, ont déniché un seul sentier : utiliser les agris, les râtés, les bannis de la Société Congolaise, qui n'attendaient que cela, pour implanter chez nous le désordre et l'insoumission, qui, à leur tour, séduiraient et engageraient une masse ignare dans leurs mouvements criminels, et meurtriers, en mettant en scène des troupes composées de fous, l'Armée de Libération pour enfin ne libérer personne.

QUI EST MULELE ?

Mulele ? C'est un être que nous dirions imaginaire.

Nous chantons « Mulele », mais nous ne connaissons pas « Mulele ». Nous adhérons au « Mulelisme » sans connaître exactement quelle est la doctrine du « Mulelisme », sans l'espérance de retrouver le paradis qu'il nous promet. Nous suivons « Mulele », comme des moutons, parce que, abandonnés dans nos villages les plus reculés, perdus et laissés à nous-mêmes, nous étions toujours prêts à suivre la première voix qui s'adresserait à nous, le premier venu qui prêcherait et se prétendrait qu'il nous sauverait de la misère et rétablirait la justice sociale, le leader qui se donnerait la peine de venir nous rencontrer chez nous, dans nos villages, pour nous chanter que nos représentants en ville nous avaient trahis, mais qu'eux, étaient encore capables de nous sauver, de faire ressusciter nos villages, de nous procurer du travail et de nous faire partager, entre nous tous, les bienfaits de l'Indépendance.

Nous savons que « Mulele » nous roulait. Nous l'avons pourtant suivi. Pourquoi ? Parce que celui que nous devions et nous voulions suivre, nous avait abandonnés, nous avait négligés, nous avait oubliés, nous avait méprisés.

Au fond, qui est « Mulele » ?

Ce n'est pas ce député déserteur du Kwilu qui d'ailleurs inconnu des parlementaires et des sénateurs, a disparu de Léopoldville dès l'ouverture inaugurale de la première session des Chambres des Représentants.

- « Mulele » ?
- C'est vous, c'est nous ;
- Ce sont la faim, le chômage et la paresse ;
- la course au pouvoir et la jalousie ;
- la cupidité et la recherche de la puissance, des avantages matériels ou des biens d'autrui sans peine et malhonnêtement ;
- la faiblesse à la corruption ;
- la destruction de l'autorité en général et de l'autorité coutumière et traditionnelle en particulier ;
- la politisation de l'Armée, de la Police, de la Justice et de l'Administration ;
- enfin, « Mulele » ! c'est la déception.

- « Mulele » aurait remporté la victoire,
- s'il avait respecté sa doctrine ;
- s'il était resté humain ;
- s'il n'avait pas déformé le sens de la Justice ;
- s'il ne s'était pas saisi les mains par le versement de sang des innocents ;
- s'il n'avait pas exterminé la population paisible déjà désertée ;
- s'il n'avait pas abattu la classe intellectuelle et l'élite du pays, sans distinction ;
- s'il n'avait pas tué l'économie du pays en détruisant les usines, en incendiant les plantations et les magasins ;
- s'il n'avait pas mis le feu aux écoles ;
- s'il n'avait pas combattu toutes les croyances, l'Islam excepté et s'il n'avait pas classé en dernière place, la morale bantoue ;
- s'il n'avait pas employé la violence et semé la terreur, qui ont fait disparaître l'ordre et la paix dans le pays et qui ont fait fuir tous les capitalistes étrangers ;
- s'il n'avait pas inscrit sur son programme d'action, le pillage, le vol et la destruction ;
- Si les dirigeants du C.N.L. et les commandants de l'Armée populaire de Libération n'avaient pas abandonné leurs combattants sur le champ de bataille et ne s'étaient pas enfilés à l'étranger, très riches et voyageant tranquillement ;
- Si ces mêmes dirigeants et commandants n'avaient pas abusé de la naïveté de la masse en provoquant la rébellion pour leur profit et leur compte comme la fille qui était allée venger son père, mais est revenue enceinte.

... PARCE QUE

- Tous ces « si » là,
- Parce que, lorsqu'on veut renverser quelque chose que l'on croit mauvais, il faut être capable de mettre à la place quelque chose de meilleur. Or on ne le pourra pas lorsque les larmes ont coulé ;
- parce que tuer des hommes ne mène à rien d'autre qu'à en tuer plus encore. Or pour faire triompher un principe, c'est un principe qu'il faut abattre ;
- Parce qu'ici-bas, rien ne mérite d'être acheté au prix du sang humain ;
- parce que celui qui tue ou torture, ne connaît qu'une ombre à sa victoire, il ne peut pas se sentir innocent. Il lui faut donc, juste tout comme les hommes du C.N.L., créer la culpabilité chez la victime elle-même, chez les « P.N.P. » bien entendu, pour que, dans un monde sans direction, la culpabilité générale ne légitime plus que l'exercice de la force, ne consacre plus que le succès ;
- Parce que « Mulele » y est allé trop vite et brusquement. Car tout le mal des hommes vient de ce que leur impatience, leur vanité, les poussent à accomplir des actes qui pourraient être bons en des temps qui rendent des actes inutiles ou funestes.

CONCLUSION

Cela dit, le premier « Mulele » ayant été échu, il nous revient d'empêcher qu'un deuxième ne mette en application son plan funeste, deuxième « Mulele » qui serait plus dangereux.

Nous sommes sûrs et certains que le second « Mulele » se servant de l'expérience de l'échec de son prédécesseur, emploiera des méthodes scientifiques et subtiles, psychologiques et appropriées et non plus la barbarie et l'aventure. Nos nouveaux élus et dirigeants doivent méditer cette vérité élémentaire. C'est de loin, dès maintenant donc, que nous devons prendre nos précautions, nos distances, si nous ne voulons pas que le bois saillant et pointu planté sur notre chemin et en notre direction, ne nous creve les yeux.

Que les mêmes sales jeux ne recommencent plus!

Le Kivu est-il damné pour avoir été toujours martyrisé, trahi et vendu par ses propres enfants? C'est ce que tout le monde suppose.

Si nous analysons l'origine des malheurs et des différents régimes que le Kivu a vécus depuis l'Indépendance, nous y trouverons toujours les enfants du Kivu.



En décembre 1960, c'est Kashamura, kivutien cent pour cent, de pur sang muhavu, qui vint implanter au Kivu le régime de Stanleyville. C'est Kashamura qui arrêta cruellement ses anciens amis et ses collègues de l'école et ordonna leur transfert meurtrier à Stan pour les livrer entre les mains des brigands gizengistes. C'est Kashamura qui avait à défendre les intérêts particuliers du Kivu mais qui au contraire, ruina l'économie de nos riches régions en chassant les capitalistes et en nationalisant irraisonnablement les sociétés et les entreprises.

Mais Kashamura, bien qu'acclamé par les « Nationalistes » et plus particulièrement par les Ankutshu, devait en fin de compte, être vomé par le Kivu qu'il avait torturé par ce Kivu fertile dont il avait fouillé le sol par actes ignominieux.



Après cela, allait-on pouvoir tirer des enseignements salutaires de ce catastrophique court, mais, combien dévastateur séjour à Bukavu? Pas du tout! Il ne fallut pas

beaucoup de jours pour qu'à peine libérés à Stan, nos ministres et nos parlementaires, hier liés par le sort du malheur dans les cachots de la prison souterraine de Stan, une fois arrivés à Léo, se déchaînaient se déchirassent à nouveau: La démagogie, l'orgueil et l'inconscience ne leur permirent pas de rester tous solidaires pour représenter fidèlement et efficacement la population du Kivu. C'est ainsi que certains parlementaires et conseillers provinciaux du Kivu restaient ordinairement inactifs ou indifférents aux problèmes nationaux, même les plus primordiaux et vitaux, se classaient au premier rang toutes les fois qu'il s'agissait — évidemment au détriment du Kivu, de l'instauration ou de la levée d'état d'exception ou d'urgence. Tout le monde conviendra avec nous qu'à part le Nord-Kivu pour Goma et Rutshuru, le Kivu a été soumis en entier ou en partie aux différents régimes parfois draconiens, par suite des instigations, des démarches louches et des rapportages mensongers des natifs du Kivu, dont les noms sont connus du public. Parce qu'ils avaient été bannis de la société kivutienne, par leur trahison, ils ont juré de combattre ce noble Kivu qui est pourtant disposé à leur pardonner et à les accueillir.



Vint ensuite le « Mulelisme ». Mulele n'a pourtant jamais pié-
(Suite en page 6)

Que les mêmes sales jeux

(suite de la page 1)

tiné le sol du Kivu. Ce sont encore des Congolais nourris par le lait du Kivu, qui vinrent troubler la rébellion vu et y instaurer la rébellion sauvage et meurtrière. Ce sont eux qui se rendirent responsables des massacres barbares de ces populations paisibles du Kivu. Qui ignore que Casimir Mbagira et Mussa Marandura sont des Bashis et que Soumilot et Olenga qui sont du Maniema, avaient passé leur carrière administrative à Bukavu ?

Et maintenant, les mêmes sales jeux recommencent.

Avant et après les dernières élections législatives, plus d'un avait prié les futurs élus, les représentants actuels du Kivu, de ne composer qu'un seul bloc, un bloc solidaire, un bloc fort, un bloc dont les partenaires oublieraient les querelles et les conflits personnels et individuels, un bloc qui défendrait à Léo le Kivu dans son ensemble, sans considération des partis et de la provenance régionale. Sans doute, personne n'y mettait d'objection, surtout quand on se rendait compte que les forces du Katanga et du Bas-Congo plus spécialement ont toujours puisé leur vigueur dans leur solidarité traditionnelle, l'amour et l'attachement à leurs régions.

Au Kivu, par contre, que constatons-nous ?

Avant tout comme ces derniers jours, hélas ! la mentalité des Kivutiens est encore loin de changer. L'antagonisme, l'égoïsme et l'ambition y occupent une large place. Le cas du nouveau gouverneur de la province, M. Boji nous le démontre à suffisance.

N'avons-nous pas vu, en effet, quelques-uns parmi les mêmes gens qui avaient placé en lui leur confiance en le choisissant comme gouverneur, se tourner contre Boji, peu de jours après avoir même qu'il se mette au travail ? Combien de délégations n'ont-elles pas été dépêchées à Léo pour contester la légalité de l'élection de M. Boji comme gouverneur ! Ces délégués qui, en réalité, sont de vrais élus du peuple, ont été comme l'officier qui après qu'il eut offert un cabri comme sacrifice à un dieu, le moment du sacrifice venu, l'avait retenu par une corde pour l'empêcher d'aller à son destin. Ils se sont empressés d'aller tuer inutilement leur temps dans la capitale pittoresque congolaise, non parce que l'échec de M. Jean Miruho qu'ils soutenaient les chagrinait, mais parce que le plaisir, la folle joie et la fierté justifiées du RECO et de ses amis modérés les dépitait. Ce qui a été seulement maladroit et regrettable, c'est de voir que parmi les personnes qui ont fait partie des différentes délégations anti-Boji, M. Miruho lui-même y compris, on décelait des hommes que nous croyons jusqu'alors, des sages « princes » de l'Elite Kivutienne qui n'oublieraient pas qu'un prince ne tue jamais lui-même si une autre main sanguinaire peut frapper à sa place.

Maintenant, un fait est certain : M. Boji a gain de cause. Il a prêté serment ! Et ses adversaires ont été défaits et doivent se soumettre.

Mais est-ce que cela autorisera ou pourra éventuellement justifier une dureté particulière de la part de M. Boji à l'égard de ses anciens rivaux ou de l'opposition ?

Où encore, M. Boji, pourra-t-il, après cette victoire, se contenter du luxe, du confort, tellement sûr de lui-même ? Nous ne le croyons pas. Il sait sans aucun doute, que s'il néglige et abuse de ces cinq ans de son mandat, la confiance qu'ont en lui les Kivutiens, glissera comme toute fortune glisse.

Et celui qui connaît M. Boji peut avoir le cœur apaisé. M. Boji est prêt à tout oublier, parce qu'il a toujours condamné la rancune. Car il sait que, si le couteau coupe son propriétaire, celui-ci doit quand

même le garder dans l'aisselle. Ce qui nous importe pour le moment, c'est le présent et le futur. C'est à tous les élus, à toute la population avec toutes ses couches sociales, à prêter main forte au nouveau et jeune gouverneur pour faciliter sa tâche et faire retrouver au Kivu son bonheur et sa prospérité d'autan. C'est de ne plus recommencer les mêmes sales jeux de détruire, de déshonorer et de trahir le Kivu, soit à l'échelon provincial soit au degré national. C'est de ne plus nous diviser et nous entredéchirer pour des futilités ou pour l'amour propre et égoïste. C'est de savoir désigner un seul chef puissant et imposant qui dirigera le Groupe-Kivu aux institutions nationales, chef que tous les élus du Kivu devront soutenir dans les défenses d'intérêts généraux du Kivu, afin qu'il n'y ait plus deux ou dix Kivu, par autant de nombre d'élus, mais qu'un SEUL KIVU subsiste, un Kivu unanime, un Kivu inébranlable.

LA SOCIÉTÉ BANTOUE

Position géographique

L'Afrique est peuplée de trois races principales : les blancs de l'Afrique du Nord, c'est à dire les Arabes et les Berbères ; puis vous avez, dans le Nord-Est, des populations noires hamitiques. Enfin, la plus grande partie du continent est habitée, depuis le Sénégal au nord jusqu'au Basoutland au sud, par des sociétés bantoues.

Caractères fondamentaux des sociétés Bantoues

Les sociétés bantoues possèdent des coutumes variables de clame à l'autre. Cependant elles ont toutes un caractère commun : elles sont toutes des sociétés claniques.

Les unes vivent sous le régime du matriarcat, les autres sous celui du patriarcat ; certaines sont chasseurs, d'autres agriculteurs ou pasteurs. Mais toutes, sont claniques.

Quels sont les traits principaux de ce caractère clanique ? Nous les énumérons comme suit :

- 1) La solidarité clanique,
- 2) L'égalitarisme et le caractère communautaire.
- 3) La croyance en des forces extérieures qui peuplent le monde vivant.
- 4) La rivalité entre les clans.

Le Manifeste de la conscience africaine publié en 1956 par M. Ndo contenait cette phrase que je ne cesse d'évoquer parce qu'elle me paraît remarquable : notre vocation nationale est d'édifier une société nouvelle fondée sur les bases de la société clanique tout en s'aidant des richesses de la civilisation occidentale.

Voilà le problème bien posé et je me propose d'examiner les caractères de la société bantoue sous cet aspect. J'avais, à l'époque, invité les auteurs du manifeste à provoquer la création d'un organisme académique d'études dans le but de rechercher et d'établir les caractères claniques à conserver, à solidifier et ceux qui pouvaient sans inconvénient évoluer ou même passer dans l'oubli. Quelles sont par ailleurs, les richesses de la civilisation occidentale dont l'apport est recherché : les avantages matériels tels que les frigidaires, avions, radlos etc... ou les valeurs spirituelles et le caractère individualiste de la société chrétienne ?

LA SOLIDARITÉ CLANIQUE

Solidarité clanique est un caractère remarquable. Jamais un membre du clan ne sera abandon-

Par Marcel Costier

Le résultat principal de cette solidarité est que les sociétés bantoues n'ont jamais connu la mise en place atroce qui a affecté les populations prolétaires de l'Europe au début et au milieu du 19ème siècle.

II. L'ÉGALITARISME ET LE CARACTÈRE COMMUNAUTAIRE

La société clanique est essentiellement une société sans classe. La propriété de la terre appartient au clan. Chaque homme peut se dire propriétaire de son champ, mais cette propriété n'a rien de commun avec notre notion européenne individualiste de la propriété. Le cultivateur peut cultiver ce qu'il veut, les produits de son travail lui appartiennent exclusivement ; il peut en faire ce qu'il veut. Il peut prêter son champ à un autre membre du clan, il ne pourra jamais le vendre ni le céder à un étranger sans avoir au préalable obtenu l'accord des autres membres et chefs du clan. Tous les membres du clan se doivent aide et assistance. Si un membre du clan s'absente, pour aller en ville par exemple, son champ sera remis à un parent, frère ou autre ; à son retour, un autre terrain lui sera donné.

En principe, malgré que le produit de son travail lui appartienne en propre, aucun membre du clan ne peut s'enrichir plus que les autres. Le chef qui représente sur terre l'esprit des ancêtres, veillera à ce qu'il partage son surplus, soit par des cadeaux, soit même en lui prêtant d'office une partie de ses biens.

Plusieurs autorités bantoues, notamment des personnalités comme Léopold Senghor et Modibo Keita ont mis en lumière ce caractère sans classe, égalitaire et communautaire de la société bantoue ; ils en ont conclu que les bantous n'ont que faire des théories de Karl Marx et du socialisme européen basé sur la lutte des classes. De là est venue cette notion nouvelle dont on parle beaucoup en ce moment : le socialisme africain.

Les sociétés de l'Europe occidentale et d'Amérique sont divisées en deux classes : la classe des possédants et celle des non-possédants. La théorie de Karl Marx est basée sur cette division et a pour essence la guerre des classes.

La révolution d'octobre 1917 a

fait de la Russie le premier pays européen de régime communiste. L'ancienne société bantoue ne connaissant par de division de classes, il faut espérer qu'elle pourra échapper à ces maux qui ont caractérisé les sociétés européennes et américaines.

III. CROYANCE EN DES FORCES EXTÉRIEURES

Le Bantou croit fermement à l'existence d'un Dieu suprême, créateur et dispensateur de toutes choses. Pour le Bantou, Dieu est le sommet de la vie qui prolonge son dynamisme dans le temps et l'espace.

En outre, il croit en l'existence de nombreux esprits supérieurs, revenants, forces occultes et tout genre de forces magiques.

Pour lui, tout événement est une cause extérieure, venant des esprits ou de Dieu. Il en résulte une certaine passivité, une sorte de renoncement à l'action, une tendance à la recherche de remèdes magiques.

Ces croyances superstitieuses constituent le côté défavorable de la culture clanique, qu'il est désirable de voir corriger.

IV. RIVALITÉ ENTRE CLANS

Cette rivalité qui malheureusement dégénère en rivalité tribale, est une conséquence d'une autre croyance des Bantous. Pour eux, le but essentiel du clan est de transmettre et garantir la vie aux générations futures. Les Bantous attribuent une grande importance au maintien de la vie ; ils emploient le terme « le trésor humain ». Ce sentiment accompagnant la solidarité clanique a pour conséquence que si un membre du clan, ou d'un clan associé d'une même tribu, vient à mourir d'accident il est indispensable d'en rechercher la cause ; si celle-ci est attribuée à la responsabilité d'un membre d'un autre clan ou d'une autre tribu, ce clan devra subir la mort d'un de ses membres : « si un Mulatu, par exemple, a provoqué la mort d'un Mulashi, même sans l'avoir voulu, les Balashi ont pour devoir clanique d'obtenir un cadavre Mulatu ».

C'est pour ce motif que j'avais suggéré au groupe de travail institué par les autorités belges pour étudier les mesures de transition à prendre pour préparer le Congo à l'Indépendance, de charger une Commission composée de Congolais de rechercher le régime politique idéal pour les Bantous, régime basé non pas sur le système électoral et de partis politiques de



La femme bantoue a eu un grand rôle à jouer dans la vie familiale ; en plus de travaux de cuisine, elle s'occupait sérieusement de soins des enfants de leur éducation et de l'entretien de la maison, l'homme étant presque tout le temps absent du foyer.

Belgique, mais sur la base clanique. Des élections se seraient faites à la base pour choisir des représentants des clans et des tribus, ceux-ci auraient à leur tour choisi les représentants provinciaux, qui, à leur tour, auraient eu la charge de désigner les représentants nationaux. Ceux-ci auraient ainsi réalisé une sorte d'alliance de tous les clans et d'attribution en quelque sorte que récemment M. Gérard Busaka propose que le chef de l'Etat soit un chef de clan national, le chef du « Macro-clan ».

Il semble, hélas, que les événements ont dépassé les possibilités de pareille solution. Je ne saurais assez recommander la lecture des réflexions de M. Gérard Busaka publiées dans les cahiers document pour l'action « Journées Africaines Louvain 1963 ».

Le but de rechercher est de remédier à la lutte intertribale tout en réalisant une organisation politique sauvegardant le caractère traditionnel et à ne pas copier les codes des autres pays.

EVOLUTION DES CONCEPTIONS CLANQUES

Sous l'action de la colonisation européenne, les conceptions claniques ont subi des contraintes et influences à tendance destructive. Le fait de nommer chefs des hommes ne représentant pas la vraie coutume est un de ces facteurs.

La société bantoue, sous la pression de l'occupation européenne, s'est divisée en quatre catégories : (1) Les milieux restés dans les campagnes et restés soumis aux autorités coutumières ; (2) Les campagnards qui se sont mis à cultiver des champs de cultures pérennes, telles que café, thé etc ; (3) Les ouvriers des industries venus habiter dans les villes, dans les centres extra-coutumiers ; (4) Les lettrés, petite minorité de gens instruits devenus clercs, commis etc.

Malgré cette influence contrariante, la conception clanique restait vivace. L'action contrariante venant de l'occupant étranger, il en résultait sans doute en contrepartie, une attirance nationale pour la défense de cette coutume ancestrale.

Il est à remarquer qu'en 1958, dans les notes que j'avais établies en prévision des travaux du groupe de travail institué par les autorités belges et dont j'ai précédemment, j'avais écrit : « Que désirent les populations de la brousse ? (a) une meilleure instruction (b) une protection contre les évolués des villes (c) un retour aux principes claniques ». Et ensuite, ayant interrogé les évolués, j'écrivais : Que pensent les évolués des villes ? Le retour au clan est la seule façon de résoudre le problème ». Voilà mes notes de 1958.

Il faut reconnaître, hélas, que depuis 1960, rien n'a été entrepris dans ce sens. La désagrégation du régime clanique s'est au contraire accentuée, accélérée. Les populations de la brousse sont plus pauvres qu'elles n'étaient avant 1900,

tandis qu'il faut reconnaître que les habitants des villes sont mieux fournis et vivent plus richement.

Joma Kenyatta écrit dans son livre « Face au Mont Kenya » (Je traduis de l'anglais) « Les chefs qui sont nommés par le gouvernement sont très peu payés par le gouvernement britannique. Cependant, malgré le petit salaire que ces chefs reçoivent, dès le moment où un homme est nommé chef ou capita, immédiatement il se met à accumuler de grands troupeaux de chèvres et de vaches et aussi un grand nombre de femmes. Cette remarque s'applique aux chefs qui sont nommés en passant par dessus la volonté de la majorité de la population et qui, comme leurs maîtres, veulent devenir vite riches aux dépens des pauvres Africains ».

Ceci était déjà écrit il y a environ 15 ans, je me demande comment le vieux magicien du Kenya a maintenant résolu le problème dans son pays.

Quoiqu'il en soit, quelque chose doit être entrepris tout de suite. On parle beaucoup du socialisme africain basé sur l'ancienne conception clanique, mais cette conception clanique est désorientée. Nous voyons, par exemple, les cultivateurs des milieux coutumiers se livrer à la culture du café ou du thé. Ils abandonnent ses cultures vivrières et la brousse a faim, on cherche la richesse monétaire et on abandonne l'entraide ancienne. La constitution garantit les droits de propriété (article 43) acquis en vertu du droit écrit aussi bien qu'en vertu du droit coutumier. Ceci est une excellente chose, mais elle va à l'encontre des conceptions claniques.

Il importe d'étudier le problème dans son ensemble et de diriger l'évolution clanique, sinon vous irez vers la désagrégation complète du clan et, loin d'atteindre ce socialisme africain, vous irez vers la création de classes possédantes et de classes dépourvues et vers la guerre de classes.

Le capitalisme européen n'a pas manqué d'exporter au Congo sa tare principale : le vouloir du plus-avoir, le principe de produire pour le profit des riches. Il est temps de mettre en œuvre le socialisme africain afin que le Congo produise, non pour le profit des possédants, mais pour satisfaire les besoins des masses.

CONCLUSION

Je conclus cette petite étude en exprimant l'espoir devoir les Congolais se secouer et les dirigeants prendre conscience de leurs responsabilités, de mettre fin à leur soif de richesse et de provoquer un retour salutaire vers l'organisation clanique qui seule permettra l'avènement du vrai socialisme africain.

Des Congolais m'ont demandé quelles sont mes propositions concrètes. Je ne saurais faire de propositions : c'est aux Congolais qu'il appartient de prendre leurs destinées entre leurs mains ; ce sont des Bantous seuls qui sont capables de bien peser et sentir ce qui correspond à leurs traditions.

Kinshasa le 23 mars 1963



Tout comme les soldats de l'armée moderne, les guerriers défendaient farouchement leurs terres contre l'invasion des tribus ennemies.

Le Congrès de Bukavu a tracé un plan gigantesque

Pour la pacification et la reconstruction des Provinces martyres de l'Est

- Les provinces congressistes respecteront-elles les engagements pris les uns envers les autres lors du Congrès ?
- Le Pouvoir central prendra-t-il en considération les résolutions du Congrès ou celles-ci seront-elles classées dans les archives de Léopoldville ?
- Le Congrès de Bukavu est-il un présage de la solidarité, de l'union solide des élus congressistes de l'Est dans le futur Parlement pour la détermination et l'orientation de la politique congolaise de demain ?
- Voilà quelques-unes des questions que l'on se pose à l'issue du Congrès des Provinces Martyres de l'Est, tenu à Bukavu, du 26 au 31 août, sous la présidence de M. Victor Nendaka, ministre de l'Intérieur du Gouvernement central et élu national de l'ex-Province Orientale.

Reportage de
(Gervais RUBANGO)

Le Congrès des Provinces Martyres de l'Est qui avait débuté jeudi 26 août s'est clôturé, dans la soirée du mardi 31 août, après de longs travaux en commissions constituées pour l'étude et la préparation des résolutions que le Congrès allait adopter.

La journée de vendredi a été principalement consacrée à la constitution du bureau définitif de l'Assemblée qui a été composé comme suit : M. Victor Nendaka, ministre de l'Intérieur du Gouvernement central ; président ; Edmond Rudahindwa : vice-président ; Mengema : secrétaire et Albert Masumbuko : secrétaire adjoint.

Samedi, l'Assemblée a procédé à la constitution des Commissions ; après quelques minutes de débats, il a été convenu de créer trois commissions :

- 1) la Commission Economique, Budgétaire et Financière, présidée par M. Joseph-Désiré Nemeza ;
- 2) la Commission Sociale présidée par M. Léon Mamboleo ;
- 3) la Commission Politique et de Pacification, dirigée par M. Déri-coyard.

Les trois Commissions se sont immédiatement mises au travail pour poursuivre leurs activités le lendemain, dimanche. La séance plénière qui était prévue pour lundi, n'a pu avoir lieu ce jour-là, la Commission Politique n'ayant pas encore terminé ses travaux. D'ailleurs ce ne fut que dans l'après-midi du mardi, le jour de la clôture, que la dite Commission

soumit son projet de résolutions à l'Assemblée.

CLIMAT DU CONGRES

Le climat du Congrès est resté bon, très bon, durant tous les travaux du Congrès. Heureusement il n'y a pas eu de conflits ni altercations entre les participants et les observateurs. Les congressistes ont prouvé, au cours des débats, qu'ils étaient soucieux de l'avenir de leurs provinces respectives. Il n'en reste pas moins vrai qu'une susceptibilité a été constatée chez la plupart des participants auxquels l'ordre du jour et le plan des travaux du Congrès n'avaient pas été préalablement soumis. Les uns se demandaient qui finançait le Congrès et comment en étaient répartis les frais. Cette curiosité n'a pas été satisfaite par le bureau du Congrès, cela, selon les promoteurs et organisateurs du Congrès, étant de la « cuisine intérieure ».

Aussi, beaucoup de gens ne comprenaient pas pour quelle raison le Kwilu, le Kwango, le Nord-Katanga, le Lomami, le Sankuru, provinces également sérieusement touchées par la rébellion, n'avaient pas été invitées à participer effectivement aux travaux du Congrès. Mais M. Victor Nendaka avait voulu enlever toute équivoque, lors de la prise de contact avec les journalistes, dimanche 29 août, dans la résidence du Gouverneur, quand il expliqua, qu'étant donné qu'au cours du Congrès les conférenciers n'al-

laient traiter que des problèmes qui concernent la reconstruction du pays, les promoteurs et organisateurs du Congrès n'avaient pas voulu que les provinces préitées participent effectivement aux débats, parce que les problèmes se posaient autrement chez eux il s'agissait, en effet, spécialement dans ces provinces, de reconstruction et de pacification, une grande étendue de ces provinces étant encore sous le contrôle des rebelles.

Notons toutefois que cela n'a pas empêché des délégués des provinces observatrices d'intervenir au cours des débats, soit pour une mise au point, comme ce fut le cas du Nord-Katanga qui déclarait que malgré l'absence du Gouverneur qui s'était excusé, le Nord-Katanga participait entièrement aux travaux du Congrès. C'est ainsi également que le Kwilu déposa une motion rédigée par une délégation du P.S.A. Kamitatu qui demandait que le Kwango soit admis à participer effectivement et à part entière aux travaux du Congrès.

Dans le discours de remerciement pour la confiance que les congressistes avaient placée en lui M. Victor Nendaka, s'est félicité

de l'esprit constructif qui animait les congressistes et a notamment souligné

« J'ai suivi avec beaucoup d'attention vos travaux et j'ai pu constater le sérieux avec lequel vous vous attellez à vos problèmes. C'est constitué déjà une victoire sur nos détracteurs en même temps qu'un démenti à ceux qui pensent qu'aux ex-provinces du Kivu et Orientale, il n'y a pas d'hommes capables pour diriger. Je souhaite que notre Congrès aboutisse à des résultats positifs.

» Une autre mention à souligner : vous avez ouvert les portes du Congrès à nos frères venus des autres régions de la République, ceci va nous permettre de bénéficier de leur collaboration (applaudissements). Ce geste montre clairement qu'il n'y a rien de caché dans nos intentions en organisant ce Congrès contrairement à ce que d'aucuns pensent.

Notre souci est d'ouvrir un dialogue avec tous nos frères des autres régions ayant des problèmes similaires aux nôtres. Nous prendront des solutions à la hauteur, à la taille de nos possibilités ».

LE PLAN INITIAL DU CONGRES

Avant l'ouverture du Congrès, les promoteurs et organisateurs de la conférence s'étaient constitué

un schéma des travaux d'examen des problèmes intéressants les provinces congressistes, examen qui préparerait à la rédaction des résolutions adéquates et l'élaboration des remèdes possibles qui pourraient être préconisés pour la reconstruction de la vie économique, sociale et politique des « 6 Provinces Martyres de l'Est ».

Concernant le problème de la pacification, les congressistes allaient étudier la collaboration des populations civiles à l'action militaire proprement dite, la suggestion quant à l'orientation de l'action militaire (éducation de l'Armée) ; l'organisation d'action psychologique et l'étude de l'organisation de l'aide matérielle à apporter aux populations dans l'immédiat.

La relance économique prévoyait l'étude de dégagement des (Suite en page 8)

Un congrès unique et historique

Si les organisateurs ont qualifié, sur leurs affiches publicitaires, le Congrès des Provinces Martyres de l'Est tenu à Bukavu, de rencontre historique sans précédent dans l'histoire du pays, c'était pour plusieurs raisons.

C'était d'abord la première réunion de ce genre qui rassemblait des politiciens qui n'allaient pas parler de la politique particulière des partis.

C'était une rencontre au cours de laquelle 86 élus nationaux, 6 gouverneurs, 6 présidents des Assemblées provinciales, 12 conseillers provinciaux se réunissaient, fermement décidés à mettre fin aux divisions qui n'ont engendré que haine et deuil, mettant leurs efforts en commun en vue de travailler, selon un programme unique décidé de commun accord, pour le bien-être et la prospérité de ceux qui ont placé en eux leur confiance.

C'était, enfin, une des rares conférences dans laquelle les participants n'allaient placer les desseins de tout, les intérêts généraux et globaux de toutes les provinces intéressées.

Pouvons-nous alors attribuer le succès du Congrès, le déroulement normal de travaux constructifs ainsi que la sagesse déployée dans l'élaboration et l'adoption des résolutions réalistes du Congrès de Bukavu, à un miracle ? (suite en page 12)



M. Victor Nendaka, ministre de l'Intérieur du Gouvernement central, élu national de l'ex-Province Orientale et l'un des promoteurs du Congrès des Provinces Martyres de l'Est.

voies d'accès et de sortie des régions agricoles et minières, de la reprise des travaux agricoles, de la mobilisation des cadres agricoles nationaux et provinciaux, de la représentation des provinciaux au sein de la Commission de Relance Economique Nationale, des mesures d'aide et d'encouragement de nature à aider le « retour à la terre », de l'appel à l'assistance technique ainsi que de l'encouragement à l'entreprise privée, spécialement dans les domaines minier et industriel.

Les problèmes sociaux englobaient l'examen de la liquidation des arriérés dus aux employés et salariés, des secteurs public et privé; de l'organisation de l'œuvre d'assistance aux veuves et orphelins de la rébellion; de la rééducation des masses, de la jeunesse abandonnée et délinquante.

Le congrès de Bukavu

Pour l'Enseignement, figuraient à l'ordre du jour : l'enseignement primaire, la remise en état des locaux et mobilisation des cadres enseignants existant sur place, l'appel aux autres provinces pour l'envoi de personnel enseignant du cadre primaire ou assimilé; l'enseignement secondaire, la mobilisation des cadres enseignants nationaux et l'appel à l'assistance technique. Vient ensuite, la liste des problèmes sociaux : l'organisation d'une assistance sociale et la réorganisation des services médicaux, et l'appel aux organisations internationales spécialisées. En ce qui concerne les problèmes politiques, il avait été prévu, pour les provinciaux et interprovinciaux, d'examiner les questions relatives à l'accélération de la mise en place des institutions provinciales, la consultation régulière interprovinciale et le règlement pacifique des différends.

Dans le cadre national, on envisageait la mise sur pied d'un Comité National de Coordination; le problème du Gouvernement Central (remaniement ou formation) et la détermination d'un plan d'action commune de nature à éviter toute crise à l'échelon national. Les promoteurs du Congrès voyant les choses plus loin, allaient aborder, suivant leur programme, les problèmes internationaux, en ce qui concerne l'amélioration des relations avec les pays voisins, notamment les pays de l'Est Africain; la réouverture des frontières; la représentation diplomatique et la reprise des échanges commerciaux. L'ordre du jour comprenait, en outre, le problème de la libération des pays africains encore dépendants, de l'aide apportée aux rebelles par certains pays et enfin, la réaffirmation de la politique de non-alignement, la situation particulière de l'appartenance à l'OCAM, la position à l'égard de la conférence au sommet de l'OUA à Accra et de la conférence afro-asiatique d'Alger.

Le cinquième point très important qui serait discuté, visait les problèmes financiers et budgétaires. Les congressistes allaient débattre des questions relatives à l'examen de la situation financière actuelle du Pays, le problème du déficit budgétaire, l'adoption du budget 1965, et la politique d'austérité et compression budgétaire. Ensuite l'octroi de fonds de démarrage aux provinces touchées par la rébellion et l'étude de leur utilisation rationnelle ainsi que de l'étude des mesures de nature à accélérer la rentrée des impôts et taxes.

Le dernier point se rapportait aux problèmes judiciaires et prévoyait la remise en place de l'organisation judiciaire et notamment des tribunaux locaux. Ce programme de travaux, qui était, on le voit, complet, ne pouvant pas être sérieusement examiné, à fond, en quelques jours, après plusieurs interventions et insistances des congressistes, les commissions n'ont étudié que les points les plus urgents et pratiques pour les provinces intéressées réunies à Bukavu.

Le dernier point se rapportait aux problèmes judiciaires et prévoyait la remise en place de l'organisation judiciaire et notamment des tribunaux locaux. Ce programme de travaux, qui était, on le voit, complet, ne pouvant pas être sérieusement examiné, à fond, en quelques jours, après plusieurs interventions et insistances des congressistes, les commissions n'ont étudié que les points les plus urgents et pratiques pour les provinces intéressées réunies à Bukavu.

LA CLOTURE DU CONGRES

C'est donc mardi 31 août, vers 23 heures, que la séance de clôture eut lieu, après l'adoption de nombreuses résolutions que nous n'avons pas pu publier dans ce numéro, par manque de place. Aussi nous prions nos lecteurs de patienter et les informons que toutes ces résolutions seront publiées dans le prochain numéro.

M. RUDAHINDWA CLOTURE LE CONGRES SOUS LA LIGNE DE L'ESPOIR ET DE L'OPTIMISME.

C'est à M Edmond Rudahindwa, vice-président du Congrès qu'il fut échu de prononcer le premier le discours de clôture. Avant de remercier les promoteurs du congrès d'avoir choisi Bukavu comme lieu de rencontre, M. Rudahindwa déclara :

Si nous avons placé l'ouverture de ce congrès sous la ligne de la paix, de l'unité et du progrès social de nos provinces, c'est volontiers sous la ligne de l'espoir, de l'optimisme, de la satisfaction du devoir accompli, que nous placerons la clôture de nos travaux.

Et M. Rudahindwa d'ajouter plus loin :

Pour notre part, nous avons particulièrement apprécié l'esprit dégagé avec lequel, Honorables Congressistes, vous avez abordé des questions de la plus haute importance pour l'avenir de nos provinces, et nous nous félicitons de ce que vous avez tous, par votre sens de l'intérêt commun, permis que ce premier congrès pour les anciennes provinces P.O et Kivu Maniema soit une véritable réussite, tant par la nature des résolutions que vous venez d'adopter que par la confrontation des points de vue que votre présence ici à ce congrès a permis de réaliser.

Dans les paragraphes suivants M. Rudahindwa a invité les congressistes, une fois rentrés dans leurs provinces respectives à mettre tout en œuvre pour que désormais nos provinces construisent leur avenir dans l'ordre, la tranquillité et la sécurité, et que le mot d'ordre sera transmis aux populations respectives pour qu'elles se mettent au travail, pour qu'avec l'appui de toutes les instances supérieures intéressées, nous puissions jubiler le relèvement de l'économie provinciale, la réorganisation de tant de conditions de vie de nos populations respectives aussi bien que de la situation des finances publiques.

Enfin, nous ne saurions combien insister sur la pénétration de notre solidarité et de bonnes relations interprovinciales. Cette solidarité et ces bonnes relations interprovinciales que Dieu les guide et les bénisse au profit de nos populations et de la nation toute entière.

C'est dans le respect mutuel de la personnalité de chacune de nos provinces, conclut M. Rudahindwa, que devra s'inscrire l'application des décisions que nous venons d'arrêter après de nombreuses heures de réflexion, au cours desquelles vous avez pris conscience de la nécessité de coordonner nos efforts pour la défense d'une politique commune

lent sur le plan provincial national

M. BOJI : LA REUSSITE DU CONGRES, PREUVE DE LA MATURITE POLITIQUE DES CONGRESSISTES

Parlant au nom des Kivu-Maniema en général et des Bukavinois en particulier, M. Dieudonné, gouverneur de la Province du Kivu-Central, a rendu hommage aux congressistes, qui au cours des travaux du Congrès ont fait preuve d'une maturité et d'une conscience politique, de sérieux dans l'examen et l'adoption des résolutions, et d'un bon comportement au cours de leur séjour dans la capitale du Kivu-Central.

Il a ensuite demandé qu'après la séparation des congressistes ceux-ci s'animent d'un esprit nouveau, d'un amour patriotique et d'une fraternité qui consolideront le slogan « Sisi kwa Sisi » et qui permettra à chaque habitant des six provinces de se sentir chez soi partout où il se trouvera.

« Si vous avez constaté des inconvénients, s'est ensuite excusé le Gouverneur, veuillez bien nous en pardonner. Car cela ne dépendait pas de notre volonté mais bien de carences dans plusieurs domaines.

Puis, M. Boji souhaite aux congressistes une carrière politique fructueuse non entachée de démagogie. Il exprima aussi ses remerciements au Bureau du Congrès qui a excellentement dirigé le débat de l'Assemblée et tous ceux qui avaient contribué à l'initiative et à la réussite du Congrès qui restera historique dans les annales congolaises.

BUKAVU, DESORMAIS MERE DES PROVINCES MARTYRES DE L'EST

La parole fut alors donnée à M. Joseph Tshomba Fariala, gouverneur du Maniema qui parla au nom de tous les congressistes. C'est du fond de son cœur qu'il remercia le Kivu-Central et la ville de Bukavu pour l'hospitalité touchante qui avait été réservée aux congressistes. « Si nous avons été

(suite en page 12)

IQUE

Le congrès de Bukavu

(suite de la page 8)

e. la hationalisme malheurs la rébel- l'Est est la paix leur qui que dans s et des solidarités mes qui ne triste s. son- s. collè- ces cette and ils phelins, rce des ii sont, même us que s, pour ne se- aussi njour- i une chez main nom- golai- par- on. Bu- incus pour- que leurs bon nces ours que- que- été. Et tre du- aux is- ons no- ni- me ne ur en n- ès us n- a- er la s- ts es al u u s r

parfois incommodes envers les hôteliers, les restaurateurs et les chauffeurs qui nous conduisaient, regretta M. Tshomba, nous nous en excusons et nous demandons que la population de Bukavu nous en pardonne. Nous sommes décidés de ne plus répéter de pareils actes anormaux pour l'avenir.

M. Tshombe rappela ensuite que l'actuelle rencontre ne devait pas être la dernière, mais la pose de la première pierre de la fondation de la grande et forte société des Provinces Martyres de l'Est, dont devenait désormais mère, la ville de Bukavu.

M. NENDAKA : « NOTRE CONGRÈS N'EST NI SÉCESSIONNISTE NI MANŒUVRE D'OPPOSITION »

L'allocation de clôture du Congrès de M. Nendaka a été surtout consacrée à effacer certaines équivoques que certaines personnes avaient voulu entretenir pour faire échouer le Congrès.

Voici de larges extraits de ce discours :

Lorsqu'il y a environ 3 semaines la presse et la radio annonçèrent pour la première fois l'organisation du présent Congrès, la première réaction tant des nationaux que des observateurs étrangers fut celle de l'étonnement.

Mais ainsi que nous l'avons appris récemment, l'étonnement du début fit progressivement place à une certaine inquiétude. Quel était véritablement le but de ce Congrès ?

Certains parlaient de Congrès sécessionniste, d'autres parlaient de Congrès politique d'opposition, d'autres encore parlaient de table ronde.

Aussi, lors de mon discours d'ouverture un de mes premiers soucis fut-il de dissiper cette inquiétude. J'ai déclaré que nous n'étions pas ici au service de personne ni contre d'autres personnes, j'ajoutais que notre seul souci était le service de la Nation Congolaise.

Si, malgré cette déclaration de principe qui nous était cependant formelle et sans équivoque, certains doutes ont pu continuer à subsister, le déroulement de vos travaux aura établi, d'une façon définitive, je l'espère, que nos buts et nos intentions étaient bien ceux que j'avais définis, et aucun autre.

Mais certains se sont également posé la question de savoir pourquoi notre action s'était limitée aux 6 provinces de l'Est.

La réponse à cette question est très simple :

C'est que c'est à ces 6 provinces uniquement que se pose le problème commun de la pacification. Les autres provinces qui ont été touchées par la rébellion en sont arrivées au stade de la reconstruction, alors que dans 3 du moins de nos provinces existe encore la guerre civile. Une fois que pour nos provinces la pacification aura reçu une première stabilisation, l'œuvre de reconstruction pourra être envisagée en commun avec les autres provinces qui se trouveraient dans la même situation que les 6 provinces de l'Est.

Dans le domaine politique, le premier souci a été celui de la pacification.

En effet, si certaines de nos provinces sont libérées, il n'en reste pas moins que le souci de consolider la pacification est et doit rester au premier plan des préoccupations des autorités. La pacification doit être stabilisée par des mesures sociales et économiques qui ont été étudiées par le Congrès et qui font l'objet de suggestions raisonnables.

Pour les problèmes politiques à caractères national et international, le Congrès, qui regroupe 55 députés nationaux et 36 sénateurs, a estimé nécessaire, en attendant l'ouverture du Parlement, d'éclaircir les hautes autorités du pays quant à certains problèmes immédiats.

Parmi ces problèmes politiques il en est un qui nous tient spécialement à cœur ; c'est celui du rétablissement des relations de bon voisinage avec les pays limitrophes de nos provinces.

En effet, ces problèmes ont pour nous une incidence directe sur les échanges commerciaux avec ces pays, et ces relations commerciales ont une importance capitale pour l'économie de nos provinces. Il est donc légitime que le Congrès émette les vœux de voir le pays orienter sa politique étrangère vers le rétablissement des rapports harmonieux avec ces pays.

Dans les mesures pratiques

adoptées pour assurer la continuité et la permanence du contact inter-provincial, le Congrès a chargé son bureau de prolonger les travaux du Congrès, notamment par la création d'un secrétariat permanent et des bureaux de liaison provinciaux et national.

Les problèmes étudiés en matière économique et sociale visent eux aussi à assumer la survie de nos provinces, par la consolidation de la pacification, et par l'octroi de crédits spéciaux permettant aux provinces, dans certains cas, de repartir véritablement de zéro.

S'adressant aux diplomates, M. Nendaka demanda à ceux-ci d'être les interprètes des provinces congressistes, auprès de leurs gouvernements, pour solliciter de ces derniers une aide humanitaire à la solution des problèmes de notre survie.

M. Nendaka a terminé son allocution en se réjouissant de l'homogénéité dont ont témoigné nos 6 provinces dans leur conception de ses problèmes et dans l'adoption des résolutions appelées à les résoudre.

Cette homogénéité se marque spécialement par le désir de nos provinces d'éviter toute crise nationale, et si le malheur voulait cependant qu'une crise de cette nature surgisse, par leur intention délibérée, de mettre tout en œuvre pour la résorber au plus tôt.

Un congrès unique et historique

Si les organisateurs ont qualifié, sur leurs affiches publicitaires, le Congrès des Provinces Martyres de l'Est tenu à Bukavu, de rencontre historique sans précédent dans l'histoire du pays, c'était pour plusieurs raisons.

C'était d'abord la première réunion de ce genre qui rassemblait des politiciens qui n'allaient pas parler de la politique particulière des partis.

C'était une rencontre au cours de laquelle 86 élus nationaux, 6 gouverneurs, 6 présidents des Assemblées provinciales, 12 conseillers provinciaux se réuniraient, fermement décidés à mettre fin aux divisions qui n'ont engendré que haine et deuil, mettant leurs efforts en commun en vue de travailler, selon un programme unique décidé de commun accord, pour le bien-être et la prospérité de ceux qui ont placé en eux leur confiance.

C'était, enfin, une des rares conférences dans laquelle les participants n'allaient placer les dessus de tout, les intérêts généraux et globaux de toutes les provinces intéressées.



Pouvons-nous alors attribuer le succès du Congrès, le déroulement normal de travaux constructifs ainsi que la sagesse déployée dans l'élaboration et l'adoption des résolutions réalistes du Congrès de Bukavu, à un miracle ?

(suite en page 12)

UN CONGRES UNIQUE ET HISTORIQUE

(suite de la page 1)

Oui et non !

Oui, quand on voit que les travaux du Congrès se sont déroulés, dans un climat tout-à-fait détendu et exempt de toute animosité et de rancune.

Quand il n'est que juste d'admirer la compréhension et le bon sens qui ont régné au cours des débats.

Quand on n'a pas eu à déplorer un seul incident, même moindre, en dehors ou au sein de l'Assemblée entre les congressistes des différentes provinces et des diverses tendances politiques des élus.

Quand le cœur même le plus indifférent ne pouvait qu'être touché de la séparation émouvante des délégations qui rentraient dans leurs provinces respectives, délégations armées d'un nouvel élan d'esprit de solidarité et d'entraide entre les provinces éprouvées par la rébellion.

Quand le Congrès a gardé un silence diplomate aux vœux de la population des provinces représentées au sein du Congrès, quant à l'élection du futur Chef de l'Etat.

Quand, bien que les promoteurs du Congrès aient baptisé la grande rencontre de « Congrès des Provinces Martyres de l'Est », ils se sont refusés à se prononcer clairement sur ce que sera la confrontation entre l'Ouest et l'Est dans le futur Parlement congolais et ont, en conséquence, évité de faire, au cours des débats, allusion ni à M. Kasa-Vubu ni à M. Tshombe.

Quand on voit les ressortissants de régions dont les unes ont accueilli « Mulele » si pas victorieusement du moins avec indifférence et les autres qui ont pris les armes traditionnelles pour barrer le chemin à « Mulele » se regrouper aujourd'hui pour détruire Mulele !

Qui, en effet, ne sait pas qu'il n'y a pas longtemps que les provinces du Kivu-Central et du Nord-Kivu se déclaraient la guerre pour la question de Goma et de Rutshuru, et que de ces conflits, toutes les deux provinces rivales sont sorties plus ou moins battues avec des pertes en vies humaines et des sommes énormes d'argent qui n'ont fait qu'attiser des luttes barbares et bêtes !

Quel Kivutien ne voit pas les traces laissées par la « colonisation » ou plutôt la « soumission » sauvage du Kivu à Stanleyville, des déportations terrifiantes à Kisangani de l'élite de Bukavu, lors du règne de Gizenga à Stanleyville en 1960-1961 ?

Qui n'a pas été témoin des actes déplorables commis à Bukavu par beaucoup d'originaires du Maniema appartenant à des ethnies bien déterminées, lorsqu'en 1960-1961, le fameux et fou Kashamura s'est installé à Bukavu et s'est mis à civiliser les pauvres « bashenzi » du Kivu ?

Tout cela pour finalement tenir aujourd'hui un même langage, à s'appeler mutuellement des amis et des frères animés d'un même idéal d'« UNITE, PAIX et PROGRES ! ».

...Et non ! La réussite du Congrès peut être considérée comme un fait non pas extraordinaire, quand après cinq ans de tristes expériences, les nouveaux élus ont re-

marqué que la démagogie, la haine, le tribalisme et le régionalisme n'ont engendré que des malheurs et la misère.

Quand, victimes de la rébellion, la population de l'Est est décimée et n'aspire qu'à la paix et au bonheur, paix et bonheur qui ne peuvent être assurés que dans l'union de tous les efforts et des bonnes volontés, dans la solidarité et l'entraide entre les hommes qui ont été condamnés au même triste sort.

Quand les congressistes songeaient toujours aux amis, collègues et parents morts dans cette rébellion ignominieuse, quand ils voyaient des veuves et orphelins, victimes innocentes du caprice des politiciens irresponsables qui sont, somme toute, enfants du même pays qu'ils martyrisent.

Quand ils sont convaincus que s'ils s'étaient unis à temps, pour combattre « Mulele » ils ne seraient pas dans un état aussi lamentable qu'ils le sont aujourd'hui.

Quand ils savent que si une partie de la population de chez eux n'avait pas soutenu la main meurtrière de « Mulele », de nombreux éléments de l'élite congolaise seraient encore aujourd'hui parmi eux au service de la Nation.

Quand ces élus réunis à Bukavu, sont eux-mêmes convaincus que leur carrière politique ne pourra être heureuse et fructueuse que par le regroupement de plusieurs provincettes et le climat de bon voisinage entre les provinces sœurs, provinces qui sont toujours plus ou moins liées économiquement, socialement et politiquement.

Le Congrès de Bukavu a été, certes, une réussite éclatante. Et M. Victor Nendaka peut en être fier et s'en féliciter.

Nous savons qu'au début la plupart des observateurs nationaux et étrangers, voire des congressistes, se méfiaient des intentions « cachées », selon eux, du promoteur principal du Congrès le ministre Victor Nendaka, car, comme le dit un dicton tshiluba, « nul ne peut mettre le bras dans l'intérieur de son compagnon, quand bien même il partage sa couche ».

Maintenant que toutes les intentions et l'objectif du Congrès ont été connus au grand jour, nous pouvons affirmer que l'Est du Congo, en particulier, et le Congo entier, en général, pourront changer de route, dans le progrès et la prospérité ;

— Si les provinces congressistes respectent les engagements pris à Bukavu les unes envers les autres ;

— Si le Gouvernement central prend en considération toutes ou la grande partie des résolutions du Congrès et envisage les mesures immédiates et pratiques pour leur exécution ;

— Si les congressistes de Bukavu restent unis et solidaires, comme ils en ont fait preuve durant les travaux du Congrès, quand ils siègeront dans le Parlement, afin d'imposer une politique unique déterminante de l'Est qui ne veut plus se voir éternellement négligé et désavantagé par le Pouvoir central de Léopoldville, comme cela a été hélas le cas durant la première législature qui sera bientôt enterrée ?

Gervais RUBANGO

CEDER GOMA - RUTSHURU AU NORD-KIVU

LÂCHETE?... TRAHISON?... OU BON SENS?

par Gervais RUBANGO

Si nous dressons le bilan des pertes morales et matérielles qui ont été occasionnées par les problèmes issus du conflit entre le Nord Kivu et le Kivu-Central pour les territoires de Goma et de Rutshuru, nous serions abasourdis en constatant jusque dans quel abîme les passions et les caprices politiques peuvent précipiter l'homme tellement aveuglé par celles-ci. Aussi nos premières réactions irréfléchies seraient-elles de jeter immédiatement la pierre soit à MM Miruho, Moley et Malago, soit à MM. Paluku et Boji.

D'une part, pourquoi, depuis 1962, le Nord-Kivu et le Kivu-Central se battent-ils pour Goma - Rutshuru ?

— Pourquoi le Nord-Kivu n'a-t-il jamais épargné des millions de francs pour la propagande et la corruption pour que Goma et Rutshuru n'échappent point à ses

griffes ?

— Pourquoi depuis la création de la province du Nord-Kivu, toutes les activités gouvernementales ont-elles été absorbées par la bataille pour Goma-Rutshuru, et ce, au détriment de la vie sociale et économique de la province ?

— Pourquoi le Nord-Kivu s'est-il obstinément accroché et enraciné à Goma, alors que les instructions et les ordres lui parvenaient souvent de Léo pour lui signaler que Goma appartenait au Kivu-Central ?

— Pourquoi, enfin, le Nord-Kivu n'a-t-il pu avoir l'horreur de recourir parfois, dans certaines circonstances, à la terreur et à la tyrannie, en vue de chasser ou d'opprimer les habitants ou les partisans du Kivu-Central qui se trou-

vaient dans le Nord, ou à Goma et à Rutshuru ?

D'autre part, pourquoi le Kivu-Central a-t-il tellement tenu à faire reconnaître ses droits sur l'appartenance de Goma-Rutshuru, alors que les deux territoires ne faisaient que lui accumuler des difficultés politiques ?

— Pourquoi le Kivu-Central ne voulait pas abandonner Goma et Rutshuru à leur sort, puisque ces deux territoires lui coûtaient sûrement plus qu'ils ne lui rapportaient ?

— Pourquoi n'est-ce qu'au dernier moment, après les élections législatives, que les nouveaux élus du Kivu-Central se sont prononcés, en majorité et ouvertement, pour surséance du problème de Goma et Rutshuru ?

Pourquoi MM. Moley et Paluku d'une part, et Miruho, Malago et Boji d'autre part qui se considéraient jusqu'alors comme chats et chiens, se donnent-ils aujourd'hui des accolades et se disent frères, amis et bons voisins ?

— Pourquoi M. Boji, hier ministre de l'Intérieur du gouvernement-Malago et homme-fort dans tous les gouvernements du Kivu qui se sont succédés, qui aurait pu prendre tous les responsables des assassinats et des pillages perpétrés dans le Nord et à Goma et à Rutshuru contre les partisans du Kivu-Central, juge-t-il maintenant plus salubre et raisonnable le détachement de Goma et Rutshuru du Kivu-Central et leur annexion au Nord-Kivu ? etc...

(Suite en page 6)

Céder Goma-Rutshuru au Nord-Kivu?

(Suite de la page 1)

NAISSANCE DES DIVISIONS...

Avant de répondre à tous ces pourquoi, voyons, en résumé, comment est née cette bataille entre le Nord et le Sud-Kivu, bataille qui était impensable un mois avant son déclenchement.

Nous savons que profitant de l'anarchie apportée au Kivu par Kashamura du gouvernement sécessionniste de Stan, en 1960, la plupart des élus du Maniema rentrés à Kindu, ont installé des institutions politiques et administratives propres à leur district du Maniema. Dès que la légalité revint, M. Miruho, ancien et légal président de la province, réunit les élus des trois districts qui formaient le Kivu-Maniema. Mais comme le virus avait déjà profondément pénétré dans le grand fruit que formait la grande Assemblée, les élus du Maniema n'eurent plus le courage de renoncer aux avantages illégaux que leur rébellion et anarchie leur avaient déjà procurés. N'est-il pas plus alléchant d'être premier dans une petite ville que le second dans la capitale ? Mais comme les élus du Maniema, une fois détachés du Kivu, se virent affaiblis en face du grand Kivu, ils tentèrent de diviser le Kivu en deux en opposant le Nord contre le Sud, ce qui réussit, la démagogie et la course au pouvoir aidant.

Mais il resta un problème. Il y avait M. Miruho, leader du CE REA, originaire du Kivu-Central, mais dont le fief électoral était Goma et Rutshuru, deux territoires dans lesquels il était adoré. Ainsi, ses collègues de Goma et de Rutshuru qui lui restaient fidèles et liés, ne voulurent pas le quitter et se prononcèrent pour le Kivu-Central. Il était alors du devoir de M. Miruho de ne pas décevoir et de ne pas trahir ses hommes de Goma-Rutshuru. Le gouvernement-Malago qui succéda à celui de Miruho suivit les traces de celui-ci.

C'est alors que, durant les deux gouvernements, tandis que le Nord-Kivu se débattait pour arracher Goma et Rutshuru au Kivu-Central, celui-ci en défendait farouchement la possession, pour diverses raisons.

Pour les raisons économiques, politiques et sociales de la part de Kirotshu, qui ne pouvait vivre économiquement, socialement, voire politiquement, sans Goma. Pour le prestige de la part de Bukavu qui se sentait fière de donner une dure

leçon au Nord-Kivu « dissident » qui avait à comprendre que son caprice d'avoir voulu rompre brutalement avec le Kivu-Central ne pouvait que lui coûter cher. Aussi les leaders politiques de Bukavu en général et ceux du Kivu-Central en particulier, qui n'avaient pas souhaité les divisions et la balkanisation des provinces, voulaient ainsi contraindre leurs frères du Nord à activer les démarches pour la réunification du Nord et du Sud Kivu.

...ET DU REVIREMENT

La lutte entre le Nord et le Kivu-Central coûta entre temps cher aux deux parties, en vies humaines et en argent. Mais les hommes changeaient. Le Nord comprit finalement qu'il devait renoncer à la barbarie, à la terreur et à la tyrannie. Il choisit alors la voie de la négociation avec les nouveaux dirigeants appartenant, en grande majorité, au RECO. Ceux-ci qui prétendaient que la perte de Goma-Rutshuru par le Kivu-Central était presque sûre et approchait de plus en plus, trouvèrent plus sage de céder « pacifiquement et amiablement » Goma et Rutshuru au Nord. Cette politique de revirement subite enchantait le Nord-Kivu qui fêta sa victoire et satisfait le gouvernement du Kivu-Central qui évitait ainsi d'autres nouveaux ennuis sociaux et politiques ultérieurs dont ni le Kivu, ni Goma et Rutshuru ne pourraient tirer profit.

TRAHISON ?...LACHETE ? OU BON SENS ?

Dès que les intentions du nouveau gouvernement du Kivu-Central furent découvertes, des commentaires et des critiques se firent entendre de part et d'autre. L'ASCCO, dans lequel sont généralement groupés les ressortissants de Goma et de Rutshuru qui travaillent ou qui sont réfugiés à Bukavu, cria tout de suite à la lâcheté et à la trahison de la part de M. Boji, leader du RECO. Lâche, dit-elle, parce qu'il devait prévaloir légalement ses droits sur Goma-Rutshuru, M. Boji a recouru aux facilités et s'est agenouillé devant M. Paluku, l'homme « généreux ». Lâche encore, parce que M. Boji qui redoute la victoire de l'ASCCO, craint de perdre largement ses forces dans une assemblée où siègeraient les élus de Goma et de Rutshuru liés à son rival, M. Miruho, chef politique de l'ASCCO. Enfin, trahison, parce que, après

avoir travaillé durement et péniblement côte à côte avec les ressortissants de Goma et Rutshuru restés follement fidèles au Kivu-Central ; après avoir encouru maints risques, M. Boji a livré lâchement les « martyrs » de Goma et de Rutshuru, à la gueule des « tyrans » et « bourreaux » du Nord.

Par contre, ceux qui plaident la cause de M. Boji et défendent la position du RECO, disent qu'il fallait trouver une solution plus humaine au problème de Goma et Rutshuru, solution qui ramènerait le calme, l'entente l'amitié pour la future réunification économique et politique entre les deux provinces-soeurs. Or raisonnent-ils, cette solution ne peut se trouver que dans la compréhension, dans le renoncement à l'amour-propre et dans la politique de ce que M. Boji a justement fait. Cela mettra fin, concluent ces hommes qui soutiennent la politique de M. Boji, aux combats inutiles à Goma et à Rutshuru, au gaspillage de temps et d'argent, temps et argent qui pourraient être utilisés pour le redressement de l'économie du pays et le rétablissement de l'ordre pour le bien-être général des habitants du Kivu-Central et du Nord-Kivu.

Le même groupe soutenant la position du gouvernement du Kivu-Central, riposte que ce n'est certainement pas M. Boji qui aurait trahi les habitants de Goma et de Rutshuru, mais bien l'élite et les élus de la première législature de ces deux territoires qui avaient perdu presque tous les contacts avec leurs électeurs et qui avaient abandonné ces derniers à eux-mêmes et aux caprices et démagogies des politiques de toutes tendances extérieures.

A notre avis, nous croyons, après examen du problème, que pour le gouvernement du Kivu-Central, il ne s'agit pas ni de lâcheté, ni de trahison, mais d'une force majeure de bon sens et de compassion envers la population des deux provinces qui a assez vécu de querelles entre ses politiciens, population qui n'aspire plus qu'à la paix et au travail.

Seulement... si l'on avait songé plus tôt à ce bon sens, à ce raisonnement humain, que la population de Goma et de Rutshuru ne serait-elle plus heureuse aujourd'hui !

Mais...enfin ! Mieux vaut tard que jamais !

LE GOUVERNEMENT BOJI

Tiendra-t-il jusqu'au bout ?

Après de multiples prises de contact avec divers milieux politiques de Bukavu et de l'intérieur de la province du Kivu Central, les observateurs se trouvent devant une question dont ils ne parviennent pas encore à trouver la réponse : « Le gouvernement de M. Boji tiendra-t-il le coup jusqu'aux prochaines élections législatives, jusqu'en 1970 ? ». Telle est la pénible question.

QU'EN PENSE LE RECO ?

« Boji nous a déçu ; mais, il le regrettera un jour », m'a confié dernièrement une personnalité importante du parti RECO. Il paraît que plusieurs membres de ce parti sont mécontents de la politique de M. Boji. Ils reprochent ce dernier de n'avoir pas tenu à ses promesses et d'avoir déçu ses propagandistes et souteneurs à qui il avait, dit-on, promis des postes importants dans le nouveau gouvernement. Lesquels ? Mystère.

Certains parmi eux vont jusqu'à prétendre que Boji a choisi ses ministres suivant un critère ignoré du parti et que, dans la formation des cabinets ministériels, il ne leur a pas donné la compensation qu'ils pourraient espérer d'un ami et d'un allié, après une première déception de sa part. On comprend évidemment que parmi ces mécontents, il y ait d'honnêtes citoyens qui cherchent l'intérêt du peuple ; mais, il ne faut pas être naïf à ce sujet : la majorité est composée de personnes luttant pour leurs intérêts personnels et qui se sont vus déçus et mécomptés. Dans ce cas, cette nouvelle opposition naissant au sein du parti gouvernemental n'est point soutenable et est même condamnable. Toujours est-il qu'il y a un danger qui plane sur le gouvernement de M. Boji. En effet, ces mécontents semblent vouloir dire qu'ils pourraient prendre des mesures qui n'enchanteraient pas M. Boji.

QU'EN PENSE L'OPPOSITION ?

L'ASCCO prétend que le RECO n'a pas tenu en considération l'opposition qui, d'après ses partisans, représente une partie de la population qui n'est point négligeable. Rappelons cependant que l'ASCCO, confiante dans sa victoire, a refusé tout compromis avec le RECO, dès que celui-ci l'avait évincé dans un triomphe inattendu de tous. Or, ces plaintes continuelles semblent être l'écho de quelque chose qui ressemble à la haine. C'est autant dire que l'opposition au Kivu central, par définition et en fait, ne soutient et n'approuve que très faiblement le parti au pouvoir. Ensuite, parlons franc : oui, la population sait que Boji est « l'homme fort » du jour, c'est-à-dire, celui qui a triomphé de toutes les dif-

(Suite en page 10)

LE GOUVERNEMENT BOJI

(Suite de la page 1)

ficultés politiques et qui s'est imposé sur tout le monde, en se faisant élire gouverneur ; mais aussi, la population continue à trouver en M. Miruho, « l'homme le plus populaire » de la province et impute sa défaite à « une fortune moindre que celle de M. Boji ». A ce sujet, les partisans de l'ASCCO avancent que ce parti a prouvé sa popularité, non seulement aux élections communales, mais encore aux élections nationales où, disent-ils, le vote et le dépouillement ont été plus justes qu'aux élections provinciales. Faisons pourtant remarquer que, si l'ASCCO s'est avéré un parti important, il n'a pratiquement battu nulle part son rival, bien qu'il l'ait quand même affaibli. Somme toute, considérant le nombre assez important de ses partisans, s'estimant avoir été « lésée injustement », et remarquant, par les résultats des dernières élections nationales, qu'elle jouit d'une popularité notoire, l'ASCCO pourrait avoir la tentation d'envisager un renversement du gouvernement actuel, présidé par M. Boji. Toujours est-il donc qu'une menace contre le gouvernement Boji n'étonnerait personne, si elle venait un jour de l'ASCCO.

QU'EN PENSE LE BAS PEUPLE ?

Que veut-on que le bas peuple en pense ? C'est normal : il craint la popularité de M. Miruho et redoute la force de M. Boji. Pourquoi ? On ne sait jamais ce que M. Miruho peut faire de sa popularité : il peut construire, mais il est aussi capable d'une destruction

désastreuse. Plaise au ciel qu'il ne suive que la voix et l'intérêt du peuple : la construction du Kivu.

Quant à M. Boji, il est trop puissant. Souvent, ce n'est pas en blaguant que les gens parlent de lui ; loin de là. Le plus fort est qu'il semble donner à ses ministres une part de cette puissance dont certains parmi eux, pour des raisons personnelles, font un usage excessif. Il est alors compréhensible que dans des circonstances pareilles, le gouvernement Boji crée des aigris et des mécontents.

Devant cet état de choses, le bas peuple, qui a appris à connaître les conséquences funestes de s'accrocher aveuglement à la politique des individus ou même des partis, garde une véritable méfiance, louable d'ailleurs, à ce sujet. Car, la méfiance est la mère de la sagesse. C'est un fait.

Mais, face à cette ambiance politique assez louche, il reste à savoir jusqu'où porteront leur coup tous ces mécontents ; ou encore, ces mécontentements permettront-ils au gouvernement de M. Boji de tenir le coup et d'atteindre l'année 1970, date des prochaines élections législatives ? En tout cas, pour que Boji demeure l'homme fort, il faudra qu'il prenne des mesures, justes, démocratiques et directement utiles au peuple bien sûr, pour atteindre cette fin. Il doit être humain et juste dans sa puissance et utiliser la popularité de certains leaders de l'ASCCO à des fins d'intérêt public (l'ASCCO doit évidemment y collaborer sincèrement et honnêtement), sinon il risquerait de bâtir sur du sable.

Roger-Pascal KAJUNJU

Le gouvernement Boji tiendra-t-il jusqu'au bout?

Tel est sujet d'un article paru dans la Presse Africaine de la semaine dernière (numéro 479 du 25 septembre au 1er octobre 1965) dû à la plume d'un certain Roger Pascal Kajunju.

Nous ne nous serions pas donné la peine de regarder deux fois à cette phraséologie en mal de prédiction sensationnelle si son auteur n'avait pas faussement informé l'opinion. Que le lecteur nous entende bien ; nous ne voulons pas engager ici une polémique ; nous ne nous prêterons pas non plus à louer dans ces lignes les hautes qualités politiques de M. Boji, elles ne sont que trop connues. Nous considérons tout simplement qu'il est de notre devoir de distinguer le vrai du faux à l'intention du lecteur.

Disons d'abord en passant que la déception dont parle M. Kajunju de la part de certains membres du Reco n'en est pas une ; elle est cousue de fil blanc. Pour ceux qui ne le savent pas, ce grand parti est représenté dans tous les coins de la Province ; il n'existe pas de dissidence en son sein.

Mais n'anticipons pas ; écoutons plutôt l'auteur :

« Ces plaintes continuelles — entendez : de l'Ascco — semblent être l'écho de quelque chose qui ressemble à la haine... oui, la population sait que Boji est l'homme fort... ». Pourquoi doit-on donc tenir rigueur à M. Boji d'être l'homme fort de la Province ? En cette qualité, nous dit l'auteur en substance, les « faibles » mettent toutes leurs batteries de haine en marche.

Tenez-vous bien, M. Kajunju n'a pas fini d'étonner : « ... la population continue à trouver en Miruho l'homme le plus populaire de la Province et impute sa défaite à une fortune moindre que celle de M. Boji ». Quel paradoxe !

Enfin, ne nous éternisons pas sur les contradictions flagrantes de l'auteur. Néanmoins, nous le mettons au défi de citer des cas probants qui puissent justifier son incartade.

Quant à nous, sans vouloir salir M. Miruho, nous pouvons avancer, sans peur d'être démentis, que la popularité de ce dernier n'existe en fait que dans la seule commune d'Ibanda.

Tout le monde a encore frais dans la mémoire, les troubles sanglants qui ont endeuillé la Chefverie de Kabare suite à la destitution du Mwami Kabare par l'homme prétendument populaire.

Qui ignore que l'éviction des Chefs coutumiers Babembe, sans citer ceux du Maniema, par M. MIRUHO a causé un mécontentement on ne peut plus grave au point d'engendrer dans le territoire de Fizi l'actuelle rébellion qui continue à y faire rage ?

Qui nous dira enfin, sans se couvrir de ridicule, que l'écartement du Mwami Daniel Ndeze a

(Suite en page 10)

Le gouvernement Boji

(Suite de la page 1)

contribué à rehausser la popularité moribonde de M. Miruho à Rutshuru ?

Le temps des slogans et de la naïveté est passé.

Pour ce qui est de Monsieur Boji, l'on se mettra d'accord, quel que soit l'esprit de haine subjective à son égard sur le fait, entr'autres qu'alors membre du gouvernement Malago, chargé de l'Intérieur, il a complètement pacifié la Chefferie de Kabare grâce à sa bonne politique ; qu'il a remis de l'ordre dans la Chefferie Burhinyi et balayé les difficultés de celle de Lwindi ; qu'il a réinvesti des Chefs coutumiers d'Idjwi ; qu'il a restauré la légalité dans la Chefferie Mpinga en territoire de Kalehe.

Nous passons ici sous silence ses hauts faits dans les événements douloureux d'août 1964. Nous ne parlerons pas non plus de ses exploits sociaux, de son habileté politique ou de son courage inébranlable pour ne pas blesser sa modestie.

Ceci étant, aller classer cet homme au second rang et nous convaincre que c'est de la popularité que de saper les bases mêmes de la Nation par des actes irréflechis et téméraires, c'est là un illogisme sans bornes.

Au demeurant, s'il est établi que Boji est l'homme fort du Kivu, d'où vient donc cette force si ce n'est de la population ?

Nous voulons bien admettre que la Commune d'Ibanda ou la Ville de Bukavu, si l'on veut bien, est prétendument le fief électoral de M. Miruho. Elle ne constitue pas pour autant à elle seule la Province du Kivu central.

Dans tout ceci, une seule explication paraît devoir s'imposer à un esprit averti : c'est que l'opposition ne veut pas digérer calmement sa défaite. Le mensonge et la mauvaise foi sont ses armes préférées pour semer la confusion, la subversion et ... peut-être même le sang.

Quoi qu'il en soit le gouvernement Boji ne faillira pas.

Pour le RECO
Le Secrétaire du Comité directeur

A PROPOS DE LA SOUSPENSION
DE L'APPLICATION DU DECRET-
LOI SUR LES PRIX DES LOYERS

LE KIVU SE REBELLE-T-IL?

Le décret-loi autorisant la multiplication par 3 les prix des loyers exigés légalement au 30 juin 1960 a été accueilli avec satisfaction par les gestionnaires et les propriétaires des maisons actuellement en louage qui se sont tous empressés de la mettre en application. Cette mesure n'enchanta pas la plupart de locataires alors que dans une certaine mesure, le nouveau décret-loi sur les taux des loyers les protégeait contre les abus et les exagérations commis par quelques

(suite en page 5)

Le Kivu se rebelle-t-il ?

(suite de la page 1)

bailleurs. Tout le monde reconnaît qu'une bonne partie des locataires ne sont pas à même de s'acquitter de loyers dépassant cinq mille frs. par mois.

Aussi le fait de tripler d'un coup des loyers, allait-il susciter d'autres difficultés sociales. Où allait-on, par exemple, loger les centaines de familles délogées en ville ? pour n'avoir pas été capables de payer tous les mois les loyers aux nouveaux taux ? Aussi, la multiplication pure et simple par trois du loyer perçu en 30 juin 1960, était-il nécessairement justifiée et juste pour la plupart des maisons qui sont aujourd'hui ou sales, ou moitié-démolies ou encore vidées ! On sait, en effet, que pour la fixation du coût du loyer en 1960, avant l'indépendance, on tenait compte, non seulement du bâtiment en pierres et en briques mais aussi du mobilier. Or, aujourd'hui, dans beaucoup de cas, ceux qui ont réoccupé les maisons en ville après le coup de Kashamura en 1960-1961, ont trouvé les maisons vidées, les portes ou fenêtres cassées, etc... Une autre question se posait : tous ceux qui s'empresaient à réclamer et à percevoir les loyers, étaient-ils toujours les vrais mandataires des maisons louées ?

Voilà que devant toutes ces équivoques, le gouvernement provincial réuni en conseil ministériel le 21 septembre, a décidé de suspendre l'exécution du nouveau décret-loi relatif aux prix des loyers et a fait publier à la radio le 22 et le 23 septembre que le décret-loi ne pouvait entrer en vigueur au Kivu, qu'après que le Gouvernement du Kivu-Central aurait promulgué un arrêté d'exécution.

Voilà ce qui fut trop fort et qu'irrite farouchement les gestionnaires et propriétaires des maisons louées ! Le gouvernement provincial du Kivu-Central allait-il se rebeller contre un décret-loi signé par le Chef de l'Etat ? C'est aussi que l'un des intéressés n'hésite pas à consulter un juriste qui l'apaisa par un pareil langage :

« Je ne puis croire que votre informateur ait saisi correctement

les déclarations qui ont été faites par la radio de Bukavu le 23 courant...

» Le décret loi portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer stipule en son article 20 qu'il entre en vigueur à la date de sa signature soit le 13 juillet 1965. Ce décret est signé d'abord par le Chef de l'Etat M. Joseph Kasa-Vubu et ensuite par le Premier ministre M. Tshombe. Il est donc exécutoire dans toutes les provinces du Congo et il est faux de prétendre qu'il devrait être suivi d'un arrêté d'exécution...».

Mais, en réalité, le communiqué avait été remis à la radio — par le gouvernement, qui, d'ailleurs reste ferme dans sa position — Le gouvernement veut protéger les locataires qui risquent d'être tous victimes d'« escrocs bailleurs qui inventent des prix et forgent les procurations ». A croire une explication que nous fit une personnalité du milieu proche du gouvernement, l'exécution du décret-loi en question n'est nullement entravée par le gouvernement provincial du Kivu-Central. Mais sa suspension momentanée serait motivée par la nécessité de disposer d'un temps indispensable pour le contrôle sévère pour les matières qui concernent les locations des maisons, en vue d'éviter d'abandonner les pauvres locataires à la merci de la caprice des certains bailleurs qui ont toujours tendance d'exploiter la pénurie de logements à Bukavu !

En agissant ainsi, le gouvernement avait-il tort ? Nous pensons que non ! Car comme lui, nous sommes persuadés que presque tous les bailleurs qui se sont décidés d'appliquer au maximum le nouveau décret-loi sur les prix des loyers, ne seront pas à même de remettre en bon état ou presque, leurs bâtiments comme ils se trouvaient au 30 juin 1960 !

Il sied de toute façon que la durée de la suspension de l'application du décret ne soit pas exagérément longue, car cela ne ferait que du tort aux propriétaires des maisons louées.

Gervais RUBANGO

A l'Assemblée Provinciale du Kivu-Central:

"Pas question de céder Goma-Rutshuru!"

« Au nom du Gouvernement, je vous déclare que je me dissocie de l'acte que l'Assemblée vient de poser concernant le problème de Goma et Rutshuru. En aucun cas, le Gouvernement n'en saura en-

« Ce sont les dernières paroles de M. Dieudonné Boji, gouverneur de la Province du Kivu-Central, prononcées solennellement à l'Assemblée, samedi 2 octobre, après le vote du rejet de la proposition gouvernementale de céder Goma et Rutshuru à la province du Nord-Kivu.

Mais, le lendemain, dimanche, à la séance de clôture, M. Boji, bien reposé mais sans enthousiasme, devait déclarer :

« Après deux semaines environ de travail assidu, je voudrais demander à l'Assemblée de bien vouloir entreprendre des démarches pour l'exécution de la 2ème partie de la conclusion du rapport qu'hier vous avez adopté.

« Enfin, j'ose espérer que vu l'importance que vous avez attaché au problème de la réunification de nos deux provinces sœurs, vous prendrez le souci de l'inscrire à l'ordre du jour de la session prochaine pour que vive le Kivu réuni ».

La deuxième partie de la conclusion du rapport stipule :

« Puisque le Nord-Kivu tient tant à ces deux territoires et que malgré les lois, le Kivu-Central se voit dans l'impossibilité de contrôler et s'administrer efficacement ces deux territoires et que nous tous nous sommes décidés d'arriver à une entente et à maintenir la paix et les relations de bons voisinages, votre commission vous propose, ... de préconiser la réunification de nos deux provinces sœurs ».

La session extraordinaire convoquée par le Gouvernement provincial pour statuer sur le cas de Goma et Rutshuru et qui a été inaugurée le 21 septembre, s'est clôturée

dimanche 3 octobre, par un rejet pur et simple (24 voix contre 14) de la proposition gouvernementale visant à céder les territoires de Goma et Rutshuru à la pro-

vince du Nord-Kivu.

En convoquant cette réunion extraordinaire, le Gouvernement-Boji comptait-il sur l'appui de l'Assemblée, et plus particulièrement, sur l'approbation du bloc-Ascco ?

Il est à croire que non. Seulement M. Dieudonné Boji, gouverneur de la province du Kivu-Central, avait eu trop de confiance en lui et était persuadé que la raison allait triompher et forcer les élus, même ceux de l'opposition, à se rallier à lui.

Or voilà que cela n'a pas été le cas. Mais, de toute façon, bien que ses désirs aient été déçus, M. Boji semble plus ou moins soulagé : il a consciencieusement accompli sa mission, et puisqu'il ne voyait pas comment il pourrait gouverner et administrer les territoires de Goma et Rutshuru, même s'ils étaient maintenus dans sa province, il a jugé plus sage de poser sur la tête de l'Assemblée la responsabilité des conséquences fâcheuses et regrettables qui découleront de sa décision absurde. Car, à croire le gouverneur Boji, refuser au Nord-Kivu les territoires de Goma et Rutshuru, c'est ranimer les vieux conflits, recommencer les petites luttes, et faire perdre d'une part à Goma-Rutshuru dont l'Assemblée du Kivu-Central feint défendre les intérêts, et d'autre part au Kivu-Central, beaucoup plus que ce que les deux parties opposées de l'Assemblée du Kivu Central ne gagnent en gardant les deux territoires discutés.

Dès le commencement de la session, il a été très aisé aux observateurs de constater que le Gouvernement n'échapperait pas à des surprises, et cela, non pas parce que la proposition gouvernemen-

(Suite de la page 1)

taite était nécessairement mauvaise ou incompatible avec les intérêts humanitaires des parties intéressées, mais puisque l'Assemblée du Kivu-Central est formée de deux blocs, tous deux bien forts, qui, parfois, dans leurs jugements et dans leurs décisions, se laissent emportés par l'antagonisme qui est souvent propre aux formations politiques, plutôt que guidés par l'évidence et la réalité.

Comme on l'a aussi remarqué, l'ouverture de la session qui était prévue pour le 20 septembre, n'a eu lieu que le lendemain. Cause ? Parce que le Président et le Vice-Président de l'Assemblée, tous deux du Bloc-Ascco, étaient absents étant donné qu'ils n'avaient pas été préalablement ni consultés ni avisés par le Gouverneur Boji, promoteur de la session extraordinaire. Puis, M. Gaspard Bisimwa, qui est donc président de l'Assemblée, n'avait pas mâché ses mots, à l'ouverture de la session : il a ouvertement condamné le Gouvernement Boji d'avoir entrepris des négociations sur le problème de Goma-Rutshuru avec les élus et le gouvernement du Nord-Kivu sans avoir préalablement consulté l'Assemblée du Kivu-Central.

On sait, de fait, que le parti RECO, qui est le parti gouvernemental, avait déjà dépêché des délégations pour aller contacter les élus du Nord-Kivu afin de débattre le problème de Goma-Rutshuru ; et que la province du Nord Kivu, de son côté, avait envoyé, à plusieurs reprises, ses délégués de l'Assemblée et du Gouvernement auprès du Gouvernement du Kivu-Central pour que celui-ci intervienne auprès de l'Assemblée provinciale du Kivu-Central dans la décision finale de l'appartenance de Goma-Rutshuru. Or toutes ces démarches ont toujours été désapprouvées par l'ASCCO, défenseuse acharnée du maintien de Goma-Rutshuru au Kivu-Central.

En plus de cela, M. Gaspard Bisimwa, président de l'Assemblée, élu sur la liste d'Intérêt Rural et membre du Bloc-Ascco, qui a maintes reprises, au cours des séances, a commis des maladroites dans la direction de débats, s'est trop trahi, en accusant une partialité flagrante, partialité qui n'a pas manqué une certaine force pour déterminer la décision de l'Assemblée.

" PAS QUESTION DE CEDER... ! "

Aussi, à peine la commission pour l'examen des dossiers sur le problème de Goma-Rutshuru était elle constituée, que le parti gouvernemental RECO protestait contre sa composition qui, selon les déclarations du Gouverneur Boji, était une commission de l'opposition et non de l'Assemblée.

Un autre événement, qu'on dirait accidentel, mais très important, avait finalement augmenté la méfiance, justifiée ou non de la part de l'opposition, voire de quelques membres du parti gouvernemental, dans les intentions du Gouvernement Boji, parrainé cent pour cent par M. Edmond Rudahindwa, président national du RECO et élu national qui venait de changer le camp et de s'engager dans l'opposition nationale du Pouvoir Central, etc...

N'est-ce pas qu'il est souvent arrivé au Kivu, comme d'ailleurs partout dans d'autres régions de la République, de combattre plutôt les hommes que les idées ?

Enfin !... La Commission fit son travail et rejeta purement et simplement la proposition gouvernementale. Ce que l'Assemblée approuva par 24 voix contre 14. Ainsi il n'était plus question de céder Goma-Rutshuru au Nord-Kivu.

Au fond, pourquoi l'Assemblée a-t-elle préféré rejeter purement et simplement la proposition gouvernementale et préconiser directement la réunification des deux provinces voisines ? Les Conseillers provinciaux du Kivu-Central, avaient-ils objectivement analysé les avantages et les désavantages de l'une ou de l'autre position ?

Certes, dans la conclusion du rapport de la Commission, de l'Assemblée, il y avait certains arguments forts valables. Par exemple quand les membres de la Commission se sont méfiés du gouvernement-Paluku qui, à cause de l'anarchie — ce qui peut bien arriver, on ne sait jamais — détournerait à son bénéfice toutes les recettes qu'encaissent les postes douaniers de Kasindi, Ishasha, Bunagana et Kisenyi, situés sur les territoires de Goma et de Rutshuru, ils avaient raison.

Aussi quand ils arguent que, pour des raisons politiques, ce ne sont pas les élus du Kivu-Central qui doivent avoir l'initiative de céder une partie de leur territoire à une province voisine, et qu'en conséquence c'est le Nord-Kivu plutôt qui doit ouvrir la porte aux négociations, il y a encore là une bonne base pour soutenir partiellement la position de la Commission.

Mais... vraiment croyaient-ils que les gouvernements et les bureaux de l'Assemblée du Nord-Kivu et du Kivu-Central, qui ont beaucoup de désavantages matériels personnels à perdre dans la réunification, pourront se plier bonnement à la décision de l'Assemblée du Kivu central et faciliter les démarches entre les deux provinces intéressées pour parvenir à une réunification spontanée dictée par les intérêts supérieurs de la population du Nord et du Kivu central ?

Pas du tout ! Sinon, les deux provinces se seraient depuis longtemps réunies, parce que, déjà du temps des gouvernements Malago et Moley, l'on parlait d'une réunification éventuelle qui a été finalement étouffée pour des raisons purement politiques, et parfois égoïstes et stupides. Or ces raisons restent encore vivantes pour le moment.

Comment ceux qui forcent Goma et Rutshuru à dépendre toujours de Bukavu envisagent-ils le gouvernement et l'administration de ces deux territoires, par le Kivu-Central, après que cette province ait été empêchée directement ou indirectement par le Gouvernement Central, d'exercer son pouvoir sur cette partie de son territoire, et cela depuis déjà trois ans ? Est-il encore possible aux dirigeants du Kivu-Central de rétablir leur autorité sur le sol de Goma et de Rutshuru, alors que le Gouvernement Central avait depuis longtemps empiré la situation dans ces régions, en favorisant une confusion totale et en encourageant le pouvoir du Nord-Kivu de se considérer comme le titulaire légal de Goma-Rutshuru ? Comment le Kivu-Central pourrait encore chasser de Goma les autorités du Nord-Kivu qui, avec la complicité du Pouvoir Central, avait déjà planté depuis longtemps leurs institutions politiques, gouvernementales, administratives et qui

n'ont jamais voulu aller s'installer à Kirotshe chef-lieu de leur province ?

Enfin, est-il encore possible de ramener au Kivu-Central la population et les élus de Goma et de Rutshuru qui se sont prononcés en faveur du Nord-Kivu par un référendum populaire et par un refus catégorique de siéger à l'Assemblée provinciale du Kivu-Central, à Bukavu ?

Les élus qui ont soutenu la thèse de l'Ascco relative au maintien forcé de Goma et Rutshuru dans le Kivu-Central, savaient et étaient convaincus que la cause de Goma-Rutshuru était une cause définitivement perdue pour le Kivu-Central, et que cette province ne parviendrait plus jamais à grand jamais à gouverner et à administrer convenablement les deux régions.

Ne serait-il pas là, peut-être une question de rancune, de vengeance, ou de lutte contre les personnes déterminées qu'on essaie de balancer ou de faire échouer d'une façon ou de l'autre ?

C'est ce que nous sommes tentés de croire, si nous méditons sur une déclaration récente d'un membre et élu influent de l'ASCCO qui regrettait fort bien, que les motions de censure pour renverser le Gouvernement soient écartées par la nouvelle Constitution, car, si nous avons toujours manqué de renverser Boji et sa clique RECO, jusqu'à présent, celui-ci serait cette fois-ci vu dans l'affaire Goma-Rutshuru, car, avec ou sans Goma, il n'y échapperait pas ».

La question de Goma-Rutshuru reste donc irrésolue. Une fois de plus, la sentimentalité et l'amour-propre l'ont emporté sur la raison.

Mais, en attendant, sachons-le, les habitants de Goma et de Rutshuru risquent de rester encore pour longtemps comme des jouets de marchandage pour les politiciens du Nord et du Kivu-Central dont une bonne partie se soucie moins du sort des hommes que des satisfactions politiques ambitieuses et personnelles.

Quelle sera alors la position du Pouvoir Central dans cette affaire ? M. Boji, gouverneur de la province du Kivu-Central, est convaincu que tôt ou tard, il aura gain de cause et raison d'avoir agi comme il l'avait fait.

Gervais RUBANGO.

Quel sera l'avenir politique de la Rhodésie?

Y aura-t-il une déclaration unilatérale d'indépendance?

Où vont-elles aboutir les négociations entre la Grande Bretagne et la Rhodésie, sur l'indépendance rhodésienne? C'est une question très embarrassante, non pas seulement pour ces deux territoires directement intéressés, mais aussi pour toute l'Afrique et plus particulièrement pour tous les pays du Commonwealth.

Comme on le sait, le premier ministre rhodésien, M. Smith, a toujours exigé que la Grande Bretagne accorde immédiatement l'indépendance à la Rhodésie. Mais Londres, de son côté, a chaque fois posé des conditions: d'abord confectionner une nouvelle constitution pour la Rhodésie, constitution qui rétablirait l'égalité politique, sociale et juridique pour tous les citoyens rhodésiens, sans distinction de races ou de couleurs. Or les Blancs rhodésiens de M. Smith ne veulent jamais entendre parler de ceci.

Pourquoi les Blancs de la minorité rhodésienne, pourquoi ces colons fort bien lotis s'obstinent à vouloir modifier une situation sur laquelle reposent tous leurs privilèges? Pourquoi M. Smith ne revient pas sur sa position antérieure qui réclame l'indépendance immédiate, dont la déclaration ne peut être qu'unilatérale?

Le correspondant spécial du quotidien parisien « Le Monde » M. Alain Jacob essaie de nous donner des réponses.

« Une première réponse, commence-t-il, est d'ordre aussi sentimental qu'irrationnel. C'est celle d'un gros fermier, propriétaire de milliers d'hectares, et qui passe pour l'un des personnages les plus influents du Rhodesian Front: « On appelait la Rhodésie le joyau de l'Afrique... Tous les autres pays ou presque sont indépendants, pourquoi pas nous? C'est une question de fierté ».

» D'autres responsables, continue Alain Jacob, avancent des arguments d'un sens politique plus affinés, sinon plus convaincants. Ainsi le premier ministre adjoint, M. Clifford Dupont, qui estime indispensable de mettre un terme à l'incertitude politique si l'on veut que les affaires reprennent, note que 40 à 50 millions de livres de capitaux rhodésiens sont actuellement inactifs et souhaiteraient savoir, avant de s'investir, ce que sera l'avenir.

Mais le correspondant de « Le Monde » reprend:

» Mais il existe une autre raison, d'une logique beaucoup plus stricte, pour laquelle le gouvernement de Salisbury veut être indépendant. Il s'agit, en deux mots, d'être maître chez soi et de couper, pour les dirigeants politiques africains, ce recours légal à l'autorité britannique contre un régime « blanc » et minoritaire. Si cette rupture est consommée sans que les réformes constitutionnelles exigées par la Grande-Bretagne aient été consenties, deux conséquences devraient en résulter dans l'esprit des ministres rhodésiens. D'abord les Européens du Rhodesian Front auraient enfin les mains libres pour administrer leur pays à leur guise. Et c'est tout un programme si l'on en juge d'après les propos du ministre des affaires intérieures, M. Harper, pour qui l'actuelle représentation parlementaire africaine semble déjà excessive.

Et M. Alain Jacob de terminer:

» Une seconde conséquence est d'ordre plus subtil: privés de l'espoir d'une intervention britannique en leur faveur, les Africains seraient plus enclins qu'aujourd'hui à se résigner à leur sort ».

Alors il est facile de comprendre pourquoi M. Smith reste l'objet d'une pression de plus en plus forte des Blancs qui réclament une décision nette de Londres, dans un sens ou dans l'autre, des Blancs qui sont également résolus à aller jusqu'à la déclaration unilatérale d'indépendance quelles qu'en soient les conséquences politiques ou économiques.

Si Londres ne veut pas non plus se plier devant les exigences arrogantes de la minorité blanche mais combien puissante c'est justement d'une part pour éviter une crise au sein du Commonwealth ainsi que la provocation d'une réaction des Etats Africains, notamment de la Tanzanie, du Kenya, de la Nigéria, du Ghana, de la Zambie et du Malawi. Aussi, d'autre part, redoute-t-elle la nécessité d'une intervention militaire qui dresserait des Britanniques contre des Britanniques. Le Gouvernement de Londres sait, en effet, que les sanctions économiques sont une arme bien émoussée et que la Rhodésie indépendante trouverait des compensations du côté de l'Union sud-africaine et du Portugal, comme du Japon et de l'Espagne, bien que réellement ni l'Afrique du Sud ni, encore moins, le Portugal, ne désirent, à présent, conclure des accords formels avec la Rhodésie. Car ces deux pays craignent plus particulièrement le danger que risquerait de courir la Rhodésie dans le cas où elle serait objet de sanctions économiques et peut-être même militaires, qui auraient des répercussions dangereuses pour les territoires portugais voisins et même pour l'Afrique du Sud.

Rappelons ici que Londres s'efforce depuis juin dernier, d'obtenir de M. Smith quelques concessions qui lui permettraient de « sauver la face » et d'éviter une crise au sein du Commonwealth: l'abolition de la loi qui réserve aux seuls Blancs la propriété terrienne dans certaines régions du pays et, surtout, la modification de la Constitution afin de permettre aux représentants élus des Africains de disposer du « tiers bloquant » des sièges à l'Assemblée, ce qui leur donnerait le droit d'empêcher toute législation préjudiciable aux Noirs.

C'est pour cela que Londres demande au gouvernement rhodésien d'élargir la franchise électorale des Africains, action qui pourrait être interprétée comme une garantie de l'évolution future vers un système majoritaire africain.

Après plusieurs séries d'entretiens entre autorités rhodésiennes et londoniennes, la Grande Bretagne semble se refuser à des négociations posant comme préalable l'indépendance inconditionnelle de la Rhodésie.

Comme on le constate, M. Smith et Londres restent donc chacun sur sa position.

Gervais RUBANGO

(Suite en page 6)

(Suite de la page 5)

Devant une telle attitude, plusieurs réactions ont été enregistrées. On sait, de fait, que l'OUA a toujours condamné la politique de M. Smith. Les Etats-Unis, également, avaient dit antérieurement qu'ils soutenaient sans réserve la position de la Grande Bretagne qui ne veut pas accorder l'indépendance à la Rhodésie tant que les citoyens africains de ce territoire n'auront pas un rôle politique plus important. Et même le Secrétaire d'Etat adjoint américain, chargé des affaires africaines, M. Mennen Williams, a déclaré que les Etats-Unis ne reconnaîtraient pas une déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie.

Le Président de la République de la Tanzanie, de son côté, a déclaré la semaine passé, lors d'une interview accordée à la télévision britannique, qu'il demanderait une intervention militaire de la Grande Bretagne si la Rhodésie faisait une déclaration unilatérale d'indépendance. Il a également indiqué que si la Grande Bretagne accordait l'indépendance à la Rhodésie avec un gouvernement aux mains de la minorité blanche, la Tanzanie se retirerait du Commonwealth.

Le Président de la République de Zambie, M. Kenneth Kaunda, qui espère encore que la Grande Bretagne trouverait une solution de bon sens, a déclaré toutefois : « Un gouvernement fondé sur le désir d'une minorité est semblable à une maison fondée sur le sable : il ne peut pas durer ».

Que pensent d'une déclaration unilatérale d'indépendance les milieux financiers de la Rhodésie ? Il s'avère, en tout cas, que ces milieux ont demandé et demandent encore instamment au gouvernement de ne pas prendre cette mesure.

Par ailleurs, plusieurs groupements d'hommes d'affaires et d'industriels se sont réunis et ont demandé au gouvernement de ne pas proclamer unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie. Cette réunion, qui a eu lieu le 10 octobre à Bulawayo, rassemblait les membres de l'association des industries rhodésiennes, de l'association des chambres du commerce et du syndicat national des agriculteurs.

Reste à voir si l'avenir politique de la Rhodésie ne va pas influencer la situation politique en Afrique du Sud.

Le journal sud-africain, Rand Daily Mail, a publié d'une part que la crise rhodésienne constituait une période dangereuse pour toute la partie méridionale de l'Afrique. Et dans un éditorial, le journal a déclaré que si une action internationale, quelle que soit la forme qu'elle prenne, réussissait à mettre fin à la suprématie du gouvernement de la minorité blanche en Rhodésie, ce serait le signal d'une intervention similaire en Afrique du sud. Le journal a ajouté qu'avant de chanter les louanges de M. Smith, les sud-africains devraient réfléchir un moment que le danger est latent. Un quotidien de Salisbourg, le « Rhodesia Herald, d'autre part, déclarait que les rhodésiens devraient se demander sérieusement si une rébellion ne causerait pas la disparition de la civilisation occidentale dans cette région d'Afrique. Le journal a ajouté que le temps et la patience auraient plus de chance d'amener pacifiquement la majorité au pouvoir.

Le Kivu-Central, Tshombiste fanatique ?

Il est certain que depuis plusieurs semaines, la lutte Kasa-Vubu — Tshombe est observée et suivie de très près au Kivu-Central. Cette fois la vie politique du pays n'intéressait plus seulement les commis ou « bakarani » comme dans le temps, mais toute la population jusqu'au fond de la brousse sur les montagnes.

Comme il s'agissait de Kasa-Vubu, et plus spécialement de Tshombe, comment pourrait-on rester indifférent ?

Mais quelle a été l'atmosphère au Kivu, après la chute du gouvernement de M. Tshombe ?

Pour la masse, le gouvernement ne dit rien. C'est Tshombe qui importe.

Décrivons le climat, tel que nous l'avons vécu et que nous le vivons encore, sans avoir peur de déplaire à quelqu'un ou de flatter qui que ce soit.

La décision du Chef de l'Etat était attendue avec impatience et une certaine inquiétude. Allait-il congédier Tshombe ou celui-ci serait-il maintenu ? C'est ce que tout le monde se demandait. Mais les milieux intellectuels du Kivu savaient d'avance que Tshombe finirait par être démis : il était très facile de le pressentir en analysant les prises de position dans l'entourage du Chef de l'Etat et celles du Front Démocratique Congolais qui soutient M. Kasa-Vubu.

Or, le Kivu-Central avait déjà pris une position déterminée : il soutenait et soutient M. Tshombe et sa CONACO.

Ainsi, l'éviction de M. Tshombe avait-elle été apprise avec une certaine déception jusqu'à vouloir dire que le Chef de l'Etat, M. Joseph Kasa-Vubu avait commis une erreur politique.

Au fond, pourquoi cette consternation au Kivu qui s'est souvent contenté de rester simple observateur ou arbitre dans les querelles politiques congolaises ? Pourquoi le Kivu qui a toujours

préférait la neutralité et pour lequel il a chaque fois été difficile de déterminer l'appartenance à telle ou telle tendance politique entre l'Est et l'Ouest, pourquoi le Kivu, qui n'a jamais voulu se prononcer ouvertement et officiellement en faveur de l'un ou l'autre des « grands », est-il donc sorti d'un coup de son neutralisme, pour se déclarer « tshombiste » cent pour cent et toujours disposé à partager tant la victoire que la défaite avec M. Tshombe ?

Voilà ce qu'il serait intéressant et utile d'étudier, afin de ne pas qualifier, d'un coup, les Kivu-tiens de « mulelistes », comme l'a

fait un de ces jours, un leader très influent du Kivu qui se trouve à Léopoldville, lorsqu'il a appris que ses frères du Kivu, restés au Kivu, l'abandonnaient seul dans sa course au pouvoir.

En prenant une position ferme et en se déclarant cette fois-ci ouvertement comme « tshombistes », les élus et les dirigeants du Kivu agissent en conformité avec les aspirations de la population. Qu'il y ait eu question d'un raisonnement ou d'opportunité, à agir de telle façon ou de l'autre, la population du Kivu n'a pas

(Suite en page 7)

Le Kivu-Central, Tshombiste fanatique?

même accordé le temps de s'expliquer aux deux chefs de deux grands partis politiques du Kivu, en l'occurrence, M. Edmond Rudahindwa, du RECO et M. Jean Marie Kititwa de l'ASCCO : le RECO et l'ASCCO ont juré fidélité et solidarité à M. Tshombe quoi qu'il advienne !

Pourquoi la population du Kivu soutient, pour ainsi dire aveuglément, M. Tshombe ?

« Frustré » (c'est le terme que la masse emploie) par Léopoldville, le Katanga s'est déclaré sécessionniste. Il a tenu le coup en face des cinq provinces réunies ; l'ONU a dû intervenir pour rappeler, ou plutôt forcer Tshombe à revenir à la raison. Donc, Tshombe était très fort. Puis la rébellion a éclaté. On a dû recourir aux offices d'un Moïse, et celui-ci, Tshombe, a amené des avions (la masse croit toujours que les avions bombardiers qui combattent les rebelles sont des avions propres à Tshombe), a bombardé des camps rebelles et en grande partie anéanti la rébellion. Voilà encore un homme courageux, conclut la population du Kivu. La famine a trappé aux portes du Kivu. Le père

de famille, Moïse Tshombe, a eu compassion de ses enfants. Il a fait importer du riz, a distribué des «makayabos» et de la farine. C'est encore grâce à l'intervention de M. Tshombe, suivant la conviction de la masse, que tout cela se fait, etc...

Et maintenant, voilà !... disent les villageois et la masse rurale, qu'au moment où nous espérons commencer à respirer Léopoldville congédie le frère Tshombe.

Mais qui l'a congédié, cherche-t-on à savoir parmi les paysans et la population des cités et des villes kivutiennes.

C'est Kasa-Vubu, leur répondent les politiciens.

— C'est possible ! continuent-ils, avec déception. Mais, « est-ce le même Kasa-Vubu de l'an 1960, auquel nous étions restés fidèles et qui nous observait tout simplement quand le régime gizengiste de Stanleyville nous opprimait parce que nous avions refusé de nous y soumettre ? Est-ce ce même chef de l'Etat légal de Léopoldville qui n'a rien fait de particulier pour le Kivu qui avait dérouté Tshombe quand il venait marchander aux portes du Kivu l'adhésion de notre province à son Katanga sécessionniste ?

« Ah non !... nous ne pouvons pas suivre Kasa-Vubu. Et comme il y a deux hommes parmi lesquels il faut choisir, nous choisissons Tshombe... Au moins encore celui-ci, est-il un homme de chez nous, un homme de l'Est... ».

C'est ainsi que se terminent presque toutes les discussions dans les rues, dans les villages, entre les habitants qui se demandent ce que va devenir le Congo en général et que va être le Kivu en particulier, si l'un ou l'autre devient chef de l'Etat...

Laissons là le point de vue de la masse et voyons ce que pensent l'élite et les politiciens du Kivu

Former un nouveau gouvernement, qu'il soit dirigé par un Tshombe ou par un Kimba, les effets néfastes sont les mêmes : la lutte continuera ; les six mois prochains seront des mois totalement perdus, parce que incertains pour les investissements ou l'entreprise de grands travaux.

Ils sont sûrs et certains que si jamais une personne autre que M. Kasa-Vubu était élue chef de l'Etat, le gouvernement de M. Kimba tomberait automatiquement. Ce qui fait que tout serait à recommencer. Or ils qualifient cela d'acrobatie politique.

Pourquoi alors, pour l'intérêt général du Congo, Kasa-Vubu n'a-t-il pas toléré le gouvernement de transition jusqu'aux élections présidentielles, pour qu'à partir de ce moment-là, cette fois-ci le Congo ne soit dirigé que par des institutions définitives et non passagères ?

Voilà le climat dans lequel nous vivons ces semaines dans le Kivu. Entre temps des délégations continuent à venir de tous les coins de l'intérieur pour demander aux autorités politiques et gouvernementales d'assurer Monsieur Tshombe que la masse rurale et les travailleurs continuent à soutenir le grand leader de la CO-NACO et qu'ils abandonnent à leur entêtement MM. Edmond Rudahindwa et Jean Marie Kititwa, respectivement président national du RECO et secrétaire général de l'ASCCO qui ont méprisé les consignes de leurs partis prenant des engagements contraires aux vœux de la population du Kivu, qui les avait élus et mandatés.

Gervais RUBANGO

NEGOCIER AVEC LES REBELLES ?

Un jour, la rébellion a éclaté dans le pays. Cette rébellion montée par des nationaux et des étrangers, a enrôlé des enfants du pays. Pour le compte de qui ? Sûrement pour servir en premier lieu les chefs de cette rébellion, qui comme toujours, opprimeraient, une fois au pouvoir cette masse même dont ils se proclamaient « sauveurs » et « défenseurs ».

Les chefs de la rébellion, en formant leur armée, disaient qu'ils voulaient combattre l'injustice. Mais, si nous examinons la situation de très près, nous voyons que cette injustice a chaque fois été mal définie par les hommes de Mulele.

A notre avis, l'injustice que nous constatons très flagrante était l'existence d'une classe exagérément privilégiée par l'indépendance à côté de la masse laborieuse pour laquelle l'indépendance a été plutôt chômage, misère et exploitation par le frère noir au pouvoir. L'injustice à combattre était normalement celle qui a rendu comme réalité la plus absolue le fait que pour gagner aisément sa vie, dans ce Congo indépendant, il faut s'engager dans la « la politique », la seule carrière facilement rémunératrice.

Si la rébellion congolaise est

née de la misère, de l'injustice sociale, et économique, elle n'en est pas moins due à la démagogie politique. Voyons un par un ces chefs de la rébellion. On verra que tous aspiraient au pouvoir. Pour gouverner, administrer ou guider le peuple congolais allaient-ils faire mieux que les hommes qu'ils combattent maintenant ? Ils le disent, mais, nous, nous n'y croyons pas. Pour appliquer la loi de la justice, de l'austérité et gérer consciencieusement les biens du pays ? Loin de là : personne parmi les hommes du C.N.L. n'a jamais renoncé au confort et à la richesse même mal acquise. D'ailleurs combien de ces « nobles et honnêtes

(Suite en page 8)

Négociier avec les rebelles?

(Suite de la page 1)

défenseurs de la Justice » ne sont pas des condamnés de droit commun ou des escrocs réputés qui, assayant de voiler leur culpabilité, ont chaque fois prétendu qu'ils combattent pour une noble cause, pour sauver leurs frères opprimés par le régime actuel ?

UNE REVOLUTION SAUVAGE

Une révolution était inévitable pour le jeune Congo.

Mais, hélas, cette révolution qui devait s'organiser convenablement, s'est déchaînée en anarchie et puis en rébellion sauvage. Nous savons que sous le drapeau de la rébellion, la masse réclamait à manger et à se vêtir. Elle était aussi indignée de voir comment les gouvernants et les dirigeants politiques du pays dilapidaient inconsciemment les deniers publics ; comment ils s'attribuaient des traitements et des indemnités trop exagérément distants du revenu de la classe laborieuse... En acceptant de s'enrôler dans la rébellion, les pauvres habitants le faisaient ou parce qu'ils désespéraient déjà de leur existence, ou parce qu'ils croyaient qu'après le renversement du régime du moment, la carrière politique allait être comme toutes les autres carrières, c'est-à-dire où les peines, les efforts et le travail de chacun comptent et doivent être récompensés sans discrimination.

Or, malheureusement une révolution pareille n'a même pas pu apparaître. C'est plutôt l'anarchie suivie de la rébellion qui gagna les régions et les villes.

LA REBELLION A ETE MAL COMBATTUE

Il fallait tout de même combattre cette anarchie, cette rébellion.

Mais comment ?

Voilà où réside la grosse erreur de la part des hommes qui ont été au pouvoir dans les différents gouvernements.

D'abord il fallait gagner la confiance de la masse souffrante et inquiète. Il fallait monter cette masse contre les chefs du C.N.L. qui étaient, en majorité, des voleurs, des bandits ou des hommes bannis de la société congolaise. Il fallait faire comprendre à la masse que ces hommes du C.N.L. qui les entraînaient, ne cherchaient que des intérêts personnels : être au pouvoir, à leur tour. Il fallait prouver que réellement les gouvernants du moment étaient décidés à combattre réellement l'injustice.

Cette confiance ne pouvait s'acquérir que par le partage équitable du revenu national : traitements et salaires correspondants à l'importance du service ; pas d'écart écoeurant entre les traite-

ments des politiciens et des travailleurs et employés du secteur privé ou entre le cultivateur rural et l'ouvrier citadin. Puis, justice dans la légalité envers tout le monde : que tout coupable soit poursuivi et puni sans considérer son titre ou sa position politique. Enfin, montrer qu'on veut réellement travailler pour l'intérêt du pays ; s'occuper sérieusement des problèmes sociaux et économiques et ne pas consacrer tout son temps à la politique et politique stériles.

On constate donc que la rébellion congolaise a été provoquée par l'inconscience, l'injustice et l'égoïsme des dirigeants. Le malheur a fait que ceux qui ont exploité ces faiblesses, étaient pires que ceux qui étaient à renverser. Ce qui dit que la masse n'aurait rien à retirer de la rébellion si ce n'est une existence plus malheureuse que la précédente.

IL A FALLU RECOURIR A L'EMPLOI DES ARMES A FEU

Comme, hélas, les hommes au pouvoir n'ont pas su mater la rébellion par la persuasion psychologique et par des actes humanitaires : renoncer à toute facilité de vie pour les politiciens ; proportionner les indemnités parlementaires et les traitements des hommes politiques au revenu national et à celui de la classe laborieuse ; mener une politique d'austérité dans tous les domaines ; faire respecter le Congolais à l'étranger et ne pas le faire prendre pour un objet toujours prêt à être utilisé pour des intentions internationales ou étrangères, etc..., il a fallu finalement utiliser les armes pour combattre la rébellion.

On ne pouvait faire autrement ! Mulele a employé le fusil et le feu pour anéantir des villages et des écoles, pour incendier des plantations et des maisons. Pour mettre fin à cette action meurtrière, il fallait riposter. Ce qui a été justement fait.

Mais voilà que tard, trop tard, on se rend compte que les armes n'arrangent rien. C'est exact. Est-ce pour cela qu'une bonne partie des politiciens pensent que pour retrouver la paix dans le pays le seul moyen qui reste est de recourir à la réconciliation ?

Peut-être !

RECOMPENSER MULELE... C'EST SE MOQUER DE LA POPULATION

Mais réconciliation avec qui ? Avec Mulele ou avec la Population ?

Ce doit être l'un des deux.

Si c'est avec la Population, il ne s'agit pas alors de faire sortir Mulele de la brousse pour lui donner un poste ministériel, lui qui

par Gervais RUBANGO

se moque de cette population qu'il fait exterminer, tandis qu'il reste lui-même caché sur les sommets des collines du Kwiu. Si c'est avec la Population, nous le répétons, il faut donc nécessairement donner satisfaction aux exigences de celle-ci : que les politiciens acceptent que les privilèges qui leur ont été attribués injustement jusqu'à maintenant soient supprimés, que la carrière politique cesse d'être le moyen de jouir d'une vie trop facile ; que seules les aptitudes et les qualités de l'homme comptent pour se frayer une situation convenable dans la société.

Dans ce cas, dès que les hommes au pouvoir auront commencé à satisfaire les exigences de la population, sans qu'ils disent un seul mot ou lancent un appel aux rebelles, la population reviendra par elle-même à eux et abandonnera Mulele dans sa brousse.

Mais qu'ils sachent que la population qui se rend compte que beaucoup des siens ont péri dans la

rébellion pour avoir aveuglément obéi à Mulele, ne pardonnera jamais que celui-ci soit pardonné par ses collègues politiciens, alors que le sort qui avait été toujours réservé à la pauvre masse rebelle et aux simples combattants d'O-lenga, tombés entre les mains des Forces régulières du gouvernement était presque toujours « passer par les armes ». Et qui dit que Mulele réintégré dans la société congolaise, ne recommencera pas son sale jeu, tellement obsédé par la conviction que dans ce Congo, la rébellion ne paie pas trop mal dans certains cas ?

UNE RECONCILIATION FANTAISISTE

Si l'on préconise aujourd'hui une réconciliation avec les rebelles, les mêmes rebelles auxquels un temps trop long a été accordé pour qu'ils réintègrent le berceau congolais, mais qui ont toujours refusé, et cela, uniquement pour faire plaisir à des forces politiques étrangères ou nationales, pour combattre une personne quelconque rivale dangereuse en politique, nous pouvons dire tout

franchement que c'est se moquer de la population.

TROP TARD POUR LA RECONCILIATION

La rébellion est née et n'est pas encore morte. Elle est d'ailleurs loin de mourir. Il faut donc qu'on continue à la combattre. Mais étant donné que l'ennemi, le rebelle donc, s'est refusé à maintenir reprises à toute réconciliation, il faut continuer à le combattre jusqu'à ce qu'il dépose les armes.

Nous ne sommes pas contre la réconciliation nationale, mais comme cette réconciliation n'est plus possible — sans risquer de faire croire à l'opinion nationale et internationale et aux chefs mêmes de la rébellion congolaise qu'on tient à récompenser la rébellion — nous partageons l'avis de Mao-Tse Tung, qui en 1938, n'a pas hésité à déclarer : « En tant que partisans de l'abolition de la guerre, nous ne désirons pas la guerre... mais la guerre ne peut être abolie que par la guerre... Pour nous débarrasser du fusil, il faut d'abord que nous le serrions entre nos mains ».

Dans une interview exclusive, le Ministre Lwango nous a déclaré :

“LE RECOURS DE M. MIRUHO CONTRE L'ÉLECTION DU GOUVERNEUR BOJI EST UN ACTE REVOLUTIONNAIRE”

Depuis une semaine, des bruits courraient à Bukavu propageant que la Cour d'Appel préparait un arrêté annulant l'élection de M. Dieudonné Boji au gouvernorat de la province du Kivu-Central. D'autres gens, bien sûr avec des intentions particulières, affirment même que cet arrêté aurait été déjà signé par le Chef de l'Etat. Pour lever toute équivoque, nous sommes allés contacter M. Thomas Lwango, membre du Gouvernement provincial du Kivu-Central qui venait de rentrer de Léopoldville pour lui demander certains éclaircissements à ce sujet.

Très aimablement, le ministre Lwango, nous a accordé une interview, qui, nous l'espérons, ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

LA MISSION DE M. LWANGO A LEOPOLDVILLE

Q. Nous avons appris que vous avez dernièrement été à Léopoldville. En quoi votre mission a-t-elle consisté ?

R. J'ai effectué ce que l'on pourrait appeler un « saut de puce » de Bukavu à Léo. Parti de Bukavu le lundi 25 octobre, j'y suis rentré le dimanche 31 octobre. J'avais été chargé principalement d'une mission dans la Capitale afin de m'y informer de la situation politique en ce qui concerne la fixation et la stabilité de nos institutions nationales et provinciales. A la même occasion, j'ai dû recueillir certaines informations budgétaires et communiquer aux autorités centrales le problème presque insoluble du manque de professeurs pour l'enseignement secondaire dans la province.

Q. Quel a été le résultat de cette mission ?

R. Je n'avais pas de demande à formuler que dans le domaine scolaire. Là, comme toujours, le chef actuel du département de l'Éducation m'a fait des promesses et, puisqu'il s'agit d'une nouvelle équipe gouvernementale, il me faudra attendre quelques mois pour apprécier ses promesses. Mais, disons, dès à présent, que la conjoncture politique du moment devrait ame-

Interview recueillie
par Gervais RUBANGO

ner la nouvelle équipe gouvernementale et son chef, le Président de la République, à éviter de faire

la moindre promesse fallacieuse.

En ce qui concerne les informations financières, j'ai reçu quelques informations que je vais maintenant étudier. Parmi ces informations, je puis communiquer notamment que :

a) la « subvention » allouée par le Gouvernement Central à la Province est forfaitaire et non pas proportionnelle aux recettes de la Province. Il faudra donc se poser la question de savoir si elle est équitable, compte tenu de ce que reçoivent les autres provinces,

b) chaque mois, notre « subvention » subit des réductions de plus de 1/5. Nous devons examiner le point de savoir si toutes ces réductions sont juridiquement fondées;

c) un projet de loi financière portant exécution de l'article 192 de la Constitution aurait déjà été arrêté et serait bientôt soumis aux Chambres. Il résulterait de son entrée en vigueur que les provinces recouvreront leur autonomie financière à partir de janvier 1966. Cela nous imposera, dans l'immédiat, des études budgétaires énormes.

Q. Supposons que vous n'avez pas obtenu satisfaction pour votre mission, que croyez-vous sage de faire ?

(Suite en page 8)

Recours de M. Miruho contre l'élection de M. Boji au gouvernement

Le troisième point abordé au cours de notre interview fut le recours qu'avait introduit à la Cour d'Appel, M. Jean Miruho, député national et chef politique du parti ASCCO.

Rappelons ici que M. Miruho était lui-même candidat au gouvernement et s'était vu battre par son rival, M. Dieudonné Boji, par 38 voix contre 25 après 27 tours de scrutin, à l'Assemblée provinciale.

Q. On parle fiévreusement et anxieusement d'annulation de l'élection du Gouverneur, M. Boji, au gouvernement de la province du Kivu-Central. Qu'en est-il exactement, avons-nous demandé à M. le Ministre Lwango ?

R. Jusqu'ici le recours introduit par M. Miruho qui veut faire recommencer tous les travaux de l'Assemblée, - jusqu'ici, dis-je - ce recours est en instance.

La Cour d'Appel, siégeant comme Cour Constitutionnelle, se trouverait dans l'impossibilité de statuer en ces jours.

Q. Quelles seraient les personnalités principales qui sont à la base de ce recours qui proteste contre l'élection de M. Boji au gouvernement ?

R. Le recours a été introduit

par M. Jean Miruho. Il semble que tous les membres de l'ex-CEREA soient solidaires pour briser nos institutions provinciales.

Notons aussi qu'un recours électoral aurait été introduit par des éléments inconnus de l'ASCCO pour faire annuler les élections qui ont eu lieu pour le territoire d'Uvira. Ce recours serait fortement appuyé par M. Jean Marie Kititwa.

Mais, j'ai foi dans l'avenir. Tous ces « recourants » échoueront.

Q. Quelles seraient les intentions réelles des « recourants » ?

R. Les intentions de ces gens ? Au Congo, nos vieux hommes politiques ne parlent guère pour témoigner de la vérité, mais pour couvrir leurs intérêts individuels.

APRES KIMBA, KIMBA?

Par 121 voix pour, 134 contre et 7 abstentions, le Congrès national réuni dimanche 13 novembre en séance plénière, a rejeté le gouvernement de M. Evariste Kimba.

Selon les informations en provenance de la capitale congolaise, et plus précisément de « L'Etoile du Congo », « la grande salle des séances de la Chambre des députés où le Congrès avait à approuver ou à rejeter l'acte de nomination du gouvernement, était pleine à craquer... »

» La séance qui était prévue pour 10 heures n'a débuté que vers 11 heures 15 sous la présidence de M. Yvon Kimpiobi, président de la Chambre des députés qu'assistait le président du Sénat, M. Sylvestre Mudingayi...

» ... A l'issue du vote, le Congrès national a rejeté le gouvernement Kimba. 134 parlementaires ont voté contre l'équipe gouvernementale, 121 pour et 7 se sont abstenus. Parmi ces derniers on relève les abstentions de MM. Edmond Rudahindwa, Jonas Lingwambi et Gaston Diomi... »

L'A.C.P. informait de son côté que le président de la République n'était pas allé présenter lui-même son gouvernement, comme l'avait précédemment annoncé la radio nationale. M. Kasa-Vubu avait seulement transmis au bureau du Congrès les actes de nomination du gouvernement.

« Le vote, poursuit l'A.C.P., fut nominal et il n'y eut aucun débat. Deux cent soixante-deux parlementaires ont pris part au vote et sur les 262, 121 ont voté pour le gouvernement. Cent trente-quatre ont voté contre le gouvernement et 7 se sont abstenus.

» Par conséquent, selon les dispositions constitutionnelles en la matière, le gouvernement est réputé démissionnaire.

» Ainsi donc, le président de la République désignera à nouveau un informateur pour un autre gouvernement ».

M. TSHOMBE ACCLAME

A en croire les mêmes informations, l'échec de M. Kimba aurait été considéré par les observa-

teurs comme une victoire de la Conaco regroupée.

« A l'issue du vote, écrit en effet, « L'Etoile du Congo », tous les Conacistes se sont levés en scandant « Vive la Conaco, Conaco, Tshombe ».

Cette atmosphère favorable à la Conaco, n'a pas été contestée par l'agence officielle congolaise, l'« A.C.P. », qui a ajouté dans sa dépêche :

« Ce même dimanche dans l'après-midi, M. Tshombe, à bord de sa voiture décapotable, a fait le tour des communes congolaises sous les acclamations frénétiques d'une foule en délire. Hommes femmes et enfants acclamaient tous « le sauveur ».

Dans ces conditions, on s'interrogeait dans tout le reste du pays sur la personnalité qu'allait désigner le Président de la République pour former le nouveau gouvernement. L'A.C.P. écrivait à ce sujet :

« On s'attend maintenant à ce

que M. Kasa-Vubu nomme un nouveau formateur, qui doit certainement être quelqu'un de la Conaco si l'on veut respecter la loi de la démocratie. Faire autrement, ce serait plonger le Congo dans un nouveau chaos ».

M. KIMBA, RE-FORMATEUR DU GOUVERNEMENT

Mais tout ne s'est pas déroulé comme l'avait prévu l'opinion publique. Car raison, du moins partiellement, allait revenir à l'agence Reuter qui avait publié le même jour une dépêche selon laquelle « le président Kasa-Vubu, déclare-t-on de source diplomatique, allait maintenant essayer de former un nouveau gouvernement avec M. Kimba ou avec l'un de ses fidèles alliés, tel M. Victor Nendaka, ministre de l'Intérieur ».

Finalement, ce fut M. Kimba qui fut désigné pour la seconde fois.

(Suite en page 12)

APRES KIMBA, KIMBA?

(Suite de la page 1)

Un communiqué daté du 16 novembre de la présidence de la République annonçait en effet que le chef de l'Etat, M. Joseph Kasavubu, venait de confier à M. Evariste Kimba la tâche de former un nouveau gouvernement, tâche qui a été acceptée par ce dernier.

PROTESTATION DE LA CONACO

Dans une interview accordée à l'A.C.P., M. Albert Kalonji, directeur du bureau politique de la Conaco, a donné les impressions de son parti sur la reconduction de M. Kimba au poste de formateur de la nouvelle équipe gouvernementale.

A ce propos, M. Kalonji a déclaré que son parti avait été déçu de constater que le Président de la République n'a pas voulu recevoir la délégation de son parti qui sollicitait une audience.

Poursuivant sa déclaration, M. Kalonji a précisé que son parti ne participerait pas au gouvernement de M. Kimba pour la bonne raison que, a-t-il ajouté, « la majorité est lésée ».

Pour conclure, M. Kalonji a affirmé que pour réussir en politique, il fallait s'attendre à des difficultés, et que la Conaco continuerait toujours à intensifier sa lutte pour l'acquisition de la vraie démocratie au Congo.

REACTIONS A BUKAVU

La nouvelle du vide politique à Léopoldville a été accueillie avec inquiétude au sein des milieux politiques bukaviens. Plusieurs personnes se posent la question de savoir ce qui arrivera au cas où, pour la seconde fois, les Chambres refuseraient leur confiance au gouvernement que M. Kimba va leur présenter.

Un deuxième fait qui ne reste pas moins inquiétant, est de savoir combien de temps il faudra encore pour les consultations, pour la formation, pour la nomination et surtout, pour la présentation du nouveau gouvernement devant les Chambres.

« Qui doit aimer toujours, aime à première vue », a écrit Shakespeare. Cela vaut chez nous : pour montrer qu'il serait plus profitable et pour la politique générale du Congo et surtout pour l'économie du pays, de savoir le plus tôt possible à quoi s'en tenir.

ECHEC INATTENDU ?

Revenons un peu en arrière.

Dans une interview qu'il avait accordée à l'« A.C.P. », vendredi 12 novembre, l'important leader du F.D.C., M. Kamitatu, annonçait que le gouvernement Kimba était sûr de passer le cap. Malheureusement, ses prévisions ont été démenties tout juste deux jours après. « L'homme propose, Dieu dispose ».

La déclaration qui a été la plus commentée et peut-être surprenante, fut celle de M. Kiwewa qui a avancé que « si par les manœuvres diaboliques le gouvernement ne passe pas, la position M.N.C./L. était nette et claire : nous demanderons au président de la République la dissolution pure et simple des Chambres législatives en vue de nouvelles élections ».

Cette déclaration ne pouvait sûrement pas être approuvée par la majorité des parlementaires.

A ce sujet, un représentant de l'A.C.P. a interrogé certains hommes politiques dimanche dernier, avant la séance prévue pour l'approbation ou désapprobation des actes de nomination du gouvernement.

Pour M. Shifele (Conaco), « la

déclaration de M. Kiwewa est d'une démagogie outrée. Il est prévu que si le gouvernement ne reçoit pas la confiance des chambres législatives, le Chef de l'Etat nomme un autre formateur ».

M. Nendaka (F.D.C.) a indiqué que « la déclaration de M. Kiwewa était inopportune. Il y a d'autres moyens pour faire marcher les institutions sans recours à la fermeture des Chambres législatives ».

M. Colin (F.D.C.), de son côté, a dit que « la déclaration de M. Kiwewa n'engageait que lui-même et son parti politique. Il n'est pas question de dissoudre les chambres ».

Enfin, M. Zola (Mwindja), a laissé entendre que « dissoudre le Parlement serait illégal et provoquerait une nouvelle crise très grave ». « La déclaration de M. Kiwewa est très absurde », a-t-il conclu.

Au moment où nous mettons notre journal sous presse, nous ne sommes pas encore informés des résultats des consultations entreprises par le formateur du gouvernement, M. Evariste Kimba.

Par un des derniers communiqués de la Conaco, nous avons pu apprendre que la Conaco se plaignait de ce qu'elle avait constaté que « la délégation du parti chargée de contacter le président de la République n'avait pas encore été reçue jusqu'à ce moment-là en dépit de nombreuses démarches restées vaines ».

Le même communiqué ajoutait que « le bureau de la Conaco ne pourra tolérer que les consultations soient limitées à un seul groupe alors qu'en démocratie le groupe parlementaire qui renverse un gouvernement est toujours nécessairement appelé à former le gouvernement de relève ».

Gervais RUBANGO

Dans une interview exclusive, M. Bisimwa nous a déclaré :

"D'aucune façon, je ne peux soutenir le recours contre l'élection du Gouverneur Boji"

M. Gaspard Bisimwa, président de l'Assemblée provinciale du Kivu Central qui était parti le 22 octobre à Léopoldville, est rentré à Bukavu samedi 20 novembre, après une courte visite à Elisabethville.

Puisque des rumeurs de toute sorte circulaient à Bukavu à son sujet, nous avons jugé utile d'aller le contacter pour l'interviewer, afin d'essayer d'enlever certaines équivoques.

C'est un peu vaguement — nous regrettons de devoir le dire — que le président de l'Assemblée, M. Bisimwa, répondit à nos questions

Q. Pourriez-vous nous dire en quoi a consisté votre mission à Léopoldville ?

Interview recueillie
par Gervais RUBANGO

R. D'abord pour remettre à la Cour d'Appel, les comptes-rendus des séances tenues pour l'élection du gouverneur de la province, suite à un télégramme émanant de Léopoldville-même et adressé à l'Assemblée. Puis, je devais demander au Pouvoir central la confirmation de l'ordonnance du Chef de l'Etat à propos du référendum qui avait été organisé dans les territoires contestés de Fizi et de Shabunda qui siègent au Kivu-Central. Ensuite, je désirais profiter de mon séjour dans la capitale pour étudier la politique du pays.

Q. Certains élus nous ont confirmé que vous étiez parti à l'insu de l'Assemblée alors que celle-ci était en session. Cela est-il vrai ?

R. Je suis parti avec l'autorisation du Bureau de l'Assemblée. Or cela suffisait.

Q. Les bruits ont également couru dans la ville de Bukavu informant que vous aviez jugé indispensable de vous rendre vous-même, en personne, à Léopoldville, pour renforcer la position de ceux qui tiennent à renverser le gouvernement Boji. Pourriez-vous nous dire quelque chose à ce sujet ?

R. Cela est faux. D'ailleurs, d'aucune façon, je ne peux soutenir ceux qui ont introduit le recours contre l'élection du Gouverneur Boji. C'est moi-même qui ai proclamé son élection. Or je ne peux pas me contredire. En plus de cela, comment est-il possible que je conteste la légalité de l'élection du Gouverneur Boji quand moi-même je me considère avec raison, président légal de l'Assemblée qui m'a élu dans les mêmes conditions que celles de l'élection du gouverneur !

Ceux qui propagent que je suis contre M. Boji, ce sont ceux-là mêmes qui le trompent alors qu'ils font tout pour le détruire. M. Boji a intérêt à se méfier d'eux.

Q. Nous avons appris que vous avez été aussi à Elisabethville. Qu'êtes-vous allé y faire ?

R. Prendre contact avec les bureaux des assemblées provinciales de l'ex-province du Katanga et m'informer également de la politique générale katangaise.

Q. Etes-vous satisfait de votre mission à Léo ?

R. Oui ! Seulement je regrette une seule chose : nos élus nationaux sont trop divisés et ne font rien en commun.

Q. Quant à ce qui concerne la politique nationale, nous aimerions que vous nous décriviez le climat politique dans la capitale congolaise.

R. Il y a un calme relatif. La masse observe et la lutte Conacof.D.C. continue.

Q. Comment les voix des élus de l'ex-province du Kivu se sont-elles réparties pendant les votes du gouvernement de M. Kimba ?

R. Le Nord-Kivu qui compte 17 élus nationaux, a voté, à l'unanimité contre le gouvernement Kimba, tandis que les voix du Kivu-Central ont été partagées : 7 pour, 5 contre, 2 abstentions, et 2 absences. Le Maniema, par contre, n'était pas représenté, les élections n'étant pas encore terminées dans ces régions.

Q. Comment voyez-vous l'avenir politique du pays, surtout en ce qui concerne les conséquences qui puissent naître de la crise politique actuelle et des difficultés dans la formation et la présentation d'un nouveau gouvernement ?

R. Pour des raisons personnelles, je me réserve.

Q. Enfin, abordons maintenant le cas de notre Assemblée. Il semble qu'il y a un vide, un déficit donc, dans les caisses de l'Assemblée et l'on raconte que ce déficit se chifferrait à plus d'un million et demi de francs. En plus, on rapporte que les avances ne seraient accordées qu'aux élus d'un groupe déterminé ou au profit des membres du bureau de l'Assemblée. Qu'en est-il exactement ?

R. Pour commencer, pas question de déficit, car celui-ci est impossible dans la comptabilité de l'Assemblée qui dépense directement tout ce qui est mis à sa disposition par le Gouvernement pour la subdélégation. Aussi toutes les opérations de la caisse sont-elles justifiées par des documents étudiés sérieusement. Il n'est pas non plus possible que le bureau de l'Assemblée accorde des faveurs pécuniaires à un groupe spécifique, étant donné qu'il est composé des différentes tendances politiques. Enfin, pourquoi ignorer que la caisse de l'Assemblée est indépendante !

PAS DE "LIBRE SORTIE" ?

Comme l'a annoncé la radio interprovinciale de Bukavu la semaine dernière tous les Congolais qui se rendent à Léopoldville, en provenance du Kivu, devront préalablement passer au ministère de l'Intérieur afin d'y retirer un permis de sortie qui les autorisera à franchir les frontières de la Ruzizi. Cette autorisation de sortie, selon le communiqué, ne sera délivrée qu'après l'exposé du motif du voyage. Ce qui veut dire que le ministère de l'Intérieur pourra refuser éventuellement cette autorisation à qui il veut.

Cette mesure a suscité des nombreux commentaires, plus particulièrement de la part d'hommes « politiques ».

Notre rôle étant d'informer le plus amplement possible nos lecteurs, nous avons cru utile d'aller interviewer, à leur intention le responsable de l'Intérieur M. Laurent Ndume qui a rédigé et signé le communiqué relatif au contrôle des sorties de la province.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que l'interview ci-dessous a eu lieu la semaine passée, c'est-à-dire avant que le Lieutenant-général Mobutu, prenant le pouvoir et assumant les fonctions du Chef de l'Etat, n'ait déclaré que la libre circulation était garantie au Congo. Notons également que le gouverneur en titre M. Dieudonné Boji, était toujours à Léo, quand cette mesure a été prise par ses collaborateurs restés à Bukavu.

Il reste à savoir si le ministre Laurent Ndume ne devra pas revoir ses décisions, qui, selon nous, semblent très graves et risquent d'attirer des commentaires plus ou moins défavorables à l'égard des autorités gouvernementales du Kivu Central, à un moment où la liberté de circulation pour tous les Congolais est proclamée et garantie par le Pouvoir central.

Q. — Nous avons appris par la voie des ondes qu'à partir de cette semaine, tous les Congolais qui se rendent à Léopoldville devront être en possession d'un permis de sortie délivré par le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous dire les motifs principaux qui vous ont dicté une pareille mesure que nous considérons comme très grave ?

R. — La Constitution du 1er août 1964, spécialement dans son article 49 donne droit aux Provinces de disposer d'une sûreté intérieure dont le contrôle incombe au Ministère Provincial des Affaires Intérieures. Toute mesure de maintien de l'ordre ne devant pas être rendu publi-

que, je me vois dans l'impossibilité de vous exposer les causes originelles de cette mesure. Et puis, faut-il le dire, je ne vois pas pourquoi on cherche à dramatiser cette affaire !

Q. — Cette mesure a-t-elle été prise après délibération du Conseil des Ministres ?

R. — Le Conseil des Ministres a certainement été informé de la situation qui a poussé à prendre une telle mesure. Et vous pouvez savoir aussi qu'il en a délibéré.

Pour de plus amples renseignements, sachez aussi qu'outre le Conseil des Ministres, un conseil de maintien de l'ordre a longuement délibéré sur cette question et a préconisé des mesures à prendre.

Q. — Ne craignez-vous pas que cela pourra être interprété de plusieurs manières :

- privation de la liberté de mouvement dans la province ;
- crainte des dénonciations éventuelles à Léopoldville ;
- privation à tous ceux qu'on n'aime pas de possibilités de leurs défenses auprès du pouvoir Central, etc...

R. — Il y a plusieurs façons de répondre à cette question. Primo : voyez-vous, il faut vous dire qu'une mesure d'autorité n'est pas toujours bien comprise par certaines gens qui doivent la subir. Au lieu d'y voir une mesure générale, les gens mal intentionnés y voient une mesure d'ordre individuelle.

Secundo : il y a des gens qui sont habitués à comprendre toujours autrement les mesures de leurs chefs.

Et je pourrais prolonger la liste de la manière de comprendre un acte d'autorité. L'important pour moi est l'intérêt général. Et je crois qu'il faut attendre pour apprécier à sa juste mesure cette décision de viser les pièces des gens qui se rendent dans la Capitale.

Pourquoi ne critique-t-on pas le contrôle des allées et entrées dans la Capitale ? Le contrôle à Ndili est-il une mesure qui blesse le droit à la liberté de mouvement dans la République ? Pourquoi les Congolais y sont-ils soumis alors que c'est dans leur propre pays ? Je crois que vous faites allusion à l'art. 40 de la Constitution qui stipule que « tous les Congolais ont le droit de quitter librement le territoire de la République et d'y revenir ».

Vous serez d'accord avec moi pour dire que cet article n'interdit en aucune façon la délivrance de certaines pièces avant de se mouvoir en dehors ou au dedans du territoire national !

Ainsi par exemple, pour une question de sécurité on est tenu d'avoir un certificat médical. Si on veut tout comprendre de travers, on peut dire qu'il s'agit là aussi d'une atteinte à la liberté individuelle puisque pour beaucoup la liberté c'est agir comme bon leur semble sans contrôle aucun.

Ainsi donc, cette mesure n'interdit à personne de sortir, mais elle cherche plutôt à permettre à la liberté d'être exercée dans le respect des impératifs sociaux.

Q. — Si vous avez comme devoir de contrôler tous les mouvements des personnes dépendant directement de vous, c'est-à-dire les agents politiques et administratifs, comment voulez-vous soumettre également les privés quant à leurs démarches entrant dans le cadre de leur occupation ?

R. — Pour ce qui est de cette quatrième question, je crois que ma réponse à la troisième y répond en même temps qu'elle résume toute votre interview.

Q. — Cette mesure est-elle provisoire ou sera-t-elle réellement à renforcer ?

R. — Quant à savoir si cette mesure est provisoire ou définitive, cela dépend des circonstances ultérieures. Si d'ici un mois nous nous rendons compte que l'ordre public n'est pas en danger, cette mesure sera levée. Si cela perdure des années, cette mesure sera maintenue, mais pour nous c'est toujours provisoire.

Q. — Quelles sont les effets bénéfiques comptez-vous retirer de la réglementation des sorties à destination de la Capitale Congolaise ?

R. — Les effets bénéfiques de tout ceci est évidemment le maintien de l'ordre public.

Dervais RUBANGO

M. BOJI: "JE RENTRE AVEC UN POUVOIR NOUVEAU..."

- Condamnation de la grève «sauvage» et «injustifiée».
- Adaptation du nombre des travailleurs sous-contrat à l'emploi.
- Manque d'un leadership pour le Kivu Central
- Confiance ardente dans l'avenir du Congo.
- Classement sans suite de tous les recours déposés à la Cour d'Appel contre les élections
- Pas d'équivoque dans la participation des élus de Fizi et de Shabunda aux travaux de l'Assemblée du Kivu-Central
- L'Assemblée provinciale du Kivu-Central devait siéger sans tenir compte de l'existence des élus de Goma et de Rutshuru
- Le Bureau de l'Assemblée aurait sa part importante dans la responsabilité de la faillite de l'Assemblée provinciale du Kivu-Central
- Le gouvernement provincial continuera l'exécution de son précédent programme en tenant compte du nouveau régime
- Rétablissement de sa discipline dans tous les domaines: politique, économique, financier, administratif et social.
- Finie l'anarchie! L'autorité doit être réinstaurée et respectée

M. Boji Dieudonné, gouverneur de la province du Kivu-Central, qui était rentré à Bukavu samedi 4 décembre, après avoir accordé une longue interview à la Radio-Bukavu, n'a pas hésité à satisfaire à notre demande.

Rappelons encore, qu'à la descente d'avion à Kamembe, M. Boji, qui avait l'air fort détendu, a répété à ceux qui lui serraient la main qu'il était satisfait de sa mission. Et c'est avec fierté qu'il annonçait qu'il revenait de Léopoldville, sous un régime nouveau, qui lui accordait un pouvoir nouveau, plus puissant et plus efficace, qui l'armait des forces nouvelles pour poursuivre l'exécution du programme qu'il s'était établi, reconforté par une solide confiance dans l'avenir de sa province et du pays.

Bien qu'indisposé, le gouverneur de la province du Kivu-Central, M. Dieudonné Boji, nous a aimablement reçus dans la soirée du mardi 7 décembre pour répondre à nos courtes questions que nous lui avons posées à l'intention de nos lecteurs.

Voici comment a pu se résumer notre entretien exclusif avec le chef de l'exécutif du Kivu-Central.

Q. Quel a été le but de votre mission à Léopoldville ?

R. Le but de ma mission était de faire rapport au Gouvernement Central sur la situation de ma province et de me rendre compte de la réelle situation politique dans la capitale.

Q. Pourquoi votre retour a-t-il été remis à plusieurs reprises ?

R. Mon retour a été remis à plusieurs reprises suite tantôt à la demande d'une des autorités du gouvernement central avec laquelle j'avais à traiter d'un problème donné, tantôt parce que la situation à Léopoldville évoluait et se développait de sorte que chaque jour il y eut un nouvel élément qui suscitait un intérêt tel que je devais attendre pour en suivre l'aboutissement.

Q. Avez-vous été satisfait de votre mission ?

R. Oui, j'ai été satisfait de ma mission.

Q. Que nous apportez-vous de la capitale congolaise ?

- a) En faits réels ?
- b) En promesses ?

R. En faits réels, j'ai apporté 30.000.000 de francs dont 20.000.000 du fonds de démarrage et 10.000.000 d'avance sur les taxes professionnelles et 10.000.000 frs sur le

fonds d'action psychologique. Cette dernière somme a été utilisée pour l'achat d'un équipement de la Police provinciale. La commande a été faite à Kolwezi.

En promesses :

— Construction d'un aéroport au Kivu-Central dans le meilleur délai possible ;

— Remboursement des sommes détournées par les Commissaires extraordinaires ;

— remboursement des sommes payées erronément à la province du Nord-Kivu ;

— Paiement de tous les arriérés par le gouvernement central ;

— Des devises pour achat de sept véhicules pour le gouvernement provincial.

Q. Pour ce qui concerne la grève pourriez-vous nous donner des précisions sur les points suivants :

a) La présente grève est-elle légale et normale ?

b) Allez-vous la tolérer ou y mettre fin ?

c) Comment ?

R. Cette grève est sauvage et injustifiée, parce que environ 70% des grévistes sont des gens engagés par la province pendant l'anarchie et sans qu'il y ait un emploi effectif qui puisse les occuper.

Depuis quatre ans, ces hommes ont touché indûment leur traitement annuel.

En outre, ils savaient que j'étais à Léo pour demander des fonds pour payer leurs traitements, et malgré cela, ils se sont mis en grève. C'est de la mauvaise foi.

Q. Pour ce qui touche particulièrement le sort des sous-contrat, comptez-vous garder les effectifs actuels ou en diminuer une partie ?

R. J'adapterai le nombre de travailleurs à l'emploi. Inutile de payer des gens qui n'ont pas de travail, et d'instaurer un chômage payé.

(Suite en page 7)

M. Boji: "je rentre avec un pouvoir nouveau..."

(suite de la page 1)

Q. Parlons maintenant de la politique. Quelle est la situation politique générale à Léo ?

R. La situation politique en général à Léo est excellente après le coup d'Etat militaire.

Le calme y règne et tout le monde a confiance en l'actuel régime, lequel, comme me l'a dit le Général, est un régime d'action, de travail, de paix et de discipline dans tous les domaines.

Q. Comment commentez-vous les divergences de vues politiques des élus de l'ex-province du Kivu, plus spécialement lors du vote de confiance pour le gouvernement de M. Kimba ?

R. C'est à cause du manque d'organisation et de cohésion qui émane du fait que nos élus ne parviennent pas à se mettre au dessus de petites divergences émanant de certains intérêts privés.

Aussi, peut-on l'attribuer à l'absence d'un chef de file capable de provoquer la cohésion de tous les élus.

Cependant, faut-il noter que d'une façon générale, nos élus à Léopoldville se supportent, ce qui est un élément très important. Car bien que le vote fût dispanate, les élus du Kivu s'entendent entre eux en général.

Cela peut provenir également du fait que le Kivu a beaucoup d'élus ayant presque la même personnalité et la même puissance politique. Ce qui entraîne une concurrence ou une rivalité préjudiciable.

Q. Comment voyez-vous l'avenir politique du pays ?

R. Je le vois avec beaucoup de confiance et d'optimisme. J'ai confiance dans le Lieutenant général Mobutu en vertu de son expérience, de son savoir-faire et de son esprit patriotique remarquables.

J'ai également confiance dans le Premier ministre, le Colonel Mulamba dont vous connaissez tous les qualités d'homme d'action.

Ensuite, j'ai confiance dans l'ensemble de l'équipe gouverne-

mentale qui est constituée par des hommes généralement jeunes, dévoués, soucieux du redressement du pays et représentatifs. La présence d'un membre de chaque province au sein de l'équipe gouvernementale supprime généralement les mécontentements de certains groupes.

Q. Quelles sont les nouvelles au sujet du recours introduit par M. Miruho contre votre élection au gouvernement ?

R. Le Président de la République, le Lieutenant Général Joseph Désiré Mobutu, et son équipe gouvernementale, soucieux d'obtenir la stabilité politique dans tout le pays, ont pris la décision de classer sans suite tous les recours, parce que d'abord, leur examen a trop traîné et, ensuite, parce que l'annulation des institutions est susceptible de provoquer des troubles dans certaines régions de la République. Ce qui dessert les intérêts de la Nation. Bref, parce que annuler les institutions ou les élections ne présente aucun intérêt, si ce n'est que celui de satisfaire certains ambitieux qui n'ont pas avalé leur défaite.

En ce qui nous concerne, les élus de Shabunda et de Fizi qui ont été accusés d'avoir participé illégalement aux travaux de notre Assemblée, l'ont été faussement, parce que le principe, de par la loi du 18 mai 1963, les territoires de Fizi et de Shabunda appartiennent au Kivu-Central. Le décret-loi du 18 septembre 1965 rattachant définitivement ces deux entités à la province du Kivu-Central n'a fait que confirmer la volonté des habitants de ces deux territoires d'appartenir à notre province.

Il faut noter que le Président de la République ne pouvait pas prendre une décision contraire aux résultats des referenda populaires organisés à cet effet au mois d'avril 1965. Le ministre de l'Intérieur de l'époque avait déjà proclamé les résultats de ces referenda avant la convocation de l'Assemblée provinciale du Kivu-Central.

Vous voyez donc que la participation des ces élus à nos travaux a été sans équivoque légale.

Quant à ce qui concerne les élus de Goma et de Rutshuru, ces derniers avaient refusé de participer aux travaux de notre Assemblée provinciale, laquelle, de ce fait, s'est trouvée dans l'impossibilité de les enlever de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu pour laquelle ils avaient opté. «Ad impossible, nemo tenetur » notre assemblée devait siéger, délibérer et décider sans tenir compte de l'existence de ces élus. C'était un cas de force majeure.

En conséquence, leur nombre ne pourrait plus influencer la majorité requise pour le vote du gouverneur. Le recours dont question devait, dans tous les cas, être classé sans suite.

Q. L'Assemblée provinciale du Kivu-Central vient de se séparer sur un bilan négatif. Quel est votre jugement quant à la qualité de l'équipe législative actuelle ?

R. Je n'ai aucun jugement à formuler à ce sujet. Cela est du ressort de leurs électeurs. Je pense, cependant, que le bureau de l'Assemblée a sa part des responsabilités dans cette défaillance, si votre question est fondée.

Q. Quels sont vos nouveaux projets pour la direction de la province ?

R. Je continuerai l'exécution de mes projets dont les principes ont été exposés dans mon discours-programme. Toutefois, je devrai tenir compte du régime actuel, régime pour lequel j'ai souscrit. Nous devons, en accord avec les autorités du Pouvoir central, parvenir à rétablir la discipline dans tous les domaines : politique, économique, financier, administratif et social. Nous utiliserons toutes les forces de la Province mises à notre disposition par la loi, pour faire comprendre à tous les citoyens que l'heure des rénovations a sonné et qu'il faut, coûte que coûte, que l'anarchie cesse et que l'autorité soit respectée et réinstaurée partout.

Rien ne sera épargné pour créer un climat de confiance afin que les investisseurs viennent nombreux chez nous.

Gervais RUBANGO

Au cours d'un meeting populaire le général Mobutu fait le point :

"Il a fallu 5 ans aux politiciens pour conduire le pays à la ruine, JE ME DONNE 5 ANS POUR CONDUIRE LE PAYS VERS LA PROSPERITE"

Sous les applaudissements d'une foule de cinquante mille congolais particulièrement attentifs et salué par les cris « politiciens mabe, chef » (les politiciens sont mauvais), le général Joseph-Désiré Mobutu, chef de l'état congolais, a exposé dimanche après-midi au stade Roi Baudouin de Léopoldville les grandes lignes de son programme gouvernemental.

Le général Mobutu a dressé un bilan sévère et réaliste de la situation actuelle du Congo qui a amené le Haut-Commandement à prendre les mesures exceptionnellement graves que l'on sait et à l'investir de la magistrature suprême.

« Il y a une quinzaine de jours le pays était menacé à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, a précisé le général Mobutu. A l'intérieur par les querelles stériles des politi-

ciens qui mettaient en danger l'existence même du pays. A l'extérieur par certains politiciens qui « pour se maintenir au pouvoir ou pour revenir au pouvoir n'ont pas hésité à faire appel à des puissances étrangères. Ainsi certains étaient prêts à vendre leur pays, notre pays, pour satisfaire leurs ambitions.

» Dans ces conditions, a-t-il ajouté, le Haut-Commandement de l'Armée ne pouvait faire autre chose que de balayer la politiciaille. L'heure de la vérité, de la dure vérité

a sonné. Or, dans notre cher pays tout va, en réalité, très mal. La corruption, la concussion se sont développées considérablement. L'exercice de la justice est déplorable. La situation financière est catastrophique et il en est de même dans le domaine social, et dans le domaine économique ».

« Aujourd'hui, a ajouté le général, on ne travaille plus au Congo, on n'exporte plus. Tout le mal est là ».

Le chef de l'état a alors cité

quelques chiffres, comparant la situation d'avant l'indépendance avec celle de 1965. A titre d'exemple, a-t-il dit, on produisait avant l'indépendance 120 mille tonnes de maïs. On en produit cinquante mille aujourd'hui. Depuis des années le Congo doit mendier l'aide de l'étranger. Il ne parvient plus à nourrir ou à habiller ses populations. Par contre, a-t-il ajouté, si on ne produit plus assez, les dépenses ont augmenté considérablement. Elles seront de l'ordre de 55 milliards pour fin novembre 1965 contre des recettes de 35 milliards ce qui laisse un déficit de 20 milliards. Le Chef de l'Etat congolais a cité quelques exemples de dépenses : 4 milliards et demi pour des missions et voyages à l'intérieur et à l'étranger, 7 milliards pour les moniteurs, 5 milliards et demi pour les fonctionnaires, 6 milliards et demi pour les dépenses irrégulières ou injustifiées...

Parlant de la diminution du rendement dans le domaine de la production, le général a estimé « qu'au Congo, la production s'élève à 80 pourcent de celle d'avant l'indépendance, alors que les dépenses sont multipliées par six et que les prix des marchandises ont augmenté de cinq fois ».

Le général a mis en cause le gouvernement précédent qui, selon lui, est responsable de cette situation désastreuse. Jusqu'en 1964 les dépenses étaient relativement équilibrées a-t-il dit. Mais, de novembre 1964, où le déficit atteignait 6 milliards, à novembre 65 il est passé à vingt milliards. Seules des mesures extrêmement énergiques pourront redresser la situation.

Il a fallu « cinq ans aux politiciens pour conduire le pays à sa ruine. Je me donne cinq ans également pour redresser la situation. Il n'y aura plus de politique au Congo. Si les ministres ne suivent pas mes directives je prendrai les mesures qui s'imposent.

» Aujourd'hui, a-t-il ajouté, la situation est tellement grave que plus aucun retard ne peut être toléré. C'est pourquoi je dirigerai le pays par voie d'ordonnances ayant force de loi. Plus de discussions oiseuses ou de palabres politiques. Le pays doit se mettre au travail. Des mesures seront prises pour endiguer la corruption. La magistrature sera épurée. Dans le domaine économique le gouvernement procédera à une véritable opération chirurgicale : les indemnités de mission seront réduites et l'indemnité de logement sera provisoirement bloquée, ensuite le Congo mettra tout en œuvre pour atteindre le stade de l'industrialisation.

» Dans l'immédiat, a ajouté le général, des programmes précis seront lancés pour augmenter les productions agricoles dans le domaine du maïs, du riz, du manioc, de l'huile de palme ». Les exportations de cuivre devront également augmenter — le général a cité à ce sujet le chiffre de 325.000 tonnes contre 285.000 tonnes aujourd'hui. « Notre but est de trouver les 20 ou 22 milliards de devises dont le Congo a besoin chaque année pour acquérir les biens de consommation et d'équipement qu'il ne peut encore produire sur place ».

« Nous nous retrouverons dans cinq ans, a conclu le général Mobutu. Nous dresserons alors le bilan de ce qu'ont réalisé les politiciens et de ce que nous, militaires, aurons réussi à faire avec l'appui du peuple congolais. Je suis sûr que le pays se trouvera alors sur une voie de prospérité et que le monde enviera notre situation ».